



Provence-Alpes-Côte d'Azur,  
*notre région*



# Diagnostic Territorial IRIS Avignon-Le Pontet-Sorgues

novembre 2013

## *Analyse de la dynamique socio-spatiale du territoire*

# Sommaire

<b>TERRITOIRES D'ÉTUDE.....</b>	<b>4</b>
<b>INDICE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL.....</b>	<b>5</b>
- Indice de développement .....	5
- Évolution de l'indice de développement depuis 2000 .....	7
<b>LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE .....</b>	<b>8</b>
Les populations .....	8
- Évolution de population municipale .....	8
L'isolement .....	9
- Isolement résidentiel.....	9
Les mouvements de population .....	10
- Nouveaux arrivants .....	10
Le vieillissement de la population .....	11
- Évolution de la population âgée.....	11
Les ménages.....	12
- Taille des ménages .....	12
La population jeune.....	13
- 11-24 ans.....	13
La petite enfance .....	14
- Naissances.....	14
<b>L'IMMIGRATION.....</b>	<b>15</b>
Les populations en lien avec l'immigration .....	15
- Population vivant dans un ménage en lien avec l'immigration .....	15
- Population active issue de l'immigration .....	16
<b>LA FORMATION.....</b>	<b>17</b>
Niveaux de formation.....	17
- Bas et hauts niveaux de formation.....	17
- Écarts à la moyenne nationale .....	18
- Écarts entre hommes et femmes .....	19
<b>LE LOGEMENT .....</b>	<b>20</b>
Statut d'occupation des logements .....	20
- Les résidences principales.....	20
Taille des logements .....	21
- Petites résidences principales .....	21
Parc des logements .....	22
- Ancienneté de construction des résidences principales .....	22
Occupation des logements.....	23
- Ancienneté d'occupation des résidences principales.....	23

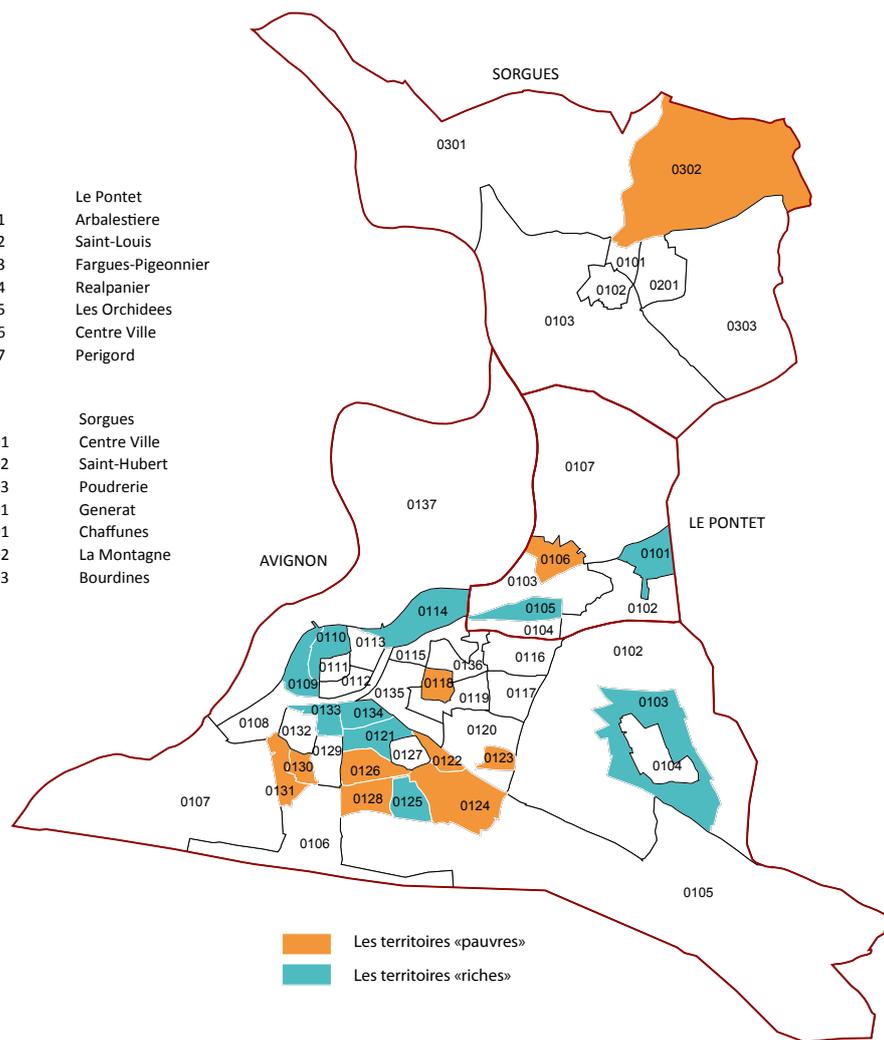
- Sur ou sous occupation des logements.....	24
<b>L'ACTIVITÉ DES RÉSIDENTS .....</b>	<b>26</b>
Taux d'activité.....	26
- Évolution 1999-2009 .....	26
- Activité hommes - femmes .....	27
Catégories socio-professionnelles .....	29
- Populations actives occupées.....	29
- Cadres et professions intellectuelles supérieures.....	30
- Mixité socio-professionnelle .....	31
Précarité de l'emploi.....	32
- Contrats précaires et temps partiel.....	32
<b>LES RESSOURCES DES MÉNAGES.....</b>	<b>33</b>
Revenus fiscaux des ménages par UC.....	33
- Revenus après prestations et avant impôts .....	33
- Taux de pauvreté .....	34
- Sources des revenus.....	35
- Évolution des revenus déclarés .....	36
- Premiers impacts de la crise.....	37
Prestations sociales .....	38
- Couverture des ménages par la CAF .....	38
- Dépendance aux prestations.....	39
- Minima sociaux .....	40
- Couverture maladie universelle complémentaire .....	41
<b>LES DISCRIMINATIONS .....</b>	<b>42</b>
Sur-qualification .....	42
Chômage .....	43
<b>TABLEAU SYNTHÉTIQUE .....</b>	<b>44</b>
<b>POSITIONNEMENT DES ZUS .....</b>	<b>45</b>
Chômage .....	45
Couverture maladie universelle complémentaire .....	46
Revenu médian déclaré par UC .....	47

<b>UNE TYPOLOGIE DYNAMIQUE DES IRIS DE FRANCE ...</b>	<b>48</b>
Présentation de la démarche .....	48
La géographie d'étude .....	48
Présentation de la méthode .....	48
8 catégories de territoires .....	50
- La classification des territoires .....	50
- Les 8 groupes de quartiers .....	50
<b>Descriptif des classes.....</b>	<b>51</b>
- Classe A : Des quartiers d'accueil de populations très favorisées, à faible dépendance des revenus salariaux.....	51
- Classe B : Des quartiers d'accueil de populations très favorisées .....	52
- Classe C : Des quartiers résidentiels, d'accueil de populations favorisées, à forte présence de personnes seules et âgées .....	53
- Classe D : Des quartiers résidentiels, d'accueil de familles plutôt favorisées et actives .....	54
- Classe E : Des quartiers de centre-villes, à forte diversité sociale.....	55
- Classe F : Des quartiers d'accueil de ménages locataires fragiles, à forte présence de personnes seules et âgées ....	56
- Classe G : Des quartiers d'accueil de ménages locataires fragiles, à forte présence de familles et forte dépendance aux revenus salariaux.....	57
<b>Les caractéristiques statistiques des classes .....</b>	<b>59</b>
- Les ressources des ménages .....	59
- L'activité des résidents .....	61
- Niveaux de formation.....	62
- Logement .....	63
- Structures familiales.....	64
- Immigration.....	64
<b>Avignon - Le Pontet - Sorgues.....</b>	<b>65</b>
- Les quartiers en 2009 .....	65
- Les quartiers en 2000 .....	66
- Évolution des quartiers 2000-2009 .....	67
- Analyse des classes et de leur évolution .....	68

<b>ANNEXES À LA TYPOLOGIE.....</b>	<b>69</b>
Le Vaucluse.....	69
- Classe A .....	69
- Classe B .....	69
- Classe C .....	69
- Classe D .....	70
- Classe E.....	70
- Classe F.....	71
- Classe G .....	72
- Classe H .....	72

# TERRITOIRES D'ÉTUDE

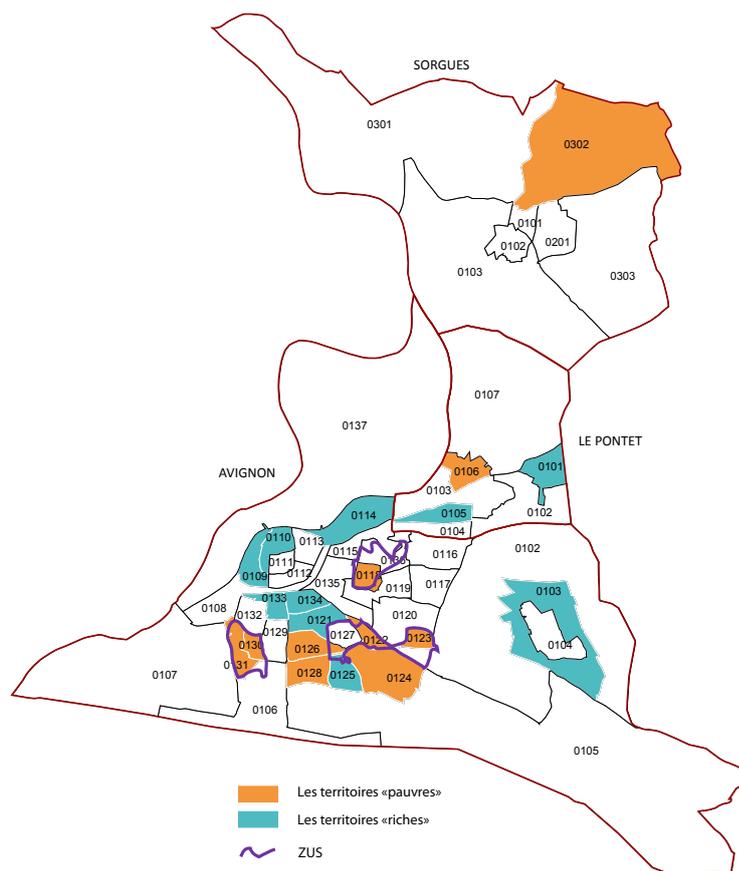
0102	Avignon	Montfavet Banlieue	
0103		Montfavet Pericentre	
0104		Montfavet Centre	
0105		Durance-Cantarel	
0106		Durance-Baigne Pieds-Hopital	
0107		Courtine	
0108		La Pionne-Zone d'Echange	0101
0109		La Balance-Raspail	0102
0110		La Balance-Palais des Papes	0103
0111		Zone Pietonne	0104
0112		Magnanen-Teinturiers	0105
0113		Carmes-Infirmieres-Thiers	0106
0114		Synagogue-Bonaventure	0107
0115		Saint-Veran-Marsillargues	
0116		Route de Morieres-Realpanier	
0117		Pont des Deux Eaux	0101
0118		La Grange d'Orel	0102
0119		Clos de l'Epi-Neuf Peyres	0103
0120		Fontcouverte	0201
0121		Saint-Ruf-Trillade Sud	0301
0122		Rotondes-Barbriere	0302
0123		Saint-Chamand	0303
0124		Saint-Gabriel-Croix de Noves	
0125		Saint-Gabriel-Clos de la Murette	
0126		Chevalier de Folard-Sources Sud	
0127		Croix des Oiseaux	
0128		Rocade Sud-Cabriere	
0129		Lopy-Chemin des Deux Routes	
0130		Monclar Sud	
0131		Eisenhower-Saint Roch	
0132		Champfleury	
0133		Monclar Nord	
0134		Saint-Ruf-Trillade Nord	
0135		Saint-Jean-Saint-Genies	
0136		Stuart Nill-Malpeigne	
0137		Barthelasse-Piot étendu	



L'ensemble de ce document présente les IRIS des communes d'Avignon, Le Pontet et Sorgues classés en fonction du niveau de revenu médian des ménages par unité de consommation.

Pour alléger les tableaux, seuls les 10 IRIS les plus «pauvres» et les 10 IRIS les plus «riches» sont présentés dans les tableaux.

Les contours des ZUS d'Avignon sont présentés ci-contre.



## ● *Indice de développement*

Les indicateurs permettant de décrire les quartiers de la politique de la ville sont nombreux. Ils peuvent concerner le logement, la relation à l'emploi, le niveau de vie, l'accès aux services, la mobilité, la démographie, ... . Nous avons choisi d'analyser seulement trois indicateurs et de les agréger afin d'en faciliter la lecture.

Ces trois indicateurs couvrent les dimensions suivantes :

- Le niveau de formation : il s'agit ici d'un indicateur qui permet d'approcher l'accès à la formation (donc pour une part l'accès et l'usage de services publics), la potentialité des habitants à accéder à l'emploi (la formation étant l'un des indicateurs déterminant au regard du chômage), la participation à la vie citoyenne (les partis, les élus, la vie associative – à l'exception importante d'une partie de la vie associative sportive- sont dominés par des personnes ayant un niveau de formation important, souvent au-delà du bac). Nous avons donc retenu la part des hauts niveaux de formation (Bac+2 et plus) parmi la population ayant achevé ses études. Cet indicateur permet d'estimer **le capital social** d'un territoire.

- Le niveau de revenu des habitants des territoires offre une lecture essentielle soit de la pauvreté, soit des capacités économique de ses habitants à consommer. Le niveau de revenu est aussi lié soit à un capital économique important, soit à une activité économique rémunératrice. Nous avons retenu le revenu médian par unité de consommation qui nous permet d'approcher **le niveau de vie** des habitants du territoire.

- La participation à la vie économique est aussi liée à la production que chacun d'entre nous peut faire au sein de la société. Cette production est liée à notre implication dans le système d'échange (force de travail contre rémunération). La part de notre vie à cette fonction est de plus en plus élastique : pour certains le travail peut commencer très rapidement (ce qui est le cas pour beaucoup de jeunes dans les quartiers), pour d'autres le travail peut commencer tardivement (après des études par exemple) ou alors se terminer bien après 60 ans. Nous avons donc retenu une tranche d'âge se limitant à la période située entre 25 et 54 ans qui est la tranche d'âge où la très grande partie des actifs va être en situation de production. L'indicateur permet de définir la part de la population active occupée (c'est à dire la population occupant réellement un emploi) ayant entre 25 et 54 ans parmi l'ensemble de la population qui a cet âge là. Ainsi, plus l'indicateur est important et plus la population est impliquée dans la vie active et inversement, plus l'indicateur est faible et moins il y a d'actifs occupés.

L'indicateur synthétique est basé sur la mesure de l'écart entre la France et chacun des IRIS. Chacun des trois indicateurs tient ensuite compte de la valeur moyenne de l'indicateur au niveau national (car il y a des pourcentages et pour le revenu une dimension monétaire). Ainsi, quand la valeur est inférieure à zéro, cela signifie qu'au regard des trois indicateurs il y a une situation globalement plus défavorable pour ce quartier au regard de l'ensemble de la France, même s'il se peut qu'un des indicateurs soit mieux positionné.

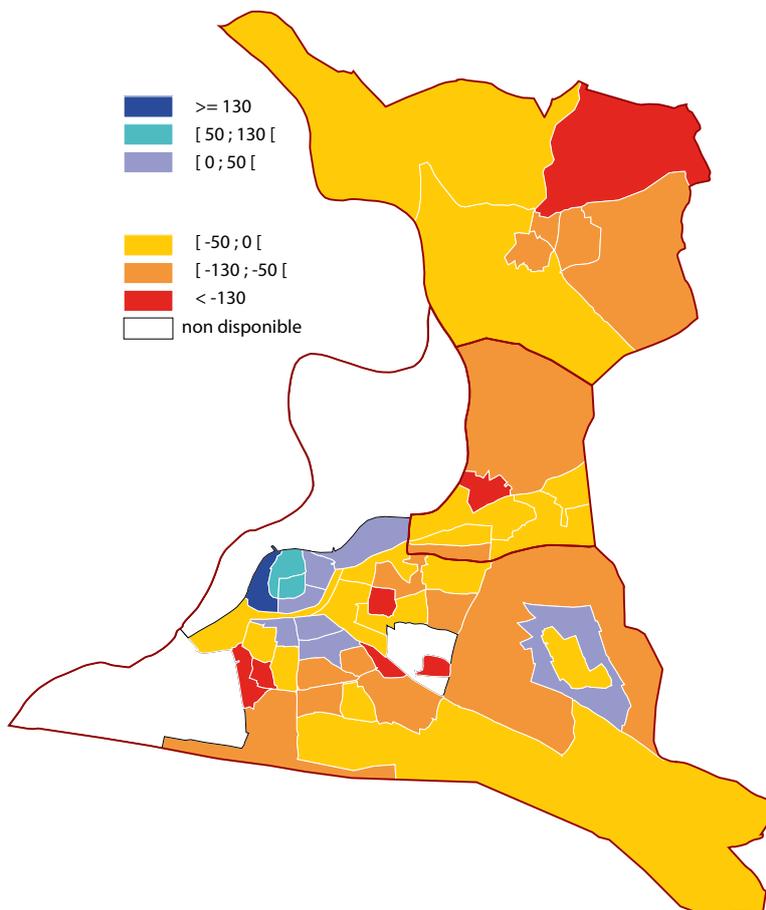
Le tableau ci-dessous illustre la situation des IRIS des communes d'Avignon, du Pontet et de Sorgues disposant des revenus médians les plus faibles et les plus élevés :

Commune	IRIS	Population	Part des actifs occupés en %	Part des hauts niveaux de formation en %	Revenu Médian par UC	Indice de dynamique territoriale
Avignon	Monclar Sud	2 644	36,7	4,8	6 125	-202
Avignon	Saint-Chamand	2 398	42,9	6,7	7 087	-181
Avignon	La Grange d'Orel	2 627	47,9	9,7	7 241	-162
Avignon	Eisenhower-Saint Roch	1 888	42,0	6,1	7 790	-181
Avignon	Rotondes-Barbiere	1 987	52,5	10,9	7 985	-147
Avignon	Rocade Sud-Cabriere	4 406	55,6	13,5	8 430	-130
Avignon	Saint-Gabriel-Croix de Noves	2 019	52,0	14,6	9 901	-123
Le Pontet	Centre Ville	2 067	63,1	6,9	10 130	-139
Sorgues	La Montagne	1 320	58,1	9,5	10 378	-133
Avignon	Chevalier de Folard-Sources Sud	4 235	62,0	19,0	10 689	-87
...						
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Sud	2 746	80,3	26,9	17 811	6
Avignon	Synagogue-Bonaventure	2 968	80,0	27,3	17 988	8
Le Pontet	Les Orchidees	1 887	73,5	15,9	18 059	-47
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Nord	2 601	77,2	30,3	18 090	17
Avignon	Montfavet Pericentre	4 560	82,4	27,3	18 552	14
Le Pontet	Arbalestiere	2 175	82,6	14,7	18 822	-37
Avignon	Monclar Nord	2 023	74,7	33,5	18 843	31
Avignon	La Balance-Palais des Papes	3 326	74,1	50,3	19 334	102
Avignon	Saint-Gabriel-Clos de la Murette	1 122	79,0	20,5	21 041	-5
Avignon	La Balance-Raspail	2 202	81,8	49,6	23 751	133

Source : INSEE recensement de la population 2009, DGI 2009 ; calcul COMPAS

L'ensemble des 10 IRIS disposant des revenus les plus faibles ont un indice de dynamique territoriale négatif. Ils font partie des 20% des IRIS de France disposant des plus faibles indices de dynamique territoriale, dont 5 dans les 5% des IRIS de France où l'indice est le plus faible. A l'opposé, seulement 3 IRIS disposant des revenus les plus élevés ont un indice négatif. 2 IRIS appartiennent même aux 20% des IRIS de France où l'indice est le plus élevé

Indice de développement territorial - 2009



● *Évolution de l'indice de développement depuis 2000*

Commune	IRIS	IDT 2000	IDT 2009	évolution 2000-2009
Avignon	Monclar Sud	-77	-202	-125
Avignon	Saint-Chamand	-65	-181	-117
Avignon	La Grange d'Orel	-60	-162	-102
Avignon	Eisenhower-Saint Roch	-55	-181	-126
Avignon	Rotondes-Barbiere	-59	-147	-88
Avignon	Rocade Sud-Cabriere	-49	-130	-81
Avignon	Saint-Gabriel-Croix de Noves	-51	-123	-72
Le Pontet	Centre Ville	-44	-139	-95
Sorgues	La Montagne	-57	-133	-77
Avignon	Chevalier de Folard-Sources Sud	-37	-87	-51
...				
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Sud	-6	6	+11
Avignon	Synagogue-Bonaventure	-8	8	+16
Le Pontet	Les Orchidees	-3	-47	-44
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Nord	-3	17	+21
Avignon	Montfavet Pericentre	2	14	+12
Le Pontet	Arbalestiere	0	-37	-37
Avignon	Monclar Nord	11	31	+20
Avignon	La Balance-Palais des Papes	10	102	+92
Avignon	Saint-Gabriel-Clos de la Murette	33	-5	-38
Avignon	La Balance-Raspail	31	133	+102

Source : INSEE recensement de la population 1999-2009, DGI 2001-2009 ; calcul COMPAS

L'ensemble des IRIS les plus pauvres ont vu leur indice baisser entre 2000 et 2009, contre seulement 2 des IRIS les plus riches, les autres ayant tous progressé positivement. Ainsi les écarts continuent à se creuser, entre les territoires riches et dynamiques socio-économiquement et les territoires les plus pauvres où il y a une baisse parfois même très significative de la situation économique et sociale.

## Les populations

### ● Évolution de population municipale

Diminution de 5,5% de la population des territoires les plus pauvres

#### Évolution de la population

Commune	IRIS	Population 2009	Evolution de la population 1999-2009*		
			Effectifs	%	moyenne annuelle en %
Avignon	Monclar Sud	2 644	-1 021	-27,9	-4,0
Avignon	Saint-Chamand	2 398	+208	+9,5	+1,1
Avignon	La Grange d'Orel	2 627	-190	-6,7	-0,9
Avignon	Eisenhower-Saint Roch	1 888	+65	+3,5	+0,4
Avignon	Rotondes-Barbiere	1 987	+79	+4,1	+0,5
Avignon	Rocade Sud-Cabriere	4 406	+77	+1,8	+0,2
Avignon	Saint-Gabriel-Croix de Noves	2 019	-22	-1,1	-0,1
Le Pontet	Centre Ville	2 067	-103	-4,8	-0,6
Sorgues	La Montagne	1 320	-684	-34,1	-5,1
Avignon	Chevalier de Folard-Sources Sud	4 235	+92	+2,2	+0,3
<i>territoires pauvres</i>		25 588	-1 502	-5,5	-0,7
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Sud	2 746	-201	-6,8	-0,9
Avignon	Synagogue-Bonaventure	2 968	+65	+2,2	+0,3
Le Pontet	Les Orchidees	1 887	+116	+6,6	+0,8
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Nord	2 601	-20	-0,8	-0,1
Avignon	Montfavet Pericentre	4 560	+98	+2,2	+0,3
Le Pontet	Arbalestiere	2 175	-57	-2,6	-0,3
Avignon	Monclar Nord	2 023	-62	-3,0	-0,4
Avignon	La Balance-Palais des Papes	3 326	+174	+5,5	+0,7
Avignon	Saint-Gabriel-Clos de la Murette	1 122	-45	-3,9	-0,5
Avignon	La Balance-Raspail	2 202	+30	+1,4	+0,2
<i>territoires riches</i>		25 611	+99	+0,4	+0,0
Avignon		89 592	+3 992	+4,6	+0,5
Le Pontet		16 891	+1 300	+8,3	+1,0
Sorgues		18 040	+501	+2,9	+0,4
France Métropolitaine		62 465 709	+3 945 021	+6,7	+0,8

\* La population de 1999 prise en compte ici n'est pas la population municipale, non disponible en infra-communal

Source : INSEE - RP

Depuis 1999, les 10 territoires les plus pauvres des communes d'Avignon, du Pontet et de Sorgues ont perdu 5,5% de leur population, soit 1 500 personnes en 10 ans. Le seul IRIS de Monclar Sud a perdu 1 021 personnes depuis 1999, soit 28% de sa population de 1999 (restructuration importante de ce quartier dans le cadre du Programme de Rénovation Urbain). Le territoire de la Montagne à Sorgues a perdu également 34% de sa population, soit 684 personnes en moins depuis 1999. Ainsi, le poids des quartiers les plus pauvres parmi la population des 3 communes est moins important en 2009, il représente 21% de la population totale contre 23% en 1999.

A l'inverse, les territoires les plus riches ont légèrement augmenté en population, +0,4% en moyenne entre 1999 et 2009. Cette augmentation est cependant très faible par rapport à l'évolution des 3 communes (+3% à Sorgues, +5% à Avignon et +8% au Pontet). Le poids de ces quartiers dans la population a peu évolué, ils représentent 21% de la population aussi bien en 1999 qu'en 2009.

# L'isolement

## ● Isolement résidentiel

L'isolement résidentiel représente près de la moitié des ménages des territoires pauvres

### Isolement résidentiel

Commune	IRIS	Ménages composés d'un seul adulte**		Poids parmi les ménages en %		Personnes isolées sans enfant		Familles monoparentales	
		2009	Evolution*	1999	2009	2009	Evolution*	2009	Evolution*
Avignon	Monclar Sud	352	+57	33,1	42,6	199	+40	153	+17
Avignon	Saint-Chamand	392	-16	49,9	48,5	170	-98	222	+82
Avignon	La Grange d'Orel	584	-33	56,2	56,8	351	-22	233	-11
Avignon	Eisenhower-Saint Roch	307	-31	46,0	43,4	205	-37	102	+6
Avignon	Rotondes-Barbiere	425	-50	57,0	54,5	281	-70	145	+21
Avignon	Rocade Sud-Cabriere	759	-199	52,8	44,3	531	-123	228	-76
Avignon	Saint-Gabriel-Croix de Noves	380	-48	53,3	47,0	257	+1	123	-49
Le Pontet	Centre Ville	462	+59	47,4	53,3	329	+26	133	+33
Sorgues	La Montagne	183	+37	27,4	37,6	121	+39	62	-2
Avignon	Chevalier de Folard-Sources Sud	893	-22	50,2	50,4	622	-65	271	+43
<b>territoires pauvres</b>		<b>4 736</b>	<b>-247</b>	<b>48,9</b>	<b>48,4</b>	<b>3 065</b>	<b>-310</b>	<b>1 672</b>	<b>+64</b>
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Sud	720	+26	48,8	50,9	629	+83	92	-56
Avignon	Synagogue-Bonaventure	895	+52	57,4	57,6	755	+28	141	+25
Le Pontet	Les Orchidees	301	+72	32,8	39,1	218	+77	83	-5
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Nord	920	+81	58,7	63,6	748	+49	173	+33
Avignon	Montfavet Pericentre	752	+146	34,6	38,8	540	+110	212	+36
Le Pontet	Arbalestiere	306	+37	30,9	33,4	207	+30	99	+7
Avignon	Monclar Nord	688	+66	56,5	61,2	572	+50	116	+16
Avignon	La Balance-Palais des Papes	1 301	+185	66,5	65,9	1 127	+147	174	+38
Avignon	Saint-Gabriel-Clos de la Murette	163	+37	27,0	33,1	117	+27	47	+11
Avignon	La Balance-Raspail	805	+55	60,3	62,0	738	+64	67	-9
<b>territoires riches</b>		<b>6 852</b>	<b>+758</b>	<b>50,3</b>	<b>53,0</b>	<b>5 648</b>	<b>+662</b>	<b>1 204</b>	<b>+96</b>
Avignon		22 941	+2 563	53,2	54,8	18 098	+2 296	4 843	+267
Le Pontet		2 714	+768	34,1	40,8	1 913	+603	802	+166
Sorgues		3 049	+717	36,3	41,2	2 214	+530	836	+188
<b>France Métropolitaine</b>		<b>11 365 920</b>	<b>+2 000 809</b>	<b>39,3</b>	<b>42,3</b>	<b>9 062 418</b>	<b>+1 681 906</b>	<b>2 303 503</b>	<b>+318 904</b>

\*\*personnes isolées sans enfant+ familles monoparentales

\*évolution 1999-2009

Source: INSEE RP 1999-2009

48% des ménages des territoires pauvres sont des ménages composés d'un seul adulte (personnes isolées sans enfant ou familles monoparentales). Ce nombre est en baisse sur ces territoires depuis 1999 (247 ménages en moins : 310 personnes isolées en moins pour 64 familles monoparentales en plus).

L'augmentation de ces ménages est surtout importante sur les territoires les plus riches (758 ménages en plus : 662 personnes isolées et 96 familles monoparentales en plus). Ils représentent 53% des ménages de ces territoires en 2009 (contre 50% en 1999). L'évolution de ces ménages est liée à la fois aux modes de formation des couples, aux phénomènes de décohabitation et au vieillissement de la population (les personnes âgées vivent davantage seules surtout les femmes âgées).

# Les mouvements de population

## ● Nouveaux arrivants

### Un taux de rotation de la population faible sur les territoires pauvres

#### Nouveaux arrivants sur la commune

Commune	IRIS	Nouveaux arrivants sur la commune (2003-2008)		Sédentaires		dont ayant changé de logement	
		Effectifs	% pop* 2008	Effectifs	% pop* 2008	Effectifs	% pop* sédentaire 2008
Avignon	Monclar Sud	205	8,4	2 249	91,6	310	13,8
Avignon	Saint-Chamand	408	18,2	1 831	81,8	297	16,2
Avignon	La Grange d'Orel	392	15,6	2 120	84,4	327	15,4
Avignon	Eisenhower-Saint Roch	308	18,3	1 377	81,7	289	21,0
Avignon	Rotondes-Barbiere	325	19,1	1 379	80,9	284	20,6
Avignon	Rocade Sud-Cabriere	519	13,4	3 346	86,6	688	20,6
Avignon	Saint-Gabriel-Croix de Noves	326	16,5	1 646	83,5	371	22,6
Le Pontet	Centre Ville	303	16,8	1 496	83,2	298	19,9
Sorgues	La Montagne	196	14,4	1 171	85,6	290	24,7
Avignon	Chevalier de Folard-Sources Sud	571	14,6	3 345	85,4	766	22,9
<i>territoires pauvres</i>		3 553	15,1	19 960	84,9	3 921	19,6
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Sud	361	13,9	2 228	86,1	444	19,9
Avignon	Synagogue-Bonaventure	845	31,7	1 818	68,3	477	26,2
Le Pontet	Les Orchidees	469	25,5	1 373	74,5	157	11,4
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Nord	663	26,0	1 888	74,0	517	27,4
Avignon	Montfavet Pericentre	595	13,9	3 674	86,1	556	15,1
Le Pontet	Arbalestiere	282	13,6	1 788	86,4	148	8,3
Avignon	Monclar Nord	452	22,9	1 522	77,1	280	18,4
Avignon	La Balance-Palais des Papes	1 092	34,5	2 073	65,5	633	30,5
Avignon	Saint-Gabriel-Clos de la Murette	92	8,7	968	91,3	185	19,1
Avignon	La Balance-Raspail	785	36,4	1 370	63,6	291	21,2
<i>territoires riches</i>		5 636	23,2	18 701	76,8	3 687	19,7
Avignon		19 051	22,7	64 950	77,3	14 335	22,1
Le Pontet		3 309	20,8	12 625	79,2	1 970	15,6
Sorgues		3 453	20,2	13 611	79,8	2 389	17,5
France Métropolitaine		14 072 776	24,1	44 229 738	75,9	6 497 675	14,7

\* population de 5 ans et plus

Source : INSEE - RP 2008

Les territoires pauvres sont constitués de seulement 15% de nouveaux arrivants parmi la population de 5 ans et plus habitant ces territoires contre 23% en moyenne sur les territoires les plus riches. Ainsi, le taux de rotation de la population est beaucoup moins important sur les territoires pauvres où les habitants sont davantage sédentaires (85% de la population habitaient le même logement 5 ans auparavant contre 77% sur les territoires les plus riches).

D'un territoire à l'autre, la variation du poids des nouveaux arrivants et du taux de rotation dans les logements s'explique majoritairement par deux facteurs : le poids des nouvelles constructions et le type d'habitat dominant. Les nouvelles constructions attirent de nouveaux habitants, il s'agit d'« arrivées nettes » de populations. Alors que selon le type d'habitat du territoire, c'est le rythme de renouvellement de la population qui diffère, avec un renouvellement généralement plus rapide dans le parc locatif (et notamment le parc locatif privé) que chez les propriétaires, et dans les petits logements que dans les grands logements.

# Le vieillissement de la population

## ● Évolution de la population âgée

Une évolution de personnes âgées à venir plus importante sur les territoires pauvres

Commune	IRIS	60 ans et plus		75 ans et plus		Evolution des 75 ans et plus 1999-2009		Indice d'évolution des générations âgées (60-74 ans / 75 ans et plus)
		Effectifs	% pop totale	Effectifs	% pop totale	Effectifs	%	
Avignon	Monclar Sud	363	13,7	85	3,2	+0	+0,3	3,26
Avignon	Saint-Chamand	290	12,1	110	4,6	+31	+39,4	1,63
Avignon	La Grange d'Orel	444	16,9	187	7,1	-8	-4,1	1,38
Avignon	Eisenhower-Saint Roch	376	19,9	78	4,2	-84	-51,6	3,79
Avignon	Rotondes-Barbiere	347	17,5	125	6,3	-38	-23,3	1,78
Avignon	Rocade Sud-Cabriere	813	18,4	319	7,2	+7	+2,2	1,55
Avignon	Saint-Gabriel-Croix de Noves	432	21,4	168	8,3	+35	+26,0	1,58
Le Pontet	Centre Ville	458	22,2	213	10,3	+26	+14,1	1,15
Sorgues	La Montagne	329	24,9	115	8,7	+69	+149,7	1,86
Avignon	Chevalier de Folard-Sources Sud	843	19,9	405	9,6	+10	+2,5	1,08
<i>territoires pauvres</i>		<b>4 694</b>	<b>18,3</b>	<b>1 805</b>	<b>7,1</b>	<b>+48</b>	<b>+2,7</b>	<b>1,60</b>
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Sud	888	32,3	423	15,4	-9	-2,1	1,10
Avignon	Synagogue-Bonaventure	574	19,3	229	7,7	+25	+12,2	1,51
Le Pontet	Les Orchidees	492	26,1	201	10,7	+95	+89,9	1,44
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Nord	698	26,8	302	11,6	-80	-21,1	1,31
Avignon	Montfavet Pericentre	1 263	27,7	463	10,2	+213	+85,3	1,73
Le Pontet	Arbalestiere	765	35,2	228	10,5	+112	+96,2	2,36
Avignon	Monclar Nord	603	29,8	307	15,2	-21	-6,5	0,97
Avignon	La Balance-Palais des Papes	701	21,1	281	8,4	+42	+17,5	1,50
Avignon	Saint-Gabriel-Clos de la Murette	496	44,2	144	12,8	+77	+115,0	2,44
Avignon	La Balance-Raspail	688	31,3	307	14,0	+24	+8,6	1,24
<i>territoires riches</i>		<b>7 167</b>	<b>28,0</b>	<b>2 884</b>	<b>11,3</b>	<b>+477</b>	<b>+19,8</b>	<b>1,49</b>
Avignon		19 841	22,1	8 130	9,1	+676	+9,1	1,44
Le Pontet		3 978	23,6	1 475	8,7	+512	+53,2	1,70
Sorgues		4 113	22,8	1 609	8,9	+461	+40,2	1,56
France Métropolitaine		<b>14 086 066</b>	<b>22,6</b>	<b>5 515 244</b>	<b>8,8</b>	<b>+1 010 333</b>	<b>+22,4</b>	<b>1,55</b>

Source: INSEE, RP 2009

Ces dix dernières années, l'évolution des personnes âgées de 75 ans et plus a été moins importante sur les territoires pauvres (+2,7% contre près de 20% sur les territoires riches). Par contre, ces prochaines années, l'évolution sera plus importante sur ces territoires avec un indice d'évolution des générations âgées de 1,60 contre 1,49 sur les territoires riches.

Cependant, notons que la part des personnes âgées est très importante sur les territoires riches (28% de 60 ans et plus et 11% de 75 ans et plus contre respectivement 18% de 60 ans et plus et 7% de 75 ans sur les territoires les plus pauvres).

L'évolution des populations âgées sur les territoires dépend à la fois du nombre de personnes présentes et à venir sur chacun d'entre eux. Celle-ci est liée à leur histoire et à leur développement. Les territoires qui ont connu une forte croissance démographique dans les années 60 et 70 vont être plus particulièrement concernés dans les prochaines années, ceux qui se sont développés avant «ont déjà vieilli», et ceux qui se sont développés après le seront dans un avenir un peu plus lointain.

## Les ménages

### ● Taille des ménages

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Remarque : Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

### Une diminution moins rapide de la taille des ménages sur les territoires pauvres

#### Évolution de la taille moyenne des ménages 1990-2009

Commune	IRIS	Taille moyenne des ménages			Nombre de ménages		
		1990	1999	2009	1990	1999	2009
Avignon	Monclar Sud	3,64	4,11	3,20	1 021	892	827
Avignon	Saint-Chamand	2,64	2,68	2,97	850	817	808
Avignon	La Grange d'Orel	2,45	2,51	2,56	1 144	1 098	1 027
Avignon	Eisenhower-Saint Roch	2,30	2,42	2,67	793	734	707
Avignon	Rotondes-Barbiere	2,27	2,29	2,52	856	833	781
Avignon	Rocade Sud-Cabriere	2,40	2,38	2,57	1 812	1 816	1 714
Avignon	Saint-Gabriel-Croix de Noves	2,59	2,53	2,50	801	803	809
Le Pontet	Centre Ville	2,69	2,52	2,38	818	850	867
Sorgues	La Montagne	4,09	3,70	2,59	600	532	486
Avignon	Chevalier de Folard-Sources Sud	2,35	2,26	2,39	1 855	1 823	1 770
<b>territoires pauvres</b>		<b>2,65</b>	<b>2,64</b>	<b>2,60</b>	<b>10 550</b>	<b>10 198</b>	<b>9 796</b>
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Sud	2,17	2,06	1,94	1 429	1 422	1 414
Avignon	Synagogue-Bonaventure	2,21	1,93	1,91	920	1 468	1 553
Le Pontet	Les Orchidees	2,85	2,53	2,37	697	699	768
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Nord	1,91	1,82	1,79	1 293	1 430	1 448
Avignon	Montfavet Pericentre	2,71	2,53	2,35	1 591	1 750	1 941
Le Pontet	Arbalestiere	3,04	2,57	2,37	810	870	917
Avignon	Monclar Nord	1,96	1,89	1,80	1 085	1 100	1 125
Avignon	La Balance-Palais des Papes	1,83	1,70	1,68	1 687	1 679	1 975
Avignon	Saint-Gabriel-Clos de la Murette	3,17	2,49	2,26	566	466	493
Avignon	La Balance-Raspail	1,88	1,70	1,66	1 246	1 243	1 299
<b>territoires riches</b>		<b>2,27</b>	<b>2,06</b>	<b>1,97</b>	<b>11 324</b>	<b>12 127</b>	<b>12 933</b>
Avignon		2,30	2,18	2,10	36 785	38 319	41 859
Le Pontet		2,93	2,66	2,39	5 252	5 708	6 653
Sorgues		2,86	2,63	2,40	5 936	6 424	7 395
<b>France Métropolitaine</b>		<b>2,57</b>	<b>2,40</b>	<b>2,27</b>	<b>21 540 479</b>	<b>23 810 161</b>	<b>26 866 279</b>

Source : INSEE - RP

La diminution de la taille moyenne des ménages est moins rapide sur les territoires pauvres (passant de 2,65 en 1990 à 2,60 en 2009) et elle reste bien plus élevée que la moyenne des territoires riches (2,27 en 1990 et 1,97 en 2009). En règle générale, les territoires sur lesquels la taille moyenne des ménages est la plus faible sont les quartiers «historiques» des communes, souvent peuplés de populations âgées, de personnes seules ou de familles monoparentales.

Certains quartiers, la moitié des territoires parmi les plus pauvres, ont même vu leur taille moyenne des ménages augmenter entre 1990 et 2009 (Saint-Chamand, La Grange d'Orel, Eisenhower-Saint Roch, Rocade Sud-Cabrière et Chevalier de Folard-Sources Sud). Cela est dû principalement à l'augmentation du poids des familles nombreuses sur ces territoires (cette part est passée de 30% en 1999 à 40% en 2009 sur Saint-Chamand par exemple).

#### Tendances : la taille des ménages baisse

Le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 2,9 à 2,3 entre le milieu des années 1970 et 2008. Deux grands facteurs influencent cette évolution : les modifications de la structure par âge de la population et du mode de formation des couples. Les jeunes attendent plus longtemps pour former un couple et les couples qui existent se défont plus souvent qu'autrefois. Vers la cinquantaine, s'amorce le départ des enfants : les ménages âgés sont de taille réduite et leur part dans l'ensemble s'accroît, ce qui joue sur la taille moyenne des ménages.

La diminution de la taille des ménages a un effet massif dans le domaine du logement. Avec 2,88 personnes par ménage (comme en 1975), 63 millions de personnes ont besoin de 21,9 millions de logements. Avec 2,3 personnes, il faut 27,4 millions logements. D'où une partie de la pénurie de ces dernières années.

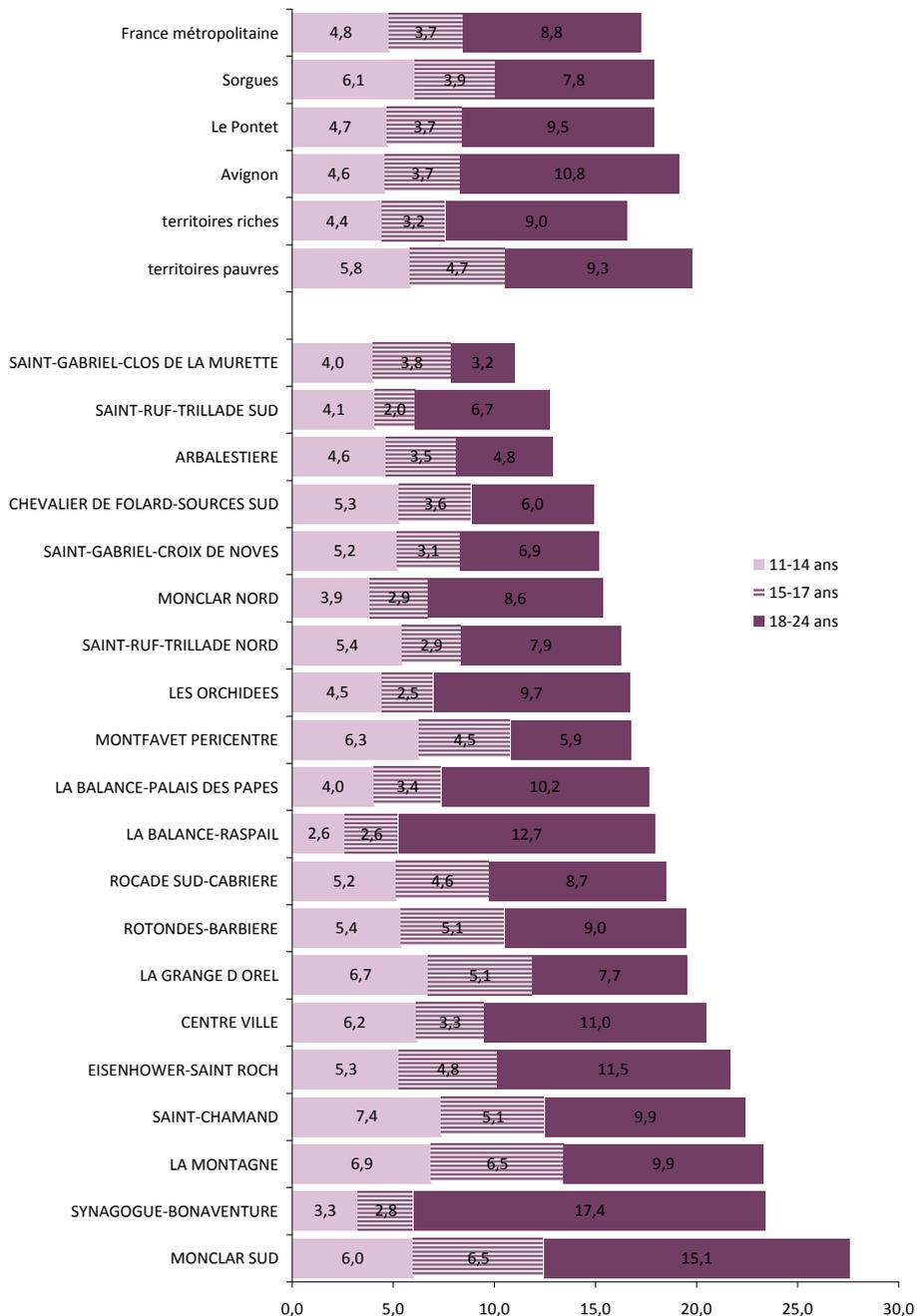
L'Insee prévoit que la taille moyenne devrait approcher les deux personnes par ménage en 2030, accroissant encore la demande. L'évolution pourrait être moins accentuée pour deux raisons : d'une part, la fécondité remonte depuis 10 ans, d'autre part les scolarités ne s'allongent plus, ce qui devrait stabiliser l'âge de la formation des couples. Dans tous les cas, le besoin en logement - notamment pour les jeunes adultes - restera l'un des enjeux sociaux forts des années qui viennent.

# La population jeune

## ● 11-24 ans

### 20% de jeunes de 11-24 ans sur les territoires pauvres

Part des 11-24 ans dans la population totale en %



Source : INSEE, RP 2009

Bien qu'elle soit en baisse, la part des jeunes de 11-24 ans reste importante sur les territoires les plus pauvres (22% en 1999 contre 20% en 2009). Elle atteint 28% sur le quartier de Monclar Sud dont 15% de jeunes de 18-24 ans.

Excepté sur le quartier Synagogue-Bonaventure (23% de 11-24 ans dont 17% de 18-24 ans), la part des jeunes est faible sur les territoires les plus riches et elle a peu évolué (17% en 1999 à 16,6% en 2009).

## La petite enfance

### ● Naissances

#### Un nombre de naissances et un taux de fécondité très important sur les territoires pauvres

##### Naissances au lieu de domicile de la mère

Commune	IRIS	Naissances domiciliées (moyenne 2008-2010)	Poids parmi l'ensemble des naissances en %	Taux estimé de fécondité* en % (moyenne 2008-2010)
Avignon	Monclar Sud	55	2,9	9,5
Avignon	Saint-Chamand	61	3,2	11,3
Avignon	La Grange d'Orel	59	3,1	10,8
Avignon	Eisenhower-Saint Roch	52	2,7	12,7
Avignon	Rotondes-Barbiere	36	1,9	8,4
Avignon	Rocade Sud-Cabriere	90	4,7	10,6
Avignon	Saint-Gabriel-Croix de Noves	43	2,2	10,8
Le Pontet	Centre Ville	36	1,9	8,2
Sorgues	La Montagne	21	1,1	9,3
Avignon	Chevalier de Folard-Sources Sud	104	5,4	11,6
<b>territoires pauvres</b>		<b>557</b>	<b>29,0</b>	<b>10,5</b>
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Sud	42	2,2	8,9
Avignon	Synagogue-Bonaventure	37	1,9	4,7
Le Pontet	Les Orchidees	20	1,0	5,8
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Nord	46	2,4	8,0
Avignon	Montfayet Pericentre	45	2,3	6,2
Le Pontet	Arbaletiere	15	0,8	4,9
Avignon	Monclar Nord	24	1,2	5,7
Avignon	La Balance-Palais des Papes	30	1,6	3,8
Avignon	Saint-Gabriel-Clos de la Murette	10	0,5	7,5
Avignon	La Balance-Raspail	18	0,9	4,0
<b>territoires riches</b>		<b>286</b>	<b>14,9</b>	<b>5,8</b>
Avignon		1 447	75,2	7,5
Le Pontet		220	11,5	7,5
Sorgues		257	13,3	7,3
<b>France Métropolitaine</b>		<b>813 025</b>	<b>-</b>	<b>6,7</b>

\* Nombre de naissances pour 100 femmes de 15-44 ans

Source : INSEE Etat-Civil et RP 2009

Près de 2 fois plus de naissances sont enregistrées sur les 10 territoires les plus pauvres par rapport aux 10 territoires les plus riches (avec respectivement 557 naissances contre 286 naissances). Les territoires les plus pauvres regroupent ainsi 29% des naissances des 3 communes en moyenne, contre seulement 15% sur les territoires riches. Le taux de fécondité atteint également 10,5% sur les territoires pauvres contre seulement 5,8% sur les quartiers les plus riches.

## Les populations en lien avec l'immigration

### ● Population vivant dans un ménage en lien avec l'immigration

**53% de la population des territoires pauvres vit dans un ménage en lien avec l'immigration**

Population vivant dans un ménage en lien avec l'immigration\*

Commune	IRIS	Population vivant dans un ménage en lien avec l'immigration*	Part parmi la population totale en %	Population étrangère	Part parmi la population totale en %
Avignon	Monclar Sud	2 111	79,9	1 089	41,2
Avignon	Saint-Chamand	1 342	56,0	508	21,2
Avignon	La Grange d'Orel	1 197	45,5	539	20,5
Avignon	Eisenhower-Saint Roch	1 228	65,1	641	34,0
Avignon	Rotondes-Barbiere	1 083	54,8	385	19,4
Avignon	Rocade Sud-Cabriere	2 125	48,2	664	15,1
Avignon	Saint-Gabriel-Croix de Noves	1 011	50,1	199	9,9
Le Pontet	Centre Ville	971	47,0	453	21,9
Sorgues	La Montagne	707	53,6	372	28,2
Avignon	Chevalier de Folard-Sources Sud	1 821	43,1	710	16,8
<b>territoires pauvres</b>		<b>13 597</b>	<b>53,2</b>	<b>5 560</b>	<b>21,7</b>
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Sud	545	19,9	165	6,0
Avignon	Synagogue-Bonaventure	575	19,4	192	6,5
Le Pontet	Les Orchidees	579	30,7	196	10,4
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Nord	385	14,8	121	4,7
Avignon	Montfavet Pericentre	741	16,2	101	2,2
Le Pontet	Arbalestiere	321	14,8	36	1,7
Avignon	Monclar Nord	296	14,6	128	6,3
Avignon	La Balance-Palais des Papes	450	13,6	179	5,4
Avignon	Saint-Gabriel-Clos de la Murette	265	23,6	65	5,8
Avignon	La Balance-Raspail	280	12,8	92	4,2
<b>territoires riches</b>		<b>4 438</b>	<b>17,3</b>	<b>1 275</b>	<b>5,0</b>
Avignon		28 235	31,5	9 836	11,0
Le Pontet		4 729	28,0	1 534	9,1
Sorgues		4 527	25,1	1 653	9,2

\* Population vivant dans un ménage où au moins une personne est immigrée

Source : INSEE - RP fichier détail 2009

Plus de la moitié de la population des territoires les plus pauvres vit dans un ménage où au moins une personne est immigrée contre 17% sur les territoires les plus riches. Cette population atteint près de 80% sur l'IRIS de Monclar Sud.

La population étrangère varie quant à elle de 5% sur les territoires riches à 22% sur les territoires les plus pauvres (dont 41% sur Monclar Sud).

● *Population active issue de l'immigration*

**La moitié de la population active est en lien avec l'immigration sur les territoires pauvres**

Commune	IRIS	Population active vivant dans un ménage en lien avec l'immigration*	Part parmi la population active totale en %	Chômeurs vivant dans un ménage en lien avec l'immigration*	Indice de chômage estimé en %	Indice de chômage global estimé en %
Avignon	Monclar Sud	721	80,7	322	44,6	43,6
Avignon	Saint-Chamand	484	54,1	238	49,2	42,6
Avignon	La Grange d'Orel	430	45,3	208	48,5	38,6
Avignon	Eisenhower-Saint Roch	438	66,3	216	49,3	43,3
Avignon	Rotondes-Barbiere	381	49,7	145	38,1	34,5
Avignon	Rocade Sud-Cabriere	760	45,0	327	43,0	29,7
Avignon	Saint-Gabriel-Croix de Noves	388	51,7	181	46,7	32,4
Le Pontet	Centre Ville	358	41,6	100	28,0	25,6
Sorgues	La Montagne	241	46,6	107	44,4	27,1
Avignon	Chevalier de Folard-Sources Sud	667	40,0	246	36,9	24,3
<i>territoires pauvres</i>		4 868	50,4	2 091	43,0	33,2
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Sud	201	16,4	93	46,0	12,0
Avignon	Synagogue-Bonaventure	283	19,0	179	63,3	14,6
Le Pontet	Les Orchidees	238	29,2	73	30,5	17,9
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Nord	189	15,4	138	73,3	16,6
Avignon	Montfavet Pericentre	283	14,8	137	48,3	9,6
Le Pontet	Arbalestiere	124	15,0	56	44,9	9,0
Avignon	Monclar Nord	144	15,4	111	77,4	17,0
Avignon	La Balance-Palais des Papes	265	14,7	229	86,1	16,3
Avignon	Saint-Gabriel-Clos de la Murette	85	23,3	27	31,8	13,0
Avignon	La Balance-Raspail	126	11,6	117	92,6	12,3
<i>territoires riches</i>		1 937	16,6	1 158	59,8	13,7
Avignon		10 884	27,6	3 891	35,8	21,3
Le Pontet		1 564	21,4	372	23,8	14,3
Sorgues		1 622	20,3	434	26,8	15,0

\* Population vivant dans un ménage où au moins une personne est immigrée

Source : INSEE - RP fichier détail 2009

La moitié de la population active sur les territoires pauvres vit dans un ménage où au moins une personne est immigrée, contre seulement 17% sur les territoires riches.

2 091 personnes en lien avec l'immigration se sont déclarées au chômage sur les territoires pauvres au dernier recensement, soit 43% de la population active en lien avec l'immigration contre 33% pour l'ensemble de la population active de ces territoires. Notons que cet indice de chômage estimé est plus élevé chez les personnes issues de l'immigration sur les territoires riches, car il atteint près de 60% de ces personnes, contre un indice de chômage estimé à 14% sur l'ensemble de la population active des quartiers riches.

## Niveaux de formation

### ● Bas et hauts niveaux de formation

Une part de hauts niveaux encore très faible sur les territoires pauvres

Bas et hauts niveaux de formation

Commune	IRIS	Population de 15 ans et plus non scolarisée en 2009	Aucun diplôme, CEP, BEPC, Brevet des collèges				Bac + 2 et plus			
			Bas niveaux de formation		Poids des bas niveaux de formation en %*		Hauts niveaux de formation		Poids des hauts niveaux de formation en %*	
			1999	2009	1999	2009	1999	2009	1999	2009
Avignon	Monclar Sud	1 693	1 559	1 252	79,4	73,9	53	82	2,7	4,8
Avignon	Saint-Chamand	1 441	863	908	61,4	63,0	91	97	6,5	6,7
Avignon	La Grange d'Orel	1 702	1 126	977	60,3	57,4	111	165	5,9	9,7
Avignon	Eisenhower-Saint Roch	1 256	833	894	63,7	71,1	123	77	9,4	6,1
Avignon	Rotondes-Barbieri	1 280	827	709	62,6	55,4	99	139	7,5	10,9
Avignon	Rocade Sud-Cabriere	2 893	1 777	1 549	58,7	53,5	251	391	8,3	13,5
Avignon	Saint-Gabriel-Croix de Noves	1 394	767	685	55,9	49,1	138	203	10,1	14,6
Le Pontet	Centre Ville	1 417	883	818	58,7	57,7	113	98	7,5	6,9
Sorgues	La Montagne	962	835	561	67,0	58,3	60	91	4,8	9,5
Avignon	Chevalier de Folard-Sources Sud	2 880	1 559	1 346	51,9	46,8	391	548	13,0	19,0
<b>territoires pauvres</b>		<b>16 918</b>	<b>11 029</b>	<b>9 699</b>	<b>61,2</b>	<b>57,3</b>	<b>1 430</b>	<b>1 891</b>	<b>7,9</b>	<b>11,2</b>
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Sud	2 163	1 202	832	51,0	38,5	419	582	17,8	26,9
Avignon	Synagogue-Bonaventure	2 013	862	643	43,8	31,9	344	549	17,5	27,3
Le Pontet	Les Orchidees	1 408	631	630	47,6	44,8	202	224	15,2	15,9
Avignon	Saint-Ruf-Trillade Nord	1 995	989	648	46,3	32,5	449	604	21,0	30,3
Avignon	Montfavet Pericentre	3 304	1 420	1 215	44,1	36,8	634	903	19,7	27,3
Le Pontet	Arbalesièrre	1 674	804	730	47,1	43,6	200	246	11,7	14,7
Avignon	Monclar Nord	1 564	646	575	38,8	36,7	474	524	28,5	33,5
Avignon	La Balance-Palais des Papes	2 482	760	515	31,2	20,8	973	1 247	40,0	50,3
Avignon	Saint-Gabriel-Clos de la Murette	884	365	309	39,5	35,0	225	181	24,4	20,5
Avignon	La Balance-Raspail	1 793	525	327	29,7	18,2	714	890	40,4	49,6
<b>territoires riches</b>		<b>19 280</b>	<b>8 204</b>	<b>6 426</b>	<b>42,1</b>	<b>33,3</b>	<b>4 634</b>	<b>5 951</b>	<b>23,8</b>	<b>30,9</b>
Avignon		63 241	30 272	25 951	50,3	41,0	11 148	15 622	18,5	24,7
Le Pontet		12 614	5 255	5 648	47,7	44,8	1 429	1 892	13,0	15,0
Sorgues		13 061	6 977	6 042	56,7	46,3	1 087	1 783	8,8	13,7
France Métropolitaine		45 329 996	19 348 984	16 173 608	46,4	35,7	7 502 712	11 105 461	18,0	24,5

\* Parmi les 15 ans et plus non scolarisés

Source: INSEE RP 1999-2009

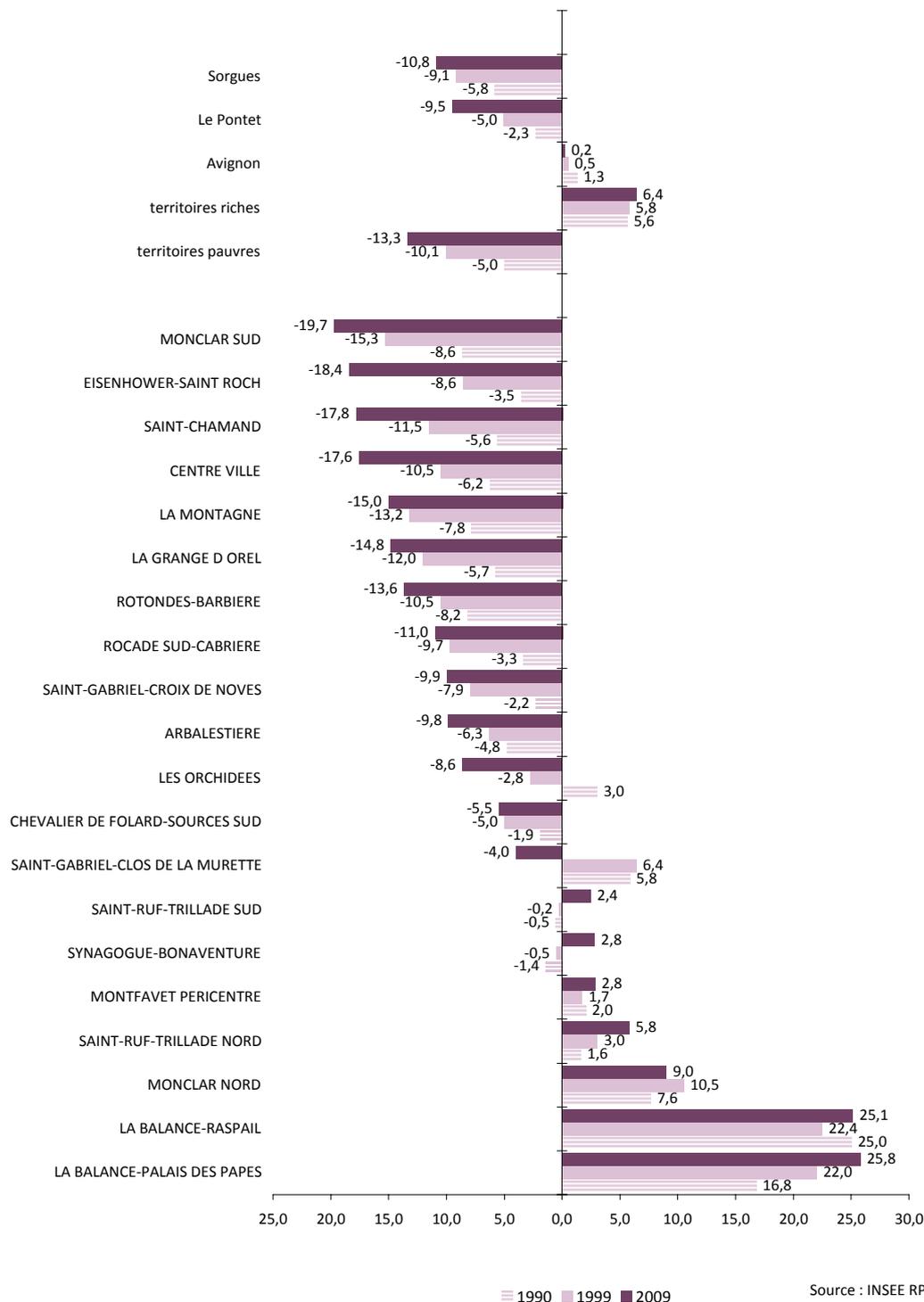
57% de la population non scolarisée est de bas niveaux de formation en 2009 contre 33% sur quartiers riches. Cette part a diminué de seulement 4 points sur les quartiers pauvres contre une baisse de 11 points sur les autres quartiers.

A l'inverse, la part des hauts niveaux de formation a augmenté de près de 7 points sur les quartiers riches (de 24% en 1999 à 31% en 2009) contre une augmentation de seulement 3 points sur les territoires pauvres (8% en 1999 à 11% en 2009). La part des hauts niveaux de formation est ainsi près de 3 fois supérieure sur les territoires les plus riches par rapport aux plus pauvres.

● *Écarts à la moyenne nationale*

**Un écart par rapport à la moyenne nationale qui se creuse sur les territoires pauvres**

Écarts à la moyenne nationale du poids des hauts niveaux de formation



Le graphique ci-dessus compare le poids des hauts niveaux de formation observés à chaque recensement aux taux observés au niveau métropolitain pour les années correspondantes. L'écart représenté graphiquement est un écart en points.

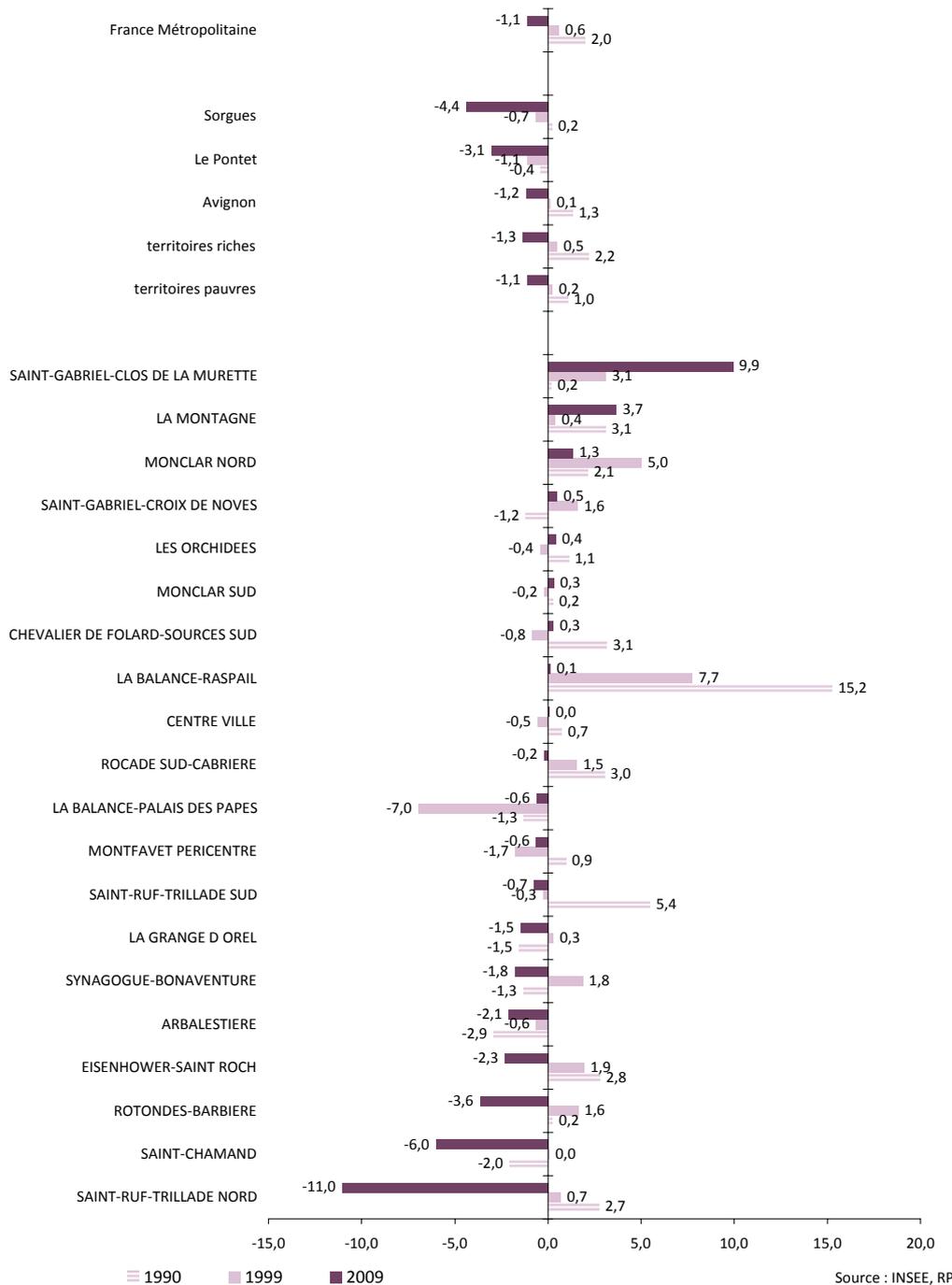
Le poids des hauts niveaux de formation observé en moyenne en France métropolitaine en 1999 était de 18%, contre 24,5% en 2009. Ce poids était de 8% en 1999 sur les territoires pauvres, et 11% en 2009. L'écart en points entre le poids des hauts niveaux de formation observé en France métropolitaine et celui observé sur les quartiers pauvres a augmenté entre 1999 et 2009, il est passé de -10 points en 1999 (8 - 18,0) à -13,5 points en 2009 (11 - 24,5).

Ainsi, les territoires pauvres ont vu leur situation en terme de niveaux de formation se dégrader au regard de la moyenne nationale (la dynamique est plus lente qu'en moyenne nationale).

● *Écarts entre hommes et femmes*

**Les écarts des niveaux de formation entre les hommes et les femmes se réduisent**

Écarts entre hommes et femmes du poids des hauts niveaux de formation



Le graphique ci-contre présente l'évolution des écarts entre hommes et femmes sur le poids des hauts niveaux de formation. Les écarts positifs correspondent à un poids des hauts niveaux de formation chez les hommes supérieur à celui des femmes. Inversement, l'écart est négatif lorsque le poids observé chez les hommes est inférieur à celui des femmes. Entre 1990 et 2009, en France métropolitaine, les écarts entre les niveaux de formation des hommes et des femmes se sont inversés. En effet, si en 1990 la part des hommes de hauts niveaux de formation (bac+2 et plus) était supérieure de 2 points à celle observée chez les femmes, les tendances se sont inversées puisqu'en 2009 on observe une proportion de femmes de hauts niveaux de formation supérieure de 1 point à celle observée chez les hommes.

Sur les territoires pauvres, l'écart entre le poids des hauts niveaux de formation des hommes et des femmes est de -1 points. A l'image de la tendance nationale, le poids des hauts niveaux de formation est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

## Statut d'occupation des logements

### ● Les résidences principales

#### 58 % de logements sociaux dans les territoires pauvres

Statut d'occupation des résidences principales

	Ensemble des résidences principales	Répartition par statut d'occupation (en %)			
		propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement
Monclar Sud	827	10,6	7,8	81,6	-
Saint-Chamand	808	7,9	4,7	86,4	1,0
La Grange d'Orel	1 027	17,3	6,2	76,1	0,4
Eisenhower-Saint Roch	707	35,7	26,1	37,0	1,1
Rotondes-Barbiere	781	18,4	13,0	66,0	2,5
Rocade Sud-Cabriere	1 714	30,9	9,5	59,0	0,6
Saint-Gabriel-Croix de Noves	809	20,5	5,4	73,1	0,9
Centre Ville	867	25,6	32,0	40,7	1,6
La Montagne	486	45,8	44,3	2,7	7,2
Chevalier de Folard-Sources Sud	1 770	33,8	22,4	43,3	0,4
territoires pauvres	9 796	25,1	15,8	57,9	1,2
Saint-Ruf-Trillade Sud	1 414	66,5	26,7	4,9	1,9
Synagogue-Bonaventure	1 553	36,3	48,5	12,7	2,5
Les Orchidees	768	69,0	27,5	1,1	2,4
Saint-Ruf-Trillade Nord	1 448	44,3	33,3	21,1	1,3
Montfavet Pericentre	1 941	66,2	15,0	16,5	2,4
Arbalestiere	917	75,8	16,3	6,5	1,4
Monclar Nord	1 125	49,1	35,4	13,9	1,5
La Balance-Palais des Papes	1 975	31,4	58,7	7,4	2,6
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	493	76,9	14,8	6,8	1,5
La Balance-Raspail	1 299	39,9	52,1	2,0	6,0
territoires riches	12 933	52,0	35,3	10,2	2,4
Avignon	41 859	36,6	34,1	27,4	2,0
Le Pontet	6 653	58,5	27,6	11,6	2,4
Sorgues	7 395	52,2	27,5	17,4	2,8
France Métropolitaine	26 866 279	57,7	25,1	14,6	2,6

Source: INSEE RP 2009

La répartition des résidences principales sur les territoires pauvres par statut d'occupation est la suivante : sur 100 logements, 25 sont occupés par des propriétaires, 16 par des locataires du privé, 58 par des locataires HLM et 1 par des ménages logés à titre gratuit.

Sur les territoires riches, la répartition est la suivante : sur 100 logements, 52 sont occupés par des propriétaires, 35 par des locataires du privé, 10 par des locataires HLM et 2 par des ménages logés à titre gratuit.

Ainsi, plus de la moitié des logements sont occupés par leur propriétaire sur les territoires riches, tandis que plus de la moitié des ménages des territoires pauvres résident dans le parc social.

## Taille des logements

### ● Petites résidences principales

Moins d'un logement sur dix de petite taille dans les territoires pauvres

Taille des logements

	Résidences principales 2009	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)		Poids des petites résidences principales en %	
		1999	2009	1999	2009
		Monclar Sud	827	45	30
Saint-Chamand	808	72	59	8,8	7,3
La Grange d'Orel	1 027	90	97	8,2	9,5
Eisenhower-Saint Roch	707	81	39	11,0	5,6
Rotondes-Barbriere	781	130	120	15,6	15,4
Rocade Sud-Cabriere	1 714	277	173	15,3	10,1
Saint-Gabriel-Croix de Noves	809	121	94	15,1	11,6
Centre Ville	867	115	103	13,5	11,9
La Montagne	486	35	71	6,6	14,7
Chevalier de Folard-Sources Sud	1 770	101	71	5,5	4,0
territoires pauvres	9 796	1 067	859	10,5	8,8
Saint-Ruf-Trillade Sud	1 414	155	127	10,9	9,0
Synagogue-Bonaventure	1 553	511	503	34,8	32,4
Les Orchidees	768	25	27	3,6	3,6
Saint-Ruf-Trillade Nord	1 448	307	367	21,5	25,4
Montfavet Pericentre	1 941	141	89	8,1	4,6
Arbalestiere	917	67	70	7,7	7,7
Monclar Nord	1 125	229	316	20,8	28,1
La Balance-Palais des Papes	1 975	774	785	46,1	39,8
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	493	6	15	1,3	3,0
La Balance-Raspail	1 299	488	480	39,3	37,0
territoires riches	12 933	2 703	2 780	22,3	21,5
Avignon	41 859	8 248	10 098	21,5	24,1
Le Pontet	6 653	308	568	5,4	8,5
Sorgues	7 395	686	905	10,7	12,2
France Métropolitaine	26 866 279	4 554 817	4 894 427	19,1	18,2

Source: INSEE RP 1999-2009

Les logements de petite taille sont deux fois plus représentés sur les territoires riches que sur les territoires pauvres où l'on retrouve plus de logements familiaux.

Leur part a diminué, dans les deux catégories de territoires, entre 1999 et 2009.

C'est sur le quartier La Balance - Palais des Papes que la part des petites résidences principales est la plus élevée.

## Parc des logements

### ● Ancienneté de construction des résidences principales

#### Près d'un logement sur trois construit avant 1949 dans les territoires riches

##### Ancienneté des résidences principales

	Ensemble des résidences principales	Construction avant 1949		Construction entre 1949 et 1974	
		Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Monclar Sud	827	51	6,2	622	75,1
Saint-Chamand	808	18	2,3	703	87,1
La Grange d'Orel	1 027	121	11,7	803	78,2
Eisenhower-Saint Roch	707	112	15,9	492	69,7
Rotondes-Barbiere	781	114	14,7	615	78,8
Rocade Sud-Cabriere	1 714	132	7,7	769	44,8
Saint-Gabriel-Croix de Noves	809	50	6,1	543	67,1
Centre Ville	867	77	8,9	438	50,5
La Montagne	486	106	21,9	289	59,5
Chevalier de Folard-Sources Sud	1 770	134	7,6	1 310	74,0
territoires pauvres	9 796	915	9,3	6 584	67,2
Saint-Ruf-Trillade Sud	1 414	628	44,4	676	47,8
Synagogue-Bonaventure	1 553	292	18,8	229	14,7
Les Orchidees	768	26	3,4	378	49,2
Saint-Ruf-Trillade Nord	1 448	428	29,6	655	45,2
Montfavet Pericentre	1 941	188	9,7	945	48,7
Arbalestiere	917	15	1,6	324	35,4
Monclar Nord	1 125	423	37,6	372	33,1
La Balance-Palais des Papes	1 975	1 435	72,7	210	10,6
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	493	13	2,5	113	22,9
La Balance-Raspail	1 299	489	37,6	218	16,8
territoires riches	12 933	3 937	30,4	4 119	31,9
Avignon	41 859	11 280	26,9	16 046	38,3
Le Pontet	6 653	354	5,3	2 288	34,4
Sorgues	7 395	1 482	20,0	3 039	41,1
France Métropolitaine	26 866 279	7 867 241	29,3	7 677 603	28,6

Source: INSEE RP 2009

Sur les 9 800 résidences principales, 9% ont été construites avant 1949, contre 3 sur 10 en moyenne nationale ; 67% des résidences principales datent de la période 1949-1974 (29% pour la France métropolitaine).

Les logements sont plus anciens sur les territoires riches que sur les territoires pauvres.

## Occupation des logements

### ● Ancienneté d'occupation des résidences principales

#### Une ancienneté moyenne d'occupation de 13 ans sur les territoires pauvres

##### Ancienneté des occupants des résidences principales

	Ancienneté moyenne dans le logement (en années)				
	ensemble	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement
Monclar Sud	11	11	8	12	0
Saint-Chamand	12	22	13	11	1
La Grange d'Orel	13	22	5	12	24
Eisenhower-Saint Roch	12	16	7	11	4
Rotondes-Barbieri	13	18	5	14	5
Rocade Sud-Cabriere	13	18	11	11	21
Saint-Gabriel-Croix de Noves	14	24	8	12	3
Centre Ville	15	25	10	12	7
La Montagne	17	25	10	24	7
Chevalier de Folard-Sources Sud	14	20	7	12	8
territoires pauvres	13	20	8	12	8
Saint-Ruf-Trillade Sud	17	22	7	11	13
Synagogue-Bonaventure	11	21	3	12	9
Les Orchidees	16	20	6	7	12
Saint-Ruf-Trillade Nord	13	21	7	8	2
Montfavet Pericentre	18	22	8	14	12
Arbalestiere	19	23	7	9	10
Monclar Nord	14	20	7	7	14
La Balance-Palais des Papes	9	16	6	9	6
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	21	25	11	4	21
La Balance-Raspail	9	15	5	9	8
territoires riches	14	21	6	10	9
Avignon	12	20	5	11	10
Le Pontet	15	20	7	11	11
Sorgues	14	19	7	12	13
France Métropolitaine	15	20	6	12	13

Source: INSEE RP 2009

En moyenne, un occupant d'une résidence principale des territoires pauvres est présent dans son logement depuis 13 années : 20 ans en ce qui concerne les propriétaires, 8 ans pour les locataires du privé et 12 ans pour les locataires des logements HLM.

Sur les territoires riches, la durée de présence moyenne est de 14 années : 21 ans en ce qui concerne les propriétaires, 6 ans pour les locataires du privé et 10 ans pour les locataires des logements HLM.

## ● Sur ou sous occupation des logements

### Un sur-peuplement plus prononcé dans les territoires pauvres

#### Résidences principales sur-peuplées ou sous-peuplées

##### Méthode : les indicateurs de peuplement

Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

- une pièce de séjour pour le ménage

- une pièce pour chaque couple

- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple

- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe

- une pièce par enfant de 6 à 18 ans

Exception : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme.

Pour chaque norme d'occupation, on retient le ratio correspondant à l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. Il s'agit donc d'un écart relatif. On associe à chaque écart relatif un indicateur de peuplement (IP) ordonné comme suit :

- Si  $IP \geq 2/3$  : sous-peuplement prononcé ;

- Si  $0 < IP < 2/3$  : sous-peuplement modéré ;

- Si  $IP = 0$  : peuplement normal ;

- Si  $-0,4 < IP < 0$  : surpeuplement modéré ;

- Si  $IP \leq -0,4$  : surpeuplement accentué.

	Surpeuplement accentué	Surpeuplement modéré	Peuplement normal	Sous-peuplement modéré	Sous-peuplement prononcé
Monclar Sud	40	84	190	113	280
Saint-Chamand	29	78	235	149	318
La Grange d'Orel	41	112	298	181	395
Eisenhower-Saint Roch	47	105	488	245	669
Rotondes-Barbiere	8	142	226	166	266
Rocade Sud-Cabriere	13	52	279	238	684
Saint-Gabriel-Croix de Noves	0	17	42	91	343
Centre Ville	37	72	237	166	356
La Montagne	30	53	121	73	209
Chevalier de Folard-Sources Sud	8	94	193	167	409
territoires pauvres	252	809	2 309	1 589	3 930
Saint-Ruf-Trillade Sud	25	97	236	156	263
Synagogue-Bonaventure	17	54	670	217	595
Les Orchidees	8	64	85	156	454
Saint-Ruf-Trillade Nord	39	116	988	285	640
Montfavet Pericentre	15	67	337	391	1 130
Arbalestiere	<5	40	178	151	546
Monclar Nord	27	60	506	157	698
La Balance-Palais des Papes	44	84	889	200	758
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	7	213	339	368	839
La Balance-Raspail	30	37	539	150	541
territoires riches	216	833	4 766	2 230	6 465
Avignon	914	2 940	14 509	6 471	17 022
Le Pontet	72	382	1 465	1 391	3 341
Sorgues	100	444	1 868	1 514	3 468

Source : INSEE, RP 2009, fichiers détails

#### Part des résidences principales sur-peuplées ou sous-peuplées en %

	Surpeuplement accentué	Surpeuplement modéré	Peuplement normal	Sous-peuplement modéré	Sous-peuplement prononcé
Monclar Sud	6,8	14,5	32,6	19,4	48,1
Saint-Chamand	4,1	11,0	33,4	21,3	45,3
La Grange d'Orel	4,7	12,8	34,1	20,7	45,2
Eisenhower-Saint Roch	3,4	7,5	34,8	17,5	47,7
Rotondes-Barbiere	1,1	21,6	34,3	25,2	40,5
Rocade Sud-Cabriere	1,1	4,3	23,2	19,8	56,9
Saint-Gabriel-Croix de Noves	0,0	3,6	8,9	19,0	72,1
Centre Ville	4,9	9,5	31,2	21,8	46,9
La Montagne	7,4	13,1	30,1	18,1	51,9
Chevalier de Folard-Sources Sud	1,0	12,2	25,1	21,7	53,2
territoires pauvres	3,2	10,3	29,5	20,3	50,2
Saint-Ruf-Trillade Sud	3,9	14,8	36,1	23,8	40,1
Synagogue-Bonaventure	1,1	3,6	45,2	14,6	40,2
Les Orchidees	1,1	9,3	12,2	22,5	65,4
Saint-Ruf-Trillade Nord	2,1	6,1	51,6	14,9	33,4
Montfavet Pericentre	0,8	3,6	18,1	21,0	60,8
Arbalestiere	n.d.	4,6	20,3	17,3	62,4
Monclar Nord	2,0	4,4	37,2	11,5	51,3
La Balance-Palais des Papes	2,4	4,5	48,1	10,8	41,0
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	0,5	13,8	21,9	23,8	54,3
La Balance-Raspail	2,5	3,0	43,8	12,2	44,0
territoires riches	1,6	6,2	35,4	16,6	48,0
Avignon	2,4	7,7	38,2	17,0	44,8
Le Pontet	1,2	6,2	23,6	22,4	53,9
Sorgues	1,5	6,5	27,3	22,1	50,6

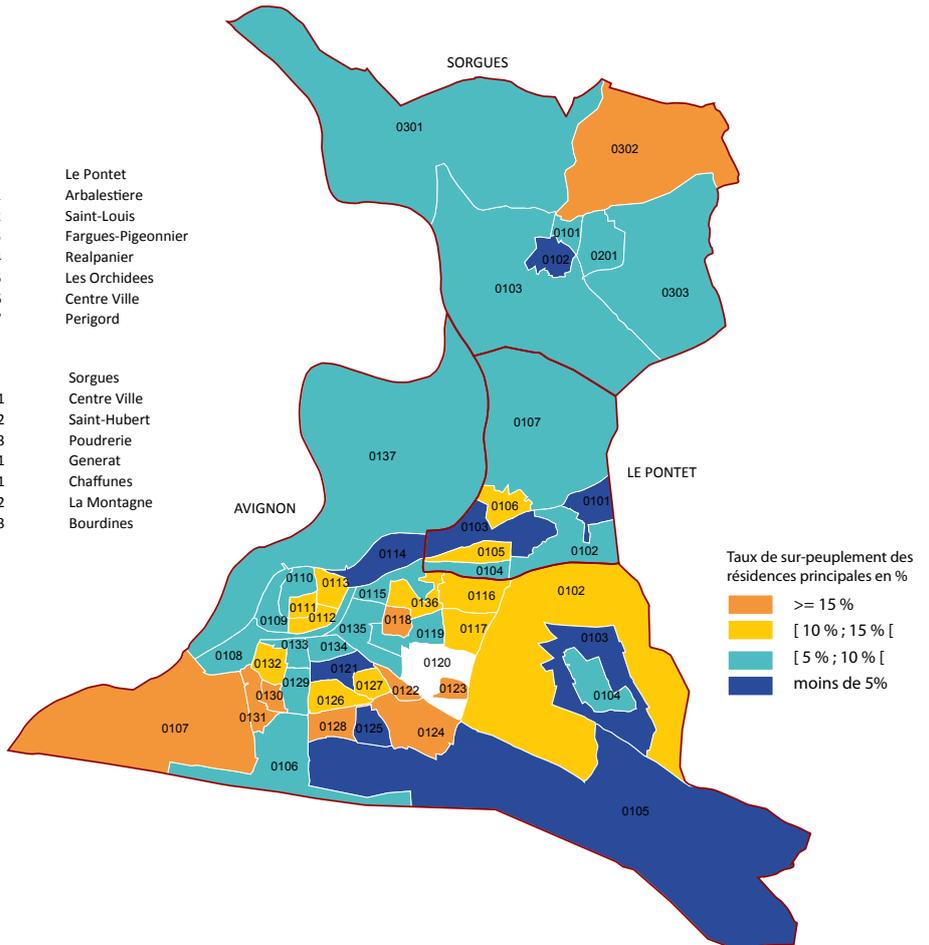
Source : INSEE, RP 2009, fichiers détails

250 ménages des territoires pauvres sont en situation de surpeuplement accentué dans leur logement, contre 215 ménages des territoires riches. Le taux de sur-peuplement accentué est deux fois supérieur sur les territoires pauvres.

Pour autant, le sous-peuplement accentué est également plus fort dans les territoires pauvres, avec 50% des ménages concernés contre 48 sur les territoires riches.

- Occupation des logements -  
Sur-peuplement des résidences principales

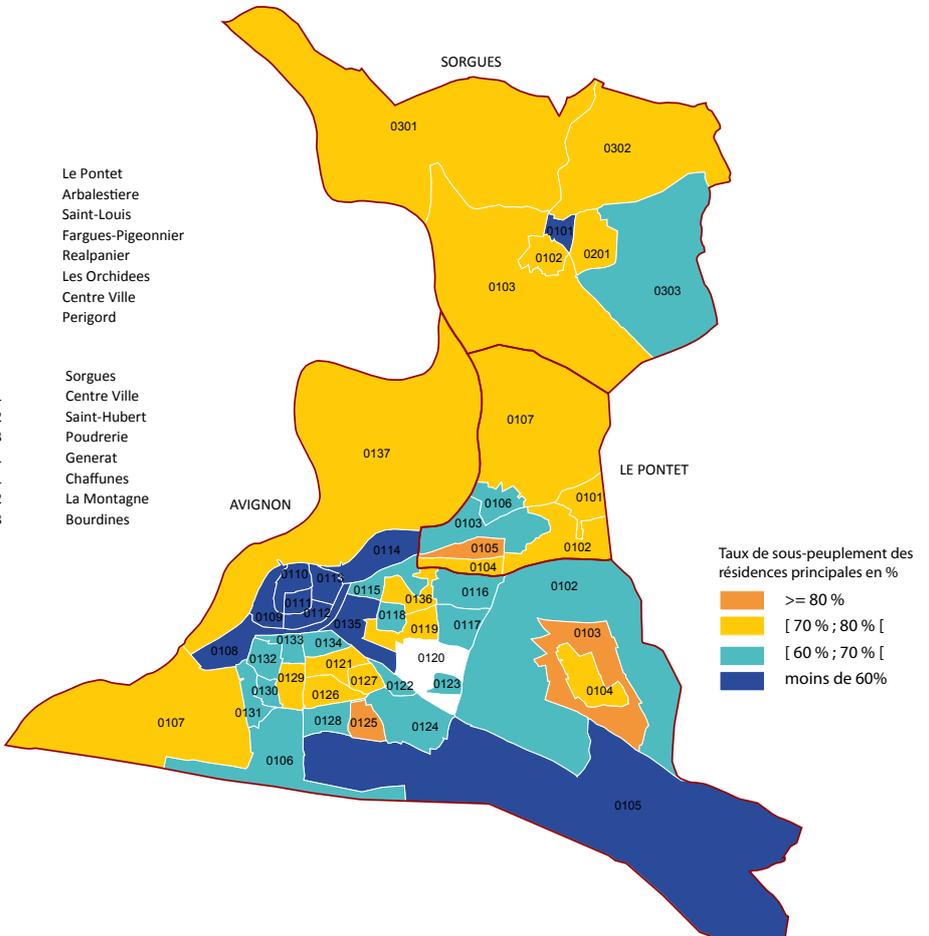
- 0102 Avignon
- 0103 Montfavet Banlieue
- 0104 Montfavet Pericentre
- 0105 Montfavet Centre
- 0106 Durance-Cantarel
- 0107 Durance-Baigne Pieds-Hopital
- 0108 Courtine
- 0109 La Pionne-Zone d'Echange
- 0110 La Balance-Raspail
- 0111 La Balance-Palais des Papes
- 0112 Zone Pietonne
- 0113 Magnanen-Teinturiers
- 0114 Carmes-Infirmieres-Thiers
- 0115 Synagogue-Bonaventure
- 0116 Saint-Veran-Marsillargues
- 0117 Route de Morieres-Realpanier
- 0118 Pont des Deux Eaux
- 0119 La Grange d'Orel
- 0120 Clos de l'Epi-Neuf Peyres
- 0121 Fontcouverte
- 0122 Saint-Ruf-Trillade Sud
- 0123 Rotondes-Barbriere
- 0124 Saint-Chamand
- 0125 Saint-Gabriel-Croix de Noves
- 0126 Saint-Gabriel-Clos de la Murette
- 0127 Chevalier de Folard-Sources Sud
- 0128 Croix des Oiseaux
- 0129 Rocade Sud-Cabriere
- 0130 Lopy-Chemin des Deux Routes
- 0131 Monclar Sud
- 0132 Eisenhower-Saint Roch
- 0133 Champfleury
- 0134 Monclar Nord
- 0135 Saint-Ruf-Trillade Nord
- 0136 Saint-Jean-Saint-Genies
- 0137 Stuart Nill-Malpeigne
- 0138 Barthelasse-Piot étendu



Source : INSEE, RP 2009, fichiers détails

Sous-peuplement des résidences principales

- 0102 Avignon
- 0103 Montfavet Banlieue
- 0104 Montfavet Pericentre
- 0105 Montfavet Centre
- 0106 Durance-Cantarel
- 0107 Durance-Baigne Pieds-Hopital
- 0108 Courtine
- 0109 La Pionne-Zone d'Echange
- 0110 La Balance-Raspail
- 0111 La Balance-Palais des Papes
- 0112 Zone Pietonne
- 0113 Magnanen-Teinturiers
- 0114 Carmes-Infirmieres-Thiers
- 0115 Synagogue-Bonaventure
- 0116 Saint-Veran-Marsillargues
- 0117 Route de Morieres-Realpanier
- 0118 Pont des Deux Eaux
- 0119 La Grange d'Orel
- 0120 Clos de l'Epi-Neuf Peyres
- 0121 Fontcouverte
- 0122 Saint-Ruf-Trillade Sud
- 0123 Rotondes-Barbriere
- 0124 Saint-Chamand
- 0125 Saint-Gabriel-Croix de Noves
- 0126 Saint-Gabriel-Clos de la Murette
- 0127 Chevalier de Folard-Sources Sud
- 0128 Croix des Oiseaux
- 0129 Rocade Sud-Cabriere
- 0130 Lopy-Chemin des Deux Routes
- 0131 Monclar Sud
- 0132 Eisenhower-Saint Roch
- 0133 Champfleury
- 0134 Monclar Nord
- 0135 Saint-Ruf-Trillade Nord
- 0136 Saint-Jean-Saint-Genies
- 0137 Stuart Nill-Malpeigne
- 0138 Barthelasse-Piot étendu



Source : INSEE, RP 2009, fichiers détails

# L'ACTIVITÉ DES RÉSIDENTS

## Taux d'activité

### ● Évolution 1999-2009

Une stagnation des taux d'activité des 25-54 ans dans les territoires pauvres

#### Populations actives

	Population de 15-64 ans active	Taux d'activité des 15-64 ans	Taux d'activité des 25-54 ans		Population de 15-64 ans active occupée
			1999	2009	
Monclar Sud	884	51,4	60,6	59,4	501
Saint-Chamand	896	63,3	78,0	73,4	514
La Grange d'Orel	945	59,2	76,8	76,9	578
Eisenhower-Saint Roch	649	57,2	74,9	65,3	374
Rotondes-Barbriere	759	62,0	78,7	75,8	493
Rocade Sud-Cabriere	1 679	63,0	79,0	78,1	1 177
Saint-Gabriel-Croix de Noves	742	64,0	81,4	77,9	500
Centre Ville	861	70,9	75,3	82,9	641
La Montagne	518	59,7	68,5	79,3	376
Chevalier de Folard-Sources Sud	1 661	68,3	81,2	80,2	1 250
territoires pauvres	9 594	62,2	75,8	75,5	6 403
Saint-Ruf-Trillade Sud	1 208	76,3	85,8	90,5	1 062
Synagogue-Bonaventure	1 480	69,5	85,3	92,8	1 262
Les Orchidees	808	69,4	85,1	85,2	667
Saint-Ruf-Trillade Nord	1 227	74,9	90,2	90,5	1 023
Montfavet Pericentre	1 894	68,9	84,7	90,2	1 712
Arbalestiere	812	65,6	84,6	90,3	738
Monclar Nord	934	73,6	87,0	90,4	775
La Balance-Palais des Papes	1 778	76,5	73,8	89,0	1 487
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	361	62,8	86,6	93,5	313
La Balance-Raspail	1 077	72,4	86,4	91,5	939
territoires riches	11 579	71,7	84,3	90,3	9 978
Avignon	39 141	67,9	81,6	84,6	30 818
Le Pontet	7 286	66,2	84,9	82,1	6 229
Sorgues	7 964	70,4	79,1	86,9	6 761
France Métropolitaine	29 134 693	71,9	87,5	89,9	25 853 297

Source: INSEE RP 1999-2009

Alors que le taux d'activité des 25-54 ans a augmenté de 6 points dans les territoires riches, il est resté stable entre 1999 et 2009 dans les territoires pauvres. Ainsi, seuls 3 personnes sur 4 sont actives chez les 25-54 ans des territoires riches contre 90% dans les territoires pauvres en 2009.

## ● Activité hommes - femmes

25 points d'écart entre les taux d'activité masculin et féminin dans les territoires pauvres

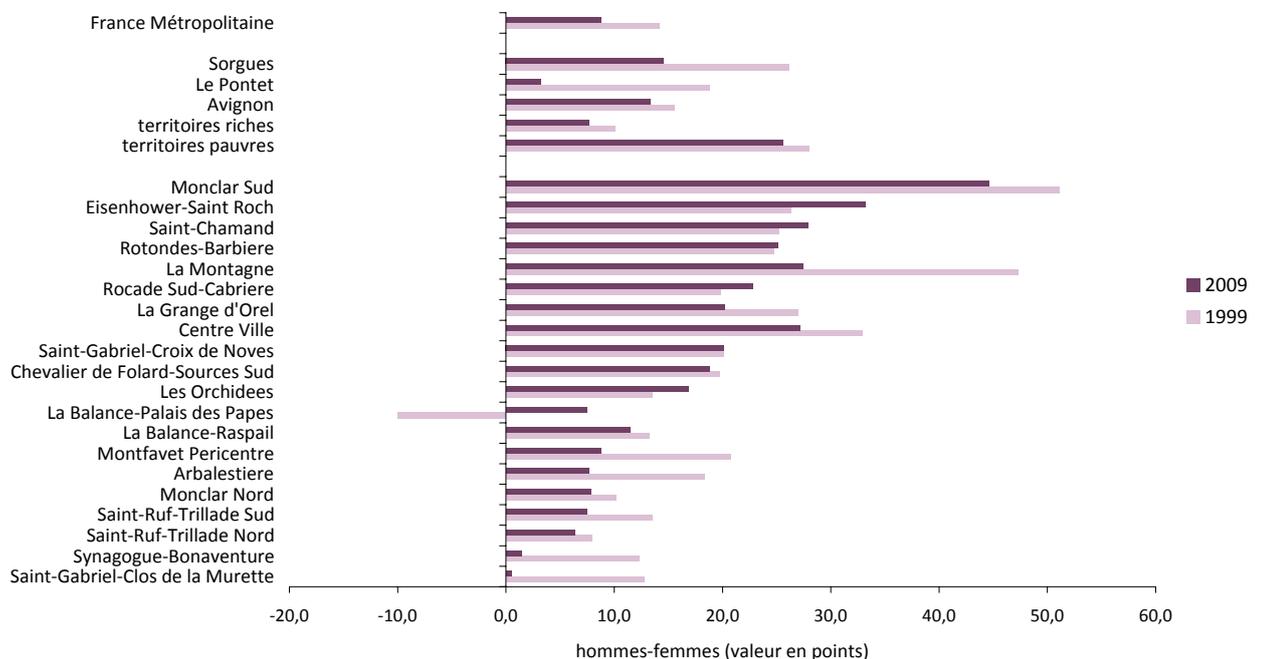
Activité hommes / femmes

	Taux d'activité des 25-54 ans			
	hommes		femmes	
	1999	2009	1999	2009
Monclar Sud	86,3	82,4	35,3	37,8
Saint-Chamand	91,5	89,9	66,3	62,1
La Grange d'Orel	91,7	88,7	64,8	68,5
Eisenhower-Saint Roch	88,7	83,5	62,4	50,4
Rotondes-Barbiere	91,3	89,5	66,6	64,4
Rocade Sud-Cabriere	90,0	89,9	70,2	67,1
Saint-Gabriel-Croix de Noves	92,3	89,5	72,2	69,3
Centre Ville	92,3	96,3	59,4	69,2
La Montagne	92,9	92,1	45,6	64,7
Chevalier de Folard-Sources Sud	92,2	90,5	72,5	71,7
territoires pauvres	90,8	89,3	62,8	63,8
Saint-Ruf-Trillade Sud	92,8	94,5	79,3	87,0
Synagogue-Bonaventure	91,7	93,6	79,3	92,2
Les Orchidees	92,1	94,1	78,6	77,3
Saint-Ruf-Trillade Nord	94,3	94,2	86,5	87,9
Montfavet Pericentre	95,5	95,1	74,8	86,3
Arbalestiere	94,3	94,4	76,0	86,8
Monclar Nord	92,3	94,6	82,1	86,8
La Balance-Palais des Papes	69,4	93,1	79,4	85,7
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	93,6	93,8	80,8	93,3
La Balance-Raspail	93,4	97,1	80,2	85,7
territoires riches	89,4	94,4	79,3	86,8
Avignon	89,8	91,6	74,2	78,4
Le Pontet	94,6	83,6	75,8	80,4
Sorgues	92,5	94,3	66,3	79,8
France Métropolitaine	94,6	94,3	80,5	85,6

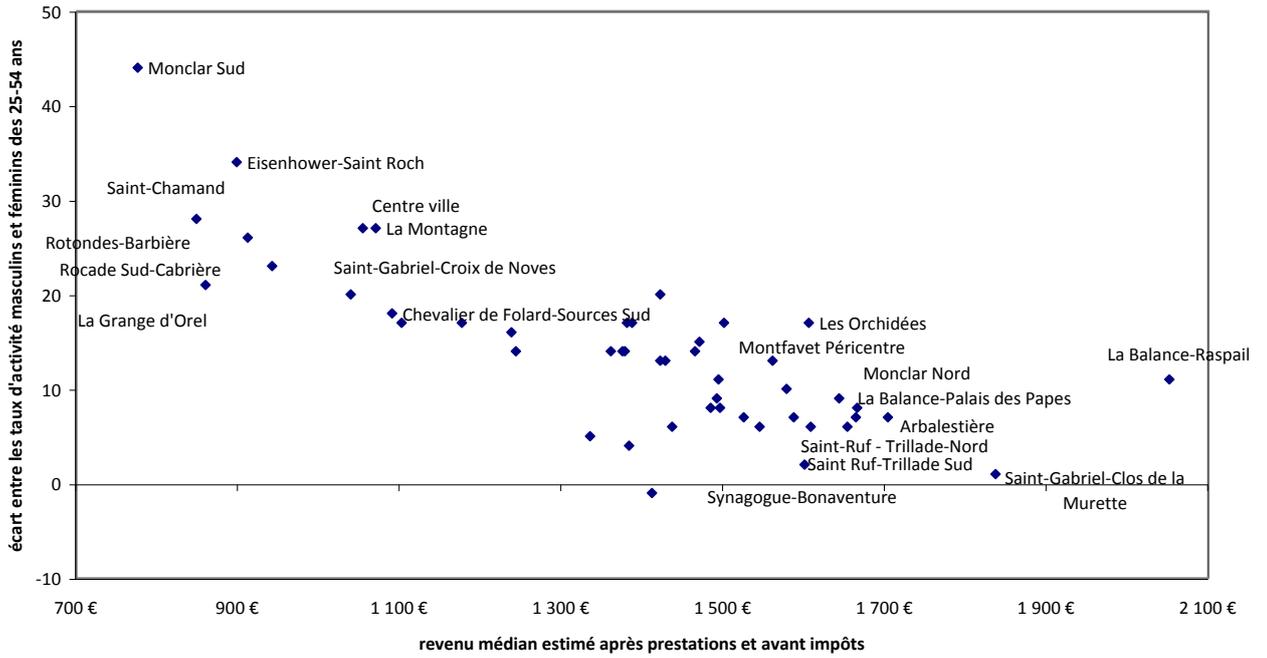
Source: INSEE RP 1999-2009

Les différences de taux d'activité des hommes et femmes 25-54 ans sont beaucoup plus marquées sur les territoires pauvres que sur les territoires riches. Les taux d'activité féminin sont inférieurs de 25 points aux taux d'activité masculin sur les territoires pauvres. Ces différences s'accroissent sur certains territoires les plus pauvres : Eisenhower-Saint Roche, Saint-Chamand, Rocade Sud-Cabrière, alors qu'elles ont beaucoup plus tendance à s'amoinrir sur les territoires les plus riches.

Ecart entre hommes et femmes du taux d'activité des 25-54 ans



Lien entre les inégalités d'activité hommes/femmes et les niveaux de revenus



Des inégalités entre hommes et femmes plus importantes sur les territoires les plus pauvres.

# Catégories socio-professionnelles

## ● Populations actives occupées

Seulement 6% de cadres dans les territoires pauvres

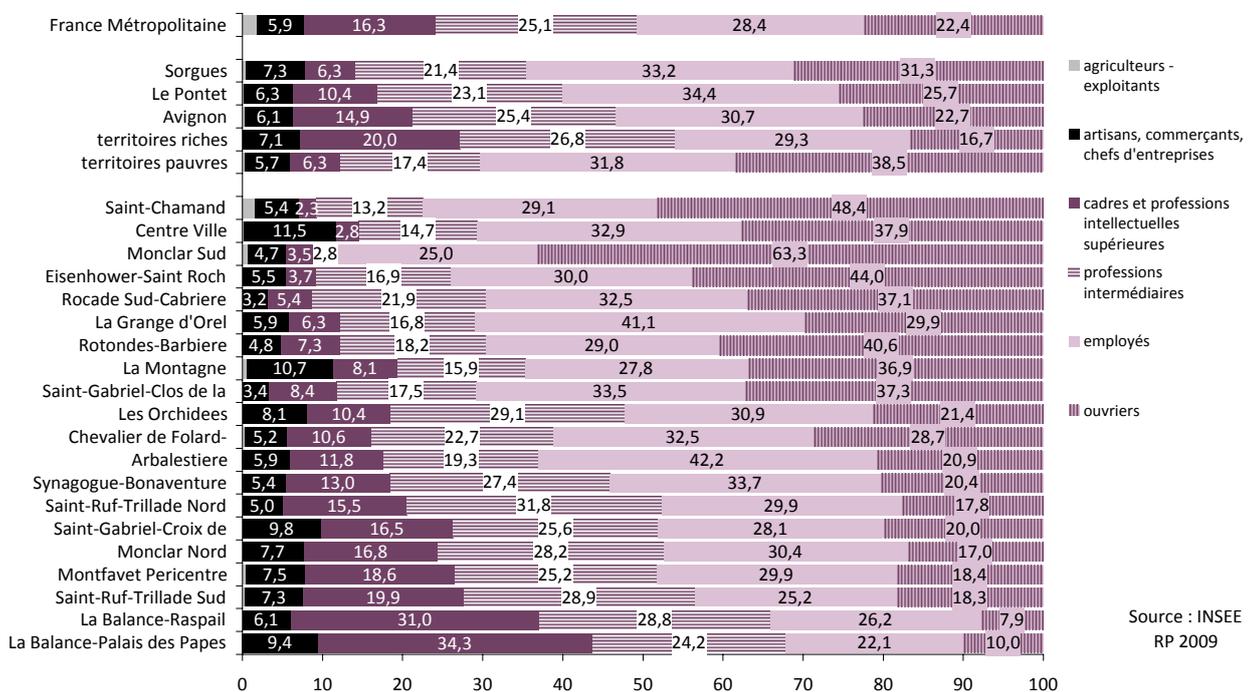
Catégories socio-professionnelles des actifs occupés

	Population de 15 ans et plus active occupée	15-64 ans actifs occupés					
		agriculteurs - exploitants	artisans, commerçants, chefs d'entreprises	cadres et professions intellectuelles supérieures	professions intermédiaires	employés	ouvriers
Monclar Sud	504	4	24	17	14	125	317
Saint-Chamand	514	8	28	12	68	150	249
La Grange d'Orel	582	0	34	36	97	238	173
Eisenhower-Saint Roch	375	0	21	14	63	112	164
Rotondes-Barbiere	502	0	24	36	90	143	200
Rocade Sud-Cabriere	1 187	0	37	64	257	382	436
Saint-Gabriel-Croix de Noves	507	0	17	42	87	167	186
Centre Ville	641	1	74	18	94	210	243
La Montagne	378	2	40	30	60	104	139
Chevalier de Folard-Sources Sud	1 267	3	65	132	284	406	359
territoires pauvres	6 456	19	364	401	1 114	2 038	2 466
Saint-Ruf-Trillade Sud	1 078	4	78	212	307	267	195
Synagogue-Bonaventure	1 274	0	69	164	346	426	257
Les Orchidees	673	0	54	70	194	207	143
Saint-Ruf-Trillade Nord	1 026	0	51	159	325	306	182
Montfavet Pericentre	1 727	7	128	319	432	512	315
Arbalestiere	751	0	44	87	142	311	154
Monclar Nord	775	0	59	130	218	236	132
La Balance-Palais des Papes	1 509	0	140	509	360	329	149
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	317	0	31	52	80	88	63
La Balance-Raspail	960	0	57	291	271	246	74
territoires riches	10 091	10	711	1 992	2 675	2 927	1 662
Avignon	31 038	76	1 873	4 590	7 819	9 472	6 988
Le Pontet	6 278	7	389	647	1 442	2 145	1 598
Sorgues	6 808	31	496	425	1 446	2 245	2 118
France Métropolitaine	26 068 232	473 772	1 530 662	4 219 378	6 496 501	7 330 005	5 802 979

Source: INSEE RP 2009

Avec 20% de cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs occupés, les territoires riches présentent une situation beaucoup plus favorable que les territoires pauvres en terme de représentation des catégories socio-professionnelles. Cette proportion atteint plus d'un actif occupé sur trois à La Balance-Palais des Papes.

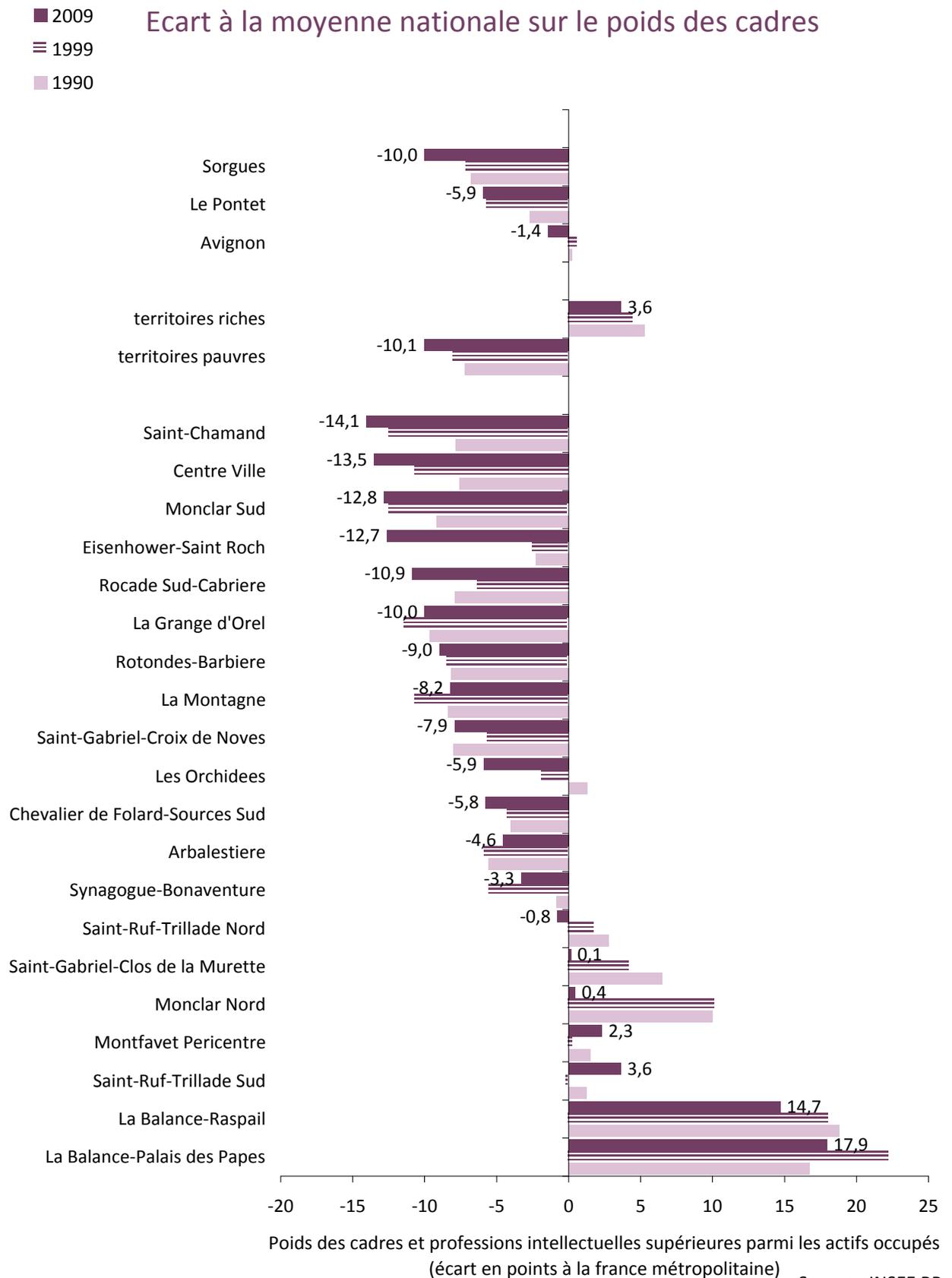
Poids des catégories socio-professionnelles parmi les actifs occupés en %



Source : INSEE RP 2009

## ● Cadres et professions intellectuelles supérieures

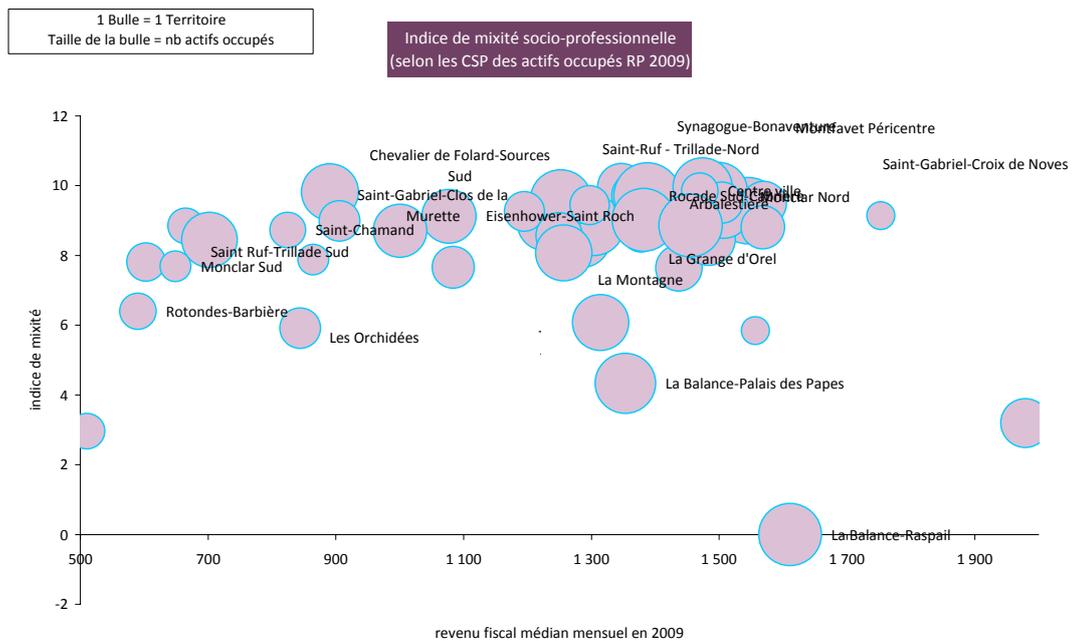
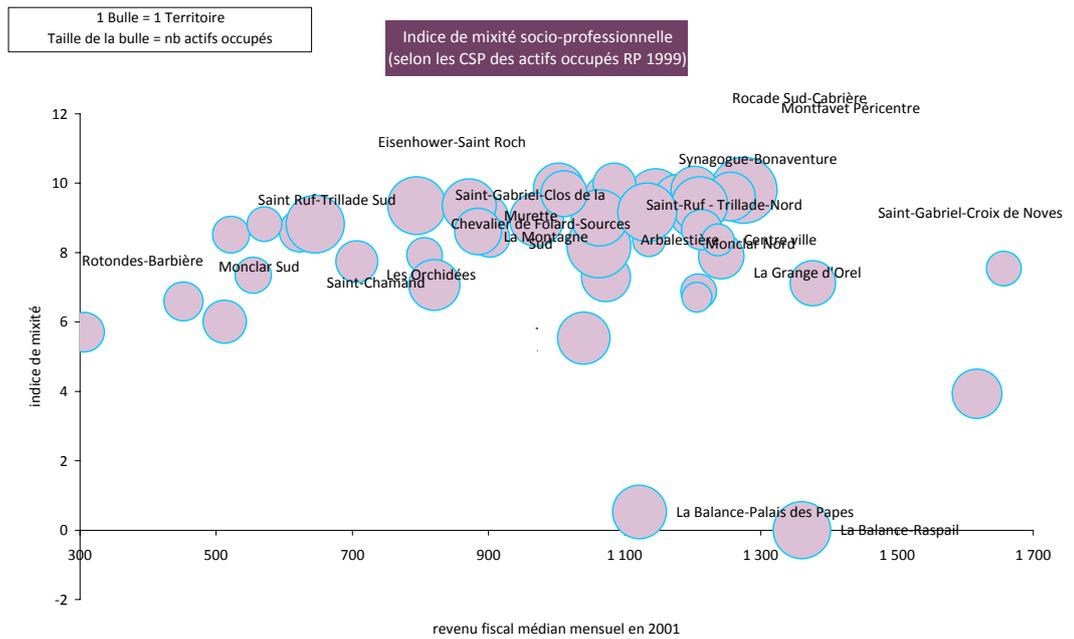
Des territoires pauvres qui s'écartent de la moyenne nationale



Entre 1999 et 2009, l'écart à la moyenne nationale de la part des cadres parmi les actifs occupés s'est accentué sur les territoires pauvres. Ainsi, même si la part des cadres a augmenté, elle a connu une évaluation beaucoup plus lente qu'en moyenne nationale.

● *Mixité socio-professionnelle*

Une faible mixité et en dégradation sur Monclar Sud



Parmi l'ensemble des quartiers des communes d'Avignon, Sorgues et le Pontet, la plus faible mixité se retrouve sur le quartier le plus riche, dont la répartition par catégories socio-professionnelles s'éloigne le plus de la moyenne des trois communes. Une faible mixité est observée également, parmi les territoires riches, sur La Balance - Raspail, et parmi les territoires pauvres sur Monclar Sud.

En 1999 comme en 2009 La Balance-Palais des Papes est le quartier le moins mixte. Entre 1999 et 2009 la mixité observée sur Monclar Sud s'est dégradée.

	Indice de mixité 1999	Indice de mixité 2009	Evolution mixité 1999-2009
Monclar Sud	6	3	-3
Saint-Chamand	7	6	0
La Grange d'Orel	6	8	2
Eisenhower-Saint Roch	9	8	-1
Rotondes-Barbiere	9	9	0
Rocade Sud-Cabriere	9	8	0
Saint-Gabriel-Croix de Noves	9	9	0
Centre Ville	8	6	-2
La Montagne	7	8	1
Chevalier de Folard-Sources Sud	9	10	0
Saint-Ruf-Trillade Sud	10	8	-1
Synagogue-Bonaventure	10	10	0
Les Orchidees	9	10	1
Saint-Ruf-Trillade Nord	9	9	0
Montfavet Pericentre	10	9	-1
Arbalestiere	10	9	-1
Monclar Nord	7	9	2
La Balance-Palais des Papes	0	0	0
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	8	9	2
La Balance-Raspail	4	3	-1

Source : INSEE, RP 1999-2009 & DGI 2001-2009; calculs Compas

## Précarité de l'emploi

### ● Contrats précaires et temps partiel

21% des salariés en contrat précaire dans les territoires pauvres

Contrats précaires et temps partiel

	Salariés de 15 ans ou plus	Salariés en contrats précaires (CDD, Intérim, Emplois aidés, Apprentissage, stage)		Salariés à temps partiel	
		Effectifs	%	Effectifs	%
Monclar Sud	456	107	23,4	92	20,3
Saint-Chamand	480	121	25,2	149	31,1
La Grange d'Orel	531	123	23,2	165	31,1
Eisenhower-Saint Roch	333	94	28,3	78	23,4
Rotondes-Barbriere	468	146	31,2	118	25,2
Rocade Sud-Cabriere	1 118	181	16,2	311	27,9
Saint-Gabriel-Croix de Noves	476	86	18,1	98	20,6
Centre Ville	556	93	16,8	140	25,1
La Montagne	326	59	18,1	54	16,5
Chevalier de Folard-Sources Sud	1 153	222	19,3	323	28,0
territoires pauvres	5 895	1 232	20,9	1 529	25,9
Saint-Ruf-Trillade Sud	927	123	13,2	174	18,8
Synagogue-Bonaventure	1 167	232	19,9	264	22,6
Les Orchidees	572	82	14,3	126	22,0
Saint-Ruf-Trillade Nord	928	140	15,0	192	20,7
Montfavet Pericentre	1 510	180	11,9	247	16,4
Arbalestiere	695	75	10,8	118	16,9
Monclar Nord	677	126	18,7	143	21,2
La Balance-Palais des Papes	1 208	224	18,5	315	26,1
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	277	35	12,5	46	16,4
La Balance-Raspail	834	121	14,5	122	14,7
territoires riches	8 795	1 337	15,2	1 747	19,9
Avignon	27 623	5 285	19,1	6 243	22,6
Le Pontet	5 671	832	14,7	1 162	20,5
Sorgues	6 053	891	14,7	1 154	19,1
France Métropolitaine	22 920 337	3 439 223	15,0	4 124 515	18,0

Source: INSEE RP 2009

La précarité de l'emploi, mesurée par la part des contrats précaires, est plus impotante sur les territoires pauvres. Elle est maximale sur Rotondes-barbieres.

Même remarque concernant le temps partiel, sauf sur La Balance-Palais des Papes où, au vu des niveaux de revenus observés, on peut penser qu'il s'agit plutôt de temps partiel choisi.

# LES RESSOURCES DES MÉNAGES

## Revenus fiscaux des ménages par UC

### ● Revenus après prestations et avant impôts

Un revenu médian estimé à 953 euros seulement sur les territoires pauvres

Estimation des revenus après prestations et avant impôts par unité de consommation

	Démographie fiscale		Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (mensuels en euros)									Ecart			
	Ménages	Population	1er décile	2ème décile	1er quartile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	3ème quartile	8ème décile	9ème décile	inter-quartiles	inter-déciles
Monclar Sud	872	3 088	455	455	479	548	646	776	876	976	1 036	1 116	1 336	557	881
Saint-Chamand	851	2 464	455	455	521	603	718	848	945	1 051	1 153	1 251	1 514	632	1 059
La Grange d'Orel	1 047	2 760	455	455	534	622	749	859	967	1 107	1 194	1 311	1 706	660	1 251
Eisenhower-Saint Roch	732	1 956	455	455	568	626	785	898	1 035	1 202	1 359	1 524	1 842	791	1 387
Rotondes-Barbriere	793	2 048	455	480	583	666	789	911	1 021	1 168	1 250	1 353	1 659	667	1 204
Rocade Sud-Cabriere	1 780	4 676	455	554	639	699	810	942	1 088	1 271	1 417	1 550	1 935	778	1 480
Saint-Gabriel-Croix de Noves	805	2 164	455	632	775	833	923	1 039	1 172	1 314	1 427	1 583	2 086	652	1 631
Centre Ville	838	2 044	455	623	721	799	945	1 054	1 206	1 378	1 464	1 562	1 849	744	1 394
La Montagne	443	1 279	455	554	676	771	888	1 070	1 222	1 410	1 517	1 679	2 078	841	1 623
Chevalier de Folard-Sources Sud	1 870	4 504	455	609	708	793	934	1 090	1 252	1 467	1 581	1 759	2 201	873	1 746
territoires pauvres	10 031	26 980	455	520	628	702	825	953	1 082	1 239	1 346	1 476	1 836	718	1 381
Saint-Ruf-Trillade Sud	1 423	2 985	540	1 000	1 122	1 252	1 390	1 587	1 808	2 054	2 169	2 325	2 987	1 047	2 447
Synagogue-Bonaventure	1 289	2 660	849	1 103	1 200	1 267	1 426	1 600	1 794	1 983	2 096	2 231	2 673	896	1 824
Les Orchidees	785	1 847	900	1 105	1 203	1 294	1 461	1 605	1 798	1 995	2 123	2 263	2 724	920	1 824
Saint-Ruf-Trillade Nord	1 434	2 649	779	1 070	1 168	1 249	1 425	1 608	1 798	2 068	2 185	2 336	2 911	1 017	2 132
Montfavet Pericentre	1 881	4 653	793	1 037	1 151	1 252	1 465	1 643	1 840	2 090	2 249	2 385	2 950	1 099	2 157
Arbalestiere	834	2 067	1 059	1 240	1 313	1 372	1 508	1 664	1 816	2 012	2 114	2 269	2 647	800	1 588
Monclar Nord	1 144	2 152	782	1 051	1 160	1 269	1 457	1 665	1 936	2 243	2 434	2 643	3 544	1 274	2 762
La Balance-Palais des Papes	1 716	2 878	584	971	1 087	1 196	1 453	1 703	2 035	2 483	2 775	3 110	4 185	1 688	3 601
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	484	1 077			1 296			1 836			2 442			1 146	
La Balance-Raspail	1 275	2 095	778	1 190	1 339	1 506	1 809	2 051	2 363	2 719	2 982	3 284	4 394	1 643	3 616
territoires riches	12 265	25 060	778	1 072	1 186	1 283	1 479	1 681	1 905	2 182	2 352	2 548	3 253	1 166	2 475
Avignon	40 805	89 343	455	753	856	944	1 121	1 303	1 513	1 764	1 915	2 092	2 664	1 059	2 209
Le Pontet	6 828	16 744	666	956	1 053	1 137	1 315	1 482	1 674	1 868	1 985	2 133	2 578	932	1 912
Sorgues	7 315	18 416	648	918	1 012	1 096	1 250	1 401	1 574	1 779	1 889	2 028	2 475	877	1 827
France métropolitaine	26 204 549	61 653 616	817	1 077	1 176	1 267	1 444	1 628	1 835	2 090	2 250	2 451	3 156	1 074	2 338

On considère au minimum le montant du RSA personne seule pour estimer les revenus après prestations

source: INSEE, DGI 2009 & estimations Compas

Montants de référence en euros	2006	2007	2008	2009
RSA personne seule (RMI avant 2009)	433	441	448	455
seuil de pauvreté INSEE (à 50%)	733	757	791	795
seuil de pauvreté INSEE (à 60%)	880	908	949	954

Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Les **revenus après prestations** présentés ici sont des estimations ©Compas. Ils sont calculés à partir des revenus avant prestations diffusés par l'Insee (source DGI). Les taux de prestations par niveau de revenu observés au niveau de la France métropolitaine (source «Les revenus et le patrimoine des ménages» Edition 2010, Insee Référence) sont appliqués à la répartition par niveau de revenu du territoire.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

L'**écart inter-décile** est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10 % les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10 % les plus pauvres.

Les couleurs des cases donnent un aperçu de la répartition des revenus. Les territoires les plus colorés affichent une partie plus importante de populations démunies. En rouge, on trouve celles dont le revenu (avant prestations) est inférieur au montant du RSA personne seule (ou RMI personne seule). En orange, celles où il est inférieur au seuil de pauvreté à 50% selon la définition de l'Insee (moins de 50% du revenu médian national). Enfin, en jaune, celles où il est inférieur au seuil de pauvreté à 60% (moins de 60% du revenu médian national).

L'estimation après prestations des revenus des ménages par unité de consommation porte à 953 euros le revenu médian sur les territoires pauvres contre 1 681 euros sur les territoires riches. On constate, sur Monclar Sud et Saint Chamand, plus de 60% des ménages vivant sous le seuil de pauvreté tandis que le plus riche des 10 % des ménages les plus pauvres atteint déjà 1 059 euros à La Balance-Palais des Papes.

● **Taux de pauvreté**

**Un taux de pauvreté estimé à 15% sur les territoires riches**

Taux de pauvreté

Seuil de pauvreté à 60% en 2009 : 954 €		
estimation des revenus fiscaux par UC après prestations et avant impôts	nombre de ménages sous le seuil de pauvreté	taux de pauvreté en %
Monclar Sud	584	67
Saint-Chamand	511	60
La Grange d'Orel	607	58
Eisenhower-Saint Roch	395	54
Rotondes-Barbiere	420	53
Rocade Sud-Cabriere	890	50
Saint-Gabriel-Croix de Noves	338	42
Centre Ville	335	40
La Montagne	190	43
Chevalier de Folard-Sources Sud	767	41
territoires pauvres	5 016	50
Saint-Ruf-Trillade Sud	270	19
Synagogue-Bonaventure	180	14
Les Orchidees	94	12
Saint-Ruf-Trillade Nord	229	16
Montfavet Pericentre	301	16
Arbalestiere	67	8
Monclar Nord	183	16
La Balance-Palais des Papes	326	19
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	nd	nd
La Balance-Raspail	179	14
territoires riches	1 840	15
Avignon	12 242	30
Le Pontet	1 297	19
Sorgues	1 536	21
France métropolitaine	3 930 682	15

On considère au minimum le montant du RSA personne seule pour estimer les revenus après prestations

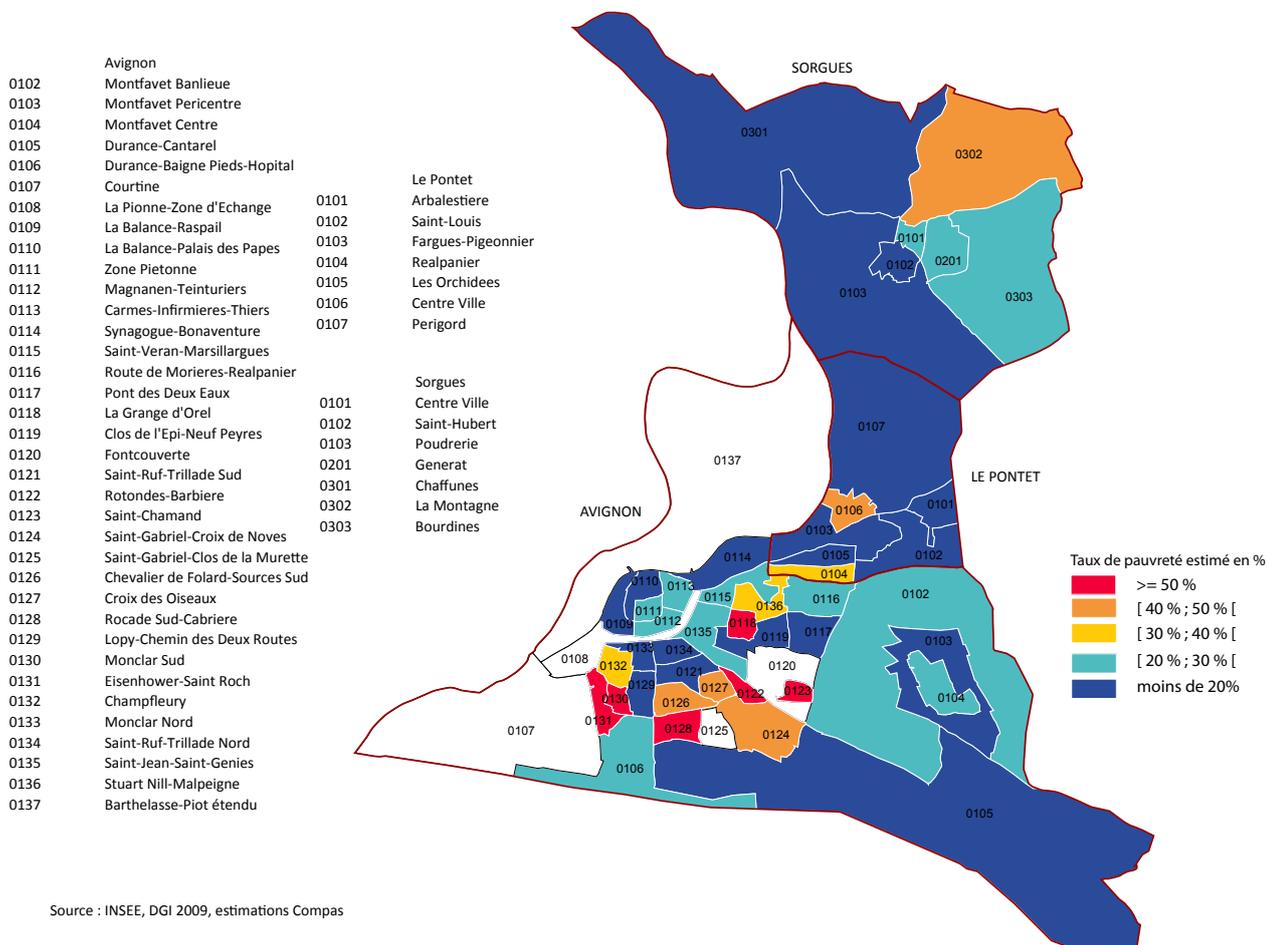
source: INSEE, DGI 2009 & estimations Compas

Les taux de pauvreté estimés varient de 8% à Arbalestière à 67% à Monclar Sud, contre 15% en moyenne nationale.

Un ménage sur deux vit sous le seuil de pauvreté dans les territoires pauvres contre 15% des ménages dans les territoires riches.

Ainsi, ce tableau montre la forte précarité des territoires pauvres mais permet également de relativiser la notion de territoires riches sur les communes de Avignon, Le Pontet et Sorgues : si les 10 territoires classés dans cette appellation sont les 10 IRIS les plus riches de ces trois communes, leur moyenne des taux de pauvreté les place au niveau de la moyenne de France métropolitaine. Seul l'Iris Arbalestière présente un taux de pauvreté particulièrement faible.

Taux de pauvreté estimé en %



Source : INSEE, DGI 2009, estimations Compas

● Sources des revenus

Des territoires pauvres qui s'écartent de la moyenne nationale

Répartition des revenus après prestations par source de revenus

La part des **traitements/salaires** est le pourcentage que représentent les revenus salariaux dans le total des revenus fiscaux de la zone.

Les revenus salariaux incluent les salaires, indemnités journalières de maladie, indemnités de chômage, avantages en nature, certaines pré-retraites mais aussi les revenus perçus à l'étranger par des résidents en France. La colonne «Dont Indemnités de chômage» donne la part de ces indemnités dans le revenu total.

La part des **pensions, retraites et rentes** est le pourcentage que représentent les pensions, retraites et rentes dans le total des revenus fiscaux de la zone, net des pensions alimentaires versées. Les pensions, retraites et rentes incluent les retraites mais aussi les pensions d'invalidité et les pensions alimentaires nettes (déduction faites des pensions versées) et les rentes viagères (à titre gratuit et onéreux).

La part des **bénéfices** est le pourcentage que représentent les revenus des activités non-salariées dans le total des revenus fiscaux de la zone, net de déficits. Il s'agit des revenus nets de déficits et hors plus-values des indépendants. Ils comprennent les Bénéfices Agricoles (BA), les Bénéfices Industriels et Commerciaux professionnels (BIC) et les Bénéfices Non Commerciaux professionnels (BNC). Sur la déclaration, les indépendants relevant du régime micro-entreprise pour les BIC et du régime déclaratif spécial pour les BNC reportent le montant hors taxes du chiffre d'affaires ou des recettes. Pour les autres régimes, c'est un bénéfice net de déficit qui est reporté.

La part des **autres revenus** est le pourcentage que représentent les revenus du patrimoine déclarés et autres revenus dans le total des revenus fiscaux de la zone. Ils comprennent essentiellement des **revenus du patrimoine** : les revenus des valeurs et capitaux mobiliers imposables au titre de l'IRPP ainsi que les produits de placement soumis à prélèvement libératoire indiqués sur la déclaration de revenus, les revenus fonciers nets, les revenus accessoires.

Estimations réalisées à partir des revenus des ménages par unité de consommation DGI						
	Part des traitements/salaires (%)	dont Indemnités de chômage (%)	Part des pensions/retraites/rentes (%)	Part des bénéfiques (%)	Part des autres revenus (%)	Part des prestations (%)
MONCLAR SUD	58,6	9,4	17,1	0,8	0,7	22,8
SAINT-CHAMAND	57,6	8,3	20,5	1,0	1,1	19,8
LA GRANGE D OREL	54,9	6,7	23,3	2,2	1,2	18,5
EISENHOWER-SAINT ROCH	52,2	5,3	27,4	1,1	3,2	16,2
ROTONDES-BARBIERE	54,5	5,6	24,7	1,3	1,8	17,8
ROCADE SUD-CABRIERE	53,6	5,5	26,1	2,2	2,4	15,6
SAINT-GABRIEL-CROIX DE NOVES	53,8	5,3	25,2	3,2	3,7	14,2
CENTRE VILLE	54,6	5,8	25,1	2,5	3,6	14,2
LA MONTAGNE	49,1	4,2	26,7	1,3	9,4	13,5
CHEVALIER DE FOLARD-SOURCES SUD	56,3	4,2	26,2	1,3	3,5	12,6
SAINT-RUF-TRILLADE SUD	51,1	2,4	31,5	5,5	5,6	6,3
SYNAGOGUE-BONAVENTURE	61,1	2,7	24,5	3,0	5,3	6,1
LES ORCHIDEES	51,0	2,4	34,8	3,3	4,9	5,9
SAINT-RUF-TRILLADE NORD	56,2	3,3	28,9	3,1	5,8	6,0
MONTFAVET PERICENTRE	54,6	2,5	28,7	5,4	5,4	5,9
ARBALESTIERE	54,5	2,3	33,3	3,6	3,3	5,3
MONCLAR NORD	48,7	2,6	31,6	7,0	7,4	5,3
LA BALANCE-PALAIS DES PAPES	51,7	3,5	20,9	10,3	12,4	4,7
SAINT-GABRIEL-CLOS DE LA MURETTE	nd	nd	nd	nd	nd	nd
LA BALANCE-RASPAIL	47,2	2,1	28,6	7,2	13,6	3,3
Avignon	55,3	3,6	25,5	4,2	5,8	9,2
Le Pontet	58,1	3,0	26,1	3,4	4,9	7,5
Sorgues	58,6	3,3	23,2	3,7	6,2	8,3
France métropolitaine	60,1	2,8	23,1	5,2	5,9	5,7

source: INSEE, DGI 2009 & estimations Compas

La part des traitements et salaires parmi les revenus des ménages varie de 47% sur La Balance Raspail à 59% sur Monclar Sud. Ce dernier territoire présente une forte proportion d'indemnités chômage tandis que c'est la proportion très élevée de revenus du patrimoine (autres revenus) qui caractérise le quartier La Balance Palais des Papes.

● *Évolution des revenus déclarés*

Evolution des déciles des revenus fiscaux des ménages par UC

	1er décile			Médiane			9ème décile		
	2001	2009	Evolution 2001-09	2001	2009	Evolution 2001-09	2001	2009	Evolution 2001-09
Monclar Sud	0	12	+12	307	510	+204	829	1 196	+368
Saint-Chamand	0	14	+14	452	591	+138	1 276	1 404	+127
La Grange d'Orel	37	26	-11	513	603	+91	1 365	1 614	+249
Eisenhower-Saint Roch	0	0	+0	571	649	+78	1 669	1 760	+91
Rotondes-Barbieri	97	37	-59	522	665	+143	1 410	1 564	+154
Rocade Sud-Cabriere	101	86	-15	646	703	+57	1 605	1 857	+252
Saint-Gabriel-Croix de Noves	166	171	+5	623	825	+202	1 688	2 015	+327
Centre Ville	181	124	-57	707	844	+138	1 556	1 767	+210
La Montagne	148	145	-3	555	865	+310	1 718	2 007	+289
Chevalier de Folard-Sources Sud	94	121	+27	795	891	+96	1 776	2 135	+359
territoires pauvres	80	74	-6	587	716	+129	1 497	1 753	+256
Saint-Ruf-Trillade Sud	293	297	+5	1 180	1 484	+305	2 303	2 933	+630
Synagogue-Bonaventure	429	592	+163	1 146	1 499	+353	2 126	2 622	+496
Les Orchidees	595	651	+57	1 213	1 505	+291	2 105	2 673	+568
Saint-Ruf-Trillade Nord	430	514	+84	1 204	1 508	+304	2 218	2 859	+641
Montfavet Pericentre	409	529	+120	1 275	1 546	+271	2 291	2 897	+606
Arbalestiere	572	851	+279	1 256	1 569	+313	2 036	2 595	+559
Monclar Nord	462	517	+55	1 376	1 570	+194	2 737	3 491	+754
La Balance-Palais des Papes	277	332	+55	1 360	1 611	+251	3 556	4 185	+629
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	ND	ND	ND	1 657	1 753	+97	ND	ND	ND
La Balance-Raspail	545	513	-31	1 618	1 979	+361	3 704	4 394	+690
territoires riches	426	512	+86	1 303	1 587	+284	2 573	3 192	+619
Avignon	197	208	+11	977	1 158	+181	2 177	2 613	+435
Le Pontet	285	402	+117	1 081	1 367	+286	2 005	2 525	+520
Sorgues	304	386	+82	991	1 274	+283	1 961	2 419	+458
France Métropolitaine	456	556	+100	1 221	1 530	+309	2 495	3 097	+602

ND : données non disponibles

Source : INSEE, DGI 2001-2009

En moyenne les revenus déclarés des ménages les plus pauvres ont diminué de 6 euros par mois sur les territoires pauvres, alors que dans le même temps ces revenus augmentaient de 86 euros sur les territoires riches.

● Premiers impacts de la crise

Evolution depuis 2008 des revenus fiscaux déclarés par UC

	Démographie fiscale		Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (mensuels en euros)										
	Ménages 2009	Population 2009	1er décile	2ème décile	1er quartile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	3ème quartile	8ème décile	9ème décile
Monclar Sud	872	3 088	-18	-23	-24	-26	-25	-10	8	27	12	-1	-74
Saint-Chamand	851	2 464	-3	-13	-8	-9	-47	-19	-18	-73	-46	-6	-38
La Grange d'Orël	1 047	2 760	-16	11	5	5	13	-6	-27	-34	-60	-34	0
Eisenhower-Saint Roch	732	1 956	-10	-9	-24	-26	-17	-36	-24	-57	-12	-1	-58
Rotondes-Barbriere	793	2 048	-56	-45	-36	-13	-16	-9	-20	-61	-62	-60	-46
Rocade Sud-Cabriere	1 780	4 676	4	-7	9	5	-7	2	6	-18	26	30	43
Saint-Gabriel-Croix de Noves	805	2 164	18	3	36	28	29	39	24	1	-15	34	-12
Centre Ville	838	2 044	-26	17	15	23	38	-27	22	39	28	3	-61
La Montagne	443	1 279	28	-21	-1	44	-38	23	-7	17	0	12	-67
Chevalier de Folard-Sources Sud	1 870	4 504	-27	-32	-35	-30	-17	-12	-13	5	-17	5	39
territoires pauvres	10 031	26 980	-12	-13	-8	-4	-9	-7	-5	-15	-13	0	-16
Saint-Ruf-Trillade Sud	1 423	2 985	-74	-14	-19	37	6	50	66	84	73	52	58
Synagogue-Bonaventure	1 289	2 660	-35	20	14	8	17	45	51	40	41	42	57
Les Orchidees	785	1 847	-30	-18	5	10	-11	-2	21	24	2	49	77
Saint-Ruf-Trillade Nord	1 434	2 649	65	50	43	20	23	22	-5	17	-18	3	-9
Montfavet Pericentre	1 881	4 653	3	-31	-24	-3	39	26	51	45	51	22	140
Arbalestiere	834	2 067	10	23	27	2	-25	-17	-14	48	70	97	114
Monclar Nord	1 144	2 152	-29	-14	-15	13	7	27	12	-12	-3	-2	-47
La Balance-Palais des Papes	1 716	2 878	-52	11	8	14	25	44	74	94	35	97	-50
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	ND	1 077	ND	ND	-85	ND	ND	-17	ND	ND	24	ND	ND
La Balance-Raspail	1 275	2 095	-12	-38	-30	16	22	57	49	84	98	120	62
territoires riches	12 265	25 060	-17	-2	-4	13	15	29	38	50	40	51	49
Avignon	40 805	89 343	-19	-8	-8	-6	-7	0	10	22	28	33	30
Le Pontet	6 828	16 744	6	-13	-2	-8	10	8	19	23	30	25	46
Sorgues	7 315	18 416	-31	-3	10	4	11	6	18	27	15	15	53
France Métropolitaine	26 204 549	61 653 616	-10	2	6	9	14	19	22	26	28	29	27

ND : données non disponibles

Source : INSEE, DGI 2008-2009

Sur la période 2008-2009, sur les territoires pauvres, les revenus mensuels déclarés ont diminué, ceci du 1er décile au 9ème décile. Ainsi, sur ces territoires, les premiers impacts de la crise se sont faits ressentir sur toutes les catégories de ménages, tandis que sur les territoires riches les revenus déclarés ont augmenté à partir du 3ème décile.

## Prestations sociales

### ● Couverture des ménages par la CAF

21% des salariés en contrat précaire dans les territoires pauvres

	Nombre d'allocataires de la CAF	Evolution 2008-2011		Taux de couverture des ménages par la CAF en %	Nombre de personnes couvertes par la CAF	Taux de couverture de la population de moins de 65 ans par la CAF en %
		Effectifs	%			
Monclar Sud	763	+22	+3,0	92,2	2 066	86,3
Saint-Chamand	666	+17	+2,6	82,5	1 806	82,7
La Grange d'Orel	823	-42	-4,9	80,1	2 096	90,7
Eisenhower-Saint Roch	531	-114	-17,7	75,1	1 347	84,1
Rotondes-Barbiere	595	+35	+6,3	76,2	1 423	81,7
Rocade Sud-Cabriere	1 146	-26	-2,2	66,9	3 034	80,1
Saint-Gabriel-Croix de Noves	590	+43	+7,9	72,9	1 476	88,2
Centre Ville	554	+53	+10,6	63,9	1 387	82,4
La Montagne	224	-35	-13,5	46,0	583	53,5
Chevalier de Folard-Sources Sud	1 068	+22	+2,1	60,4	2 794	79,0
territoires pauvres	6 960	-25	-0,4	71,1	18 012	81,9
Saint-Ruf-Trillade Sud	555	+24	+4,5	39,3	1 307	65,4
Synagogue-Bonaventure	815	+60	+7,9	52,5	1 521	59,4
Les Orchidees	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Ruf-Trillade Nord	599	+36	+6,4	41,4	1 307	63,5
Montfavet Pericentre	747	+21	+2,9	38,5	2 057	57,0
Arbalestiere	239	+5	+2,1	26,1	720	45,1
Monclar Nord	416	-14	-3,3	37,0	873	56,3
La Balance-Palais des Papes	857	-5	-0,6	43,4	1 424	51,4
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	103	+103	nd	20,9	327	43,1
La Balance-Raspail	445	+20	+4,7	34,2	777	46,7
territoires riches	4 776	+250	+5,5	36,9	10 313	51,4
Avignon	24 062	+773	+3,3	57,5	52 702	70,8
Le Pontet	3 013	+235	+8,5	45,3	8 226	58,9
Sorgues	3 668	+147	+4,2	49,6	9 938	66,4

nd : données non disponibles

Source : CNAF, 31/12/2011 et INSEE, RP 2009

A la fin de l'année 2011, 6 960 ménages sont allocataires de la CAF sur les territoires pauvres. Ainsi 71% des ménages recensés par l'INSEE en 2009 sont couverts. La part la plus importante de ménages connus se situe sur Monclar Sud (92%).

● *Dépendance aux prestations*

**Jusqu'à un ménage sur trois dépendant totalement des prestations sociales**

	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales		Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales		Evolution des allocataires dont le taux de dépendance est > 50%*	
		effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Monclar Sud	763	395	51,8	249	32,6	+28	+7,6
Saint-Chamand	666	299	44,9	168	25,2	+16	+5,7
La Grange d'Orel	823	371	45,1	206	25,0	+17	+4,8
Eisenhower-Saint Roch	531	261	49,2	173	32,6	-94	-26,5
Rotondes-Barbiere	595	221	37,1	131	22,0	+25	+12,8
Rocade Sud-Cabriere	1146	479	41,8	282	24,6	+17	+3,7
Saint-Gabriel-Croix de Noves	590	187	31,7	100	16,9	+29	+18,4
Centre Ville	554	186	33,6	91	16,4	+35	+23,2
La Montagne	224	103	46,0	59	26,3	-4	-3,7
Chevalier de Folard-Sources Sud	1068	421	39,4	222	20,8	+70	+19,9
<b>territoires pauvres</b>	<b>6 960</b>	<b>2 923</b>	<b>42,0</b>	<b>1 681</b>	<b>24,2</b>	<b>+139</b>	<b>+5,0</b>
Saint-Ruf-Trillade Sud	555	170	30,6	111	20,0	+36	+26,9
Synagogue-Bonaventure	815	156	19,1	89	10,9	+33	+26,8
Les Orchidees	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Ruf-Trillade Nord	599	155	25,9	95	15,9	+3	+2,0
Montfavet Pericentre	747	167	22,4	98	13,1	+41	+32,5
Arbalestiere	239	37	15,5	20	8,4	+1	+2,8
Monclar Nord	416	104	25,0	62	14,9	-10	-8,8
La Balance-Palais des Papes	857	233	27,2	147	17,2	+13	+5,9
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	103	20	19,4	8	7,8	+20	nd
La Balance-Raspail	445	122	27,4	82	18,4	+7	+6,1
<b>territoires riches</b>	<b>4 776</b>	<b>1 164</b>	<b>24,4</b>	<b>712</b>	<b>14,9</b>	<b>+144</b>	<b>+14,1</b>
<b>Avignon</b>	<b>24 062</b>	<b>7 978</b>	<b>33,2</b>	<b>4 896</b>	<b>20,3</b>	<b>+918</b>	<b>+13,0</b>
<b>Le Pontet</b>	<b>3 013</b>	<b>737</b>	<b>24,5</b>	<b>364</b>	<b>12,1</b>	<b>+191</b>	<b>+35,0</b>
<b>Sorgues</b>	<b>3 668</b>	<b>931</b>	<b>25,4</b>	<b>532</b>	<b>14,5</b>	<b>+128</b>	<b>+15,9</b>

nd : données non disponibles

\*Evolution 2008-2011

Source : CNAF, 31/12/2011

En 2011, 42% des allocataires qui vivent sur les territoires pauvres présentent des revenus dépendant à plus de 50% des prestations sociales. C'est sur Monclar Sud, que la proportion d'allocataires fragiles est la plus importante (52%). Le nombre d'allocataires fragiles a augmenté de 5% sur les territoires pauvres depuis 2008.

● *Minima sociaux*

**Des territoires pauvres qui s'écartent de la moyenne nationale**

	Allocataires des minima sociaux	Evolution 2008-2011		Taux de couverture des ménages en %	Allocataires CAF		Taux de couverture des ménages en %	
		Effectif	%		AAH	RSA socle*	AAH	RSA socle*
Monclar Sud	354	+15	+4,4	42,8	74	280	8,9	33,8
Saint-Chamand	258	+25	+10,7	31,9	61	197	7,6	24,4
La Grange d'Orel	336	+42	+14,3	32,7	103	233	10,0	22,7
Eisenhower-Saint Roch	220	-115	-34,3	31,1	38	182	5,4	25,7
Rotondes-Barbiere	200	+34	+20,5	25,6	50	150	6,4	19,2
Rocade Sud-Cabriere	409	+	+0,0	23,9	118	291	6,9	17,0
Saint-Gabriel-Croix de Noves	153	+11	+7,7	18,9	56	97	6,9	12,0
Centre Ville	150	+39	+35,1	17,3	38	112	4,4	12,9
La Montagne	95	+7	+8,0	19,5	17	78	3,5	16,0
Chevalier de Folard-Sources Sud	362	+55	+17,9	20,5	100	262	5,7	14,8
territoires pauvres	2 537	+113	+4,7	25,9	655	1 882	6,7	19,2
Saint-Ruf-Trillade Sud	166	+34	+25,8	11,7	49	117	3,5	8,3
Synagogue-Bonaventure	140	+28	+25,0	9,0	69	71	4,4	4,6
Les Orchidees	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Ruf-Trillade Nord	127	-13	-9,3	8,8	43	84	3,0	5,8
Montfavet Pericentre	157	+42	+36,5	8,1	57	100	2,9	5,2
Arbalestiere	46	+9	+24,3	5,0	31	15	3,4	1,6
Monclar Nord	99	-9	-8,3	8,8	34	65	3,0	5,8
La Balance-Palais des Papes	196	+11	+5,9	9,9	61	135	3,1	6,8
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	11	+11	nd	2,2	0	11	0,0	2,2
La Balance-Raspail	114	+11	+10,7	8,8	40	74	3,1	5,7
territoires riches	1 056	+124	+13,3	8,2	384	672	3,0	5,2
Avignon	7 071	+781	+12,4	16,9	2 100	4 971	5,0	11,9
Le Pontet	629	+180	+40,1	9,5	197	432	3,0	6,5
Sorgues	864	+168	+24,1	11,7	252	612	3,4	8,3

nd : données non disponibles

Source : CNAF, 31/12/2011 et INSEE, RP 2009

\* Socle seul majoré et non majoré + Socle et Activité majoré et non majoré

A la fin de l'année 2011, 26% des ménages recensés sur les territoires pauvres par l'INSEE sont couverts par les minima sociaux, soit 2 540 allocataires. La proportion la plus importante de ménages couverts se situe sur Monclar Sud (43%, soit 354 allocataires des minima sociaux). Au cours de la période 2008-2011, le nombre d'allocataires des minima sociaux a augmenté de 5% sur les territoires pauvres.

● *Couverture maladie universelle complémentaire*

**Des territoires pauvres qui s'écartent de la moyenne nationale**

	CMU-C		Taux de couverture par la CMU-C en %	
	Personnes couvertes par la CMU-C	Taux de couverture parmi la population de moins de 65 ans en %	Moins de 18 ans	18-24 ans*
Monclar Sud	854	35,7	41,6	33,3
Saint-Chamand	712	32,6	35,3	40,1
La Grange d'Orel	856	37,0	47,3	48,9
Eisenhower-Saint Roch	524	32,7	41,0	27,6
Rotondes-Barbriere	471	27,1	33,6	22,9
Rocade Sud-Cabriere	1 010	26,7	34,4	28,9
Saint-Gabriel-Croix de Noves	361	21,6	28,2	23,1
Centre Ville	357	21,2	26,9	21,8
La Montagne	208	19,1	23,8	23,3
Chevalier de Folard-Sources Sud	852	24,1	29,4	36,7
<b>territoires pauvres</b>	<b>6 205</b>	<b>28,2</b>	<b>34,9</b>	<b>31,4</b>
Saint-Ruf-Trillade Sud	278	13,9	22,4	14,9
Synagogue-Bonaventure	154	6,0	11,1	3,1
Les Orchidees	86	5,8	8,8	8,7
Saint-Ruf-Trillade Nord	178	8,7	11,7	12,0
Montfavet Pericentre	252	7,0	8,5	13,6
Arbalestiere	14	0,9	0,9	1,5
Monclar Nord	117	7,5	13,0	9,1
La Balance-Palais des Papes	175	6,3	8,4	5,4
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	53	7,0	9,7	22,5
La Balance-Raspail	133	8,0	11,2	10,3
<b>territoires riches</b>	<b>1 440</b>	<b>7,2</b>	<b>10,3</b>	<b>8,4</b>
Avignon	12 176	16,4	24,7	15,0
Le Pontet	1 189	8,5	13,0	9,9
Sorgues	1 676	11,2	15,9	14,1

\* données estimées

Source: CNAM-TS 2011 & INSEE, RP 2009

nd : données non disponibles

En 2011, 6 210 personnes sont couvertes par la CMU-C sur les territoires pauvres, soit 28% de la population des moins de 65 ans. Sur l'ensemble des territoires observés, cette part varie de 1% sur Arbalestière à 37% sur La Grange d'Orel.

## Sur-qualification

	Taux de sous-emploi en % Emploi de personnes diplômées du supérieur âgées de moins de 35 ans comme ouvriers ou employés					Taux d'emploi de cadres en % Emploi de personnes diplômées du supérieur âgées de moins de 35 ans comme cadres et professions intellectuelles supérieures				
	Total	hommes	femmes	pop. en lien à l'immigration*	pop. sans lien à l'immigration**	Total	hommes	femmes	pop. en lien à l'immigration*	pop. sans lien à l'immigration**
Monclar Sud	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Chamand	nd	nd	nd	nd	nd	39,1	nd	48,6	nd	49,2
La Grange d'Orel	50,7	54,6	47,8	71,6	37,5	16,0	20,7	nd	nd	17,1
Eisenhower-Saint Roch	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Rotondes-Barbiere	26,1	nd	nd	nd	nd	27,3	nd	nd	nd	31,9
Rocade Sud-Cabriere	38,3	35,2	40,4	57,3	28,8	16,4	11,7	19,5	21,2	13,9
Saint-Gabriel-Croix de Noves	36,8	nd	43,5	nd	60,4	nd	nd	nd	nd	nd
Centre Ville	52,5	nd	54,9	100,0	26,6	nd	nd	nd	nd	nd
La Montagne	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Chevalier de Folard-Sources Sud	26,1	22,3	28,8	nd	27,8	12,6	13,0	12,3	nd	14,8
territoires pauvres	36,5	34,7	37,7	44,6	33,7	19,8	25,6	15,7	12,9	22,1
Saint-Ruf-Trillade Sud	13,9	12,8	15,0	29,7	12,0	31,0	25,5	36,1	nd	32,4
Synagogue-Bonaventure	30,9	18,1	40,7	61,1	26,6	28,6	38,1	21,3	nd	32,1
Les Orchidees	43,8	nd	46,8	nd	46,1	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Ruf-Trillade Nord	15,7	17,7	14,8	22,9	14,6	29,2	41,0	23,9	47,3	26,4
Montfavet Pericentre	12,6	nd	21,1	31,4	7,9	13,4	20,7	7,7	nd	16,8
Arbalestiere	51,0	34,0	62,4	nd	48,0	26,7	47,0	nd	nd	28,3
Monclar Nord	37,9	38,7	37,2	44,9	37,2	21,8	27,7	17,0	48,2	19,1
La Balance-Palais des Papes	14,8	9,3	18,5	nd	16,2	39,5	52,5	31,0	86,7	35,2
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	60,5	nd	68,9	nd	63,8	nd	nd	nd	nd	nd
La Balance-Raspail	23,6	19,8	27,2	36,1	21,2	31,8	42,9	21,3	27,6	32,6
territoires riches	26,6	19,4	31,7	41,2	24,3	26,2	34,9	20,0	24,4	26,5
Avignon	27,2	24,0	29,8	37,2	25,2	25,5	30,7	21,2	20,1	26,5
Le Pontet	35,5	31,0	38,8	73,3	29,6	21,0	28,3	15,5	nd	23,3
Sorgues	38,4	27,1	43,7	50,7	36,9	12,1	20,4	8,3	18,6	11,3

\* personne vivant dans un ménage composé d'au moins une personne immigrée

\*\* personne vivant dans un ménage sans personne immigrée dans le ménage

Source : INSEE, RP 2009, fichiers détail

Globalement, parmi les moins de 35 ans diplômés du supérieur, la part des hommes employés ou ouvriers est bien inférieure à celle des femmes sur les territoires riches, et légèrement inférieure sur les territoires pauvres (les populations concernées sont moins nombreuses). Sur les territoires riches comme sur les territoires pauvres, les populations diplômées du supérieur en lien à l'immigration sont moins souvent cadres que les autres.

# Chômage

	Part des chômeurs parmi les actifs diplômés en %				
	Personnes diplômées du supérieur âgées de moins de 35 ans				
	Total	hommes	femmes	pop. en lien à l'immigration*	pop. sans lien à l'immigration**
Monclar Sud	49,7	nd	48,8	50,4	nd
Saint-Chamand	21,7	58,7	nd	nd	nd
La Grange d'Orel	25,3	20,3	28,6	35,7	16,8
Eisenhower-Saint Roch	40,2	nd	48,0	86,8	nd
Rotondes-Barbriere	24,9	nd	25,4	nd	20,9
Rocade Sud-Cabriere	20,2	14,5	23,7	29,8	14,4
Saint-Gabriel-Croix de Noves	39,9	37,2	41,3	53,7	nd
Centre Ville	nd	nd	nd	nd	nd
La Montagne	42,8	48,6	34,8	93,4	nd
Chevalier de Folard-Sources Sud	27,7	30,3	25,8	59,8	15,7
<b>territoires pauvres</b>	<b>19,3</b>	<b>16,4</b>	<b>21,3</b>	<b>40,0</b>	<b>8,6</b>
Saint-Ruf-Trillade Sud	10,7	7,7	13,3	nd	11,8
Synagogue-Bonaventure	13,3	5,0	18,8	nd	13,4
Les Orchidees	nd	nd	nd	nd	nd
Saint-Ruf-Trillade Nord	13,4	nd	18,2	nd	13,1
Montfavet Pericentre	10,5	nd	14,2	nd	10,0
Arbalestiere	nd	nd	nd	nd	nd
Monclar Nord	11,6	nd	16,6	40,6	6,8
La Balance-Palais des Papes	15,3	16,2	14,8	28,1	14,0
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	nd	nd	nd	nd	nd
La Balance-Raspail	12,7	8,5	16,3	15,7	12,0
<b>territoires riches</b>	<b>15,9</b>	<b>12,4</b>	<b>18,2</b>	<b>27,1</b>	<b>13,7</b>
Avignon	15,9	11,1	19,5	29,3	12,6
Le Pontet	10,1	9,0	10,8	10,1	10,1
Sorgues	14,0	12,3	14,8	41,6	8,8

\* personne vivant dans un ménage composé d'au moins une personne immigrée

\*\* personne vivant dans un ménage sans personne immigrée dans le ménage

Source : INSEE, RP 2009, fichiers détail

A même niveau de formation (diplôme du supérieur), les femmes se déclarent plus souvent au chômage que les hommes, et les populations issues de l'immigration beaucoup plus souvent que les autres.

# TABLEAU SYNTHÉTIQUE

	Population 2009	DEFM Catégorie A 2010	Familles monoparentales 2009	25-54 ans actifs 2009	Allocataires minima sociaux 2011	Bénéficiaires CMU- C 2011	Ménages pauvres 2009	Logements sur- peuplement prononcé 2009	Logements sous- peuplement prononcé 2009
Monclar Sud	2,1	4,0	2,3	1,3	4,1	5,7	3,9	3,7	1,2
Saint-Chamand	1,9	3,0	3,3	1,6	3,0	4,7	3,4	2,7	1,3
La Grange d'Orel	2,1	3,0	3,6	1,8	3,9	5,7	4,0	3,8	1,7
Eisenhower-Saint Roch	1,5	0,0	1,6	1,0	2,6	3,5	2,6	4,3	2,8
Rotondes-Barbieri	1,6	2,2	2,2	1,4	2,3	3,1	2,8	0,7	1,1
Rocade Sud-Cabriere	3,5	4,4	3,5	3,1	4,8	6,7	5,9	1,2	2,9
Saint-Gabriel-Croix de Noves	1,6	2,3	1,9	1,5	1,8	2,4	2,2	0,0	1,4
Centre Ville	1,7	1,6	2,0	1,5	1,8	2,4	2,2	3,4	1,5
La Montagne	1,1	1,3	0,9	0,8	1,1	1,4	1,3	2,8	0,9
Chevalier de Folard-Sources Sud	3,4	4,4	4,2	3,3	4,2	5,7	5,1	0,7	1,7
territoires pauvres	20,5	26,1	25,7	17,4	29,6	41,3	33,3	23,2	16,5
Saint-Ruf-Trillade Sud	2,2	1,5	1,4	2,3	1,9	1,8	1,8	2,3	1,1
Synagoge-Bonaventure	2,4	2,3	2,2	2,7	1,6	1,0	1,2	1,6	2,5
Les Orchidees	1,5	0,8	1,3	1,4	0,0	0,6	0,6	0,7	1,9
Saint-Ruf-Trillade Nord	2,1	2,2	2,7	2,4	1,5	1,2	1,5	3,6	2,7
Montfavet Pericentre	3,7	2,2	3,2	3,4	1,8	1,7	2,0	1,4	4,7
Arbalestiere	1,7	0,0	1,6	1,6	0,5	0,1	0,4	n.d.	2,3
Monclar Nord	1,6	1,3	1,9	1,7	1,2	0,8	1,2	2,5	2,9
La Balance-Palais des Papes	2,7	2,6	2,7	3,2	2,3	1,2	2,2	4,1	3,2
Saint-Gabriel-Clos de la Murette	0,9	0,3	0,7	0,7	0,1	0,4	n.d.	0,6	3,5
La Balance-Raspail	1,8	1,4	1,1	1,9	1,3	0,9	1,2	2,8	2,3
territoires riches	20,6	14,7	18,7	21,3	12,3	9,6	12,2	19,9	27,1
Avignon	71,9	78,8	74,4	71,8	82,6	81,0	81,2	84,2	71,4
Le Pontet	13,6	9,8	12,5	13,3	7,3	7,9	8,6	6,6	14,0
Sorgues	14,5	11,4	13,1	14,9	10,1	11,1	10,2	9,2	14,6
Avignon-Le Pontet-Sorgues	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Rouge  
Vert

Poids supérieur à celui de la population  
Poids inférieur à celui de la population

# POSITIONNEMENT DES ZUS

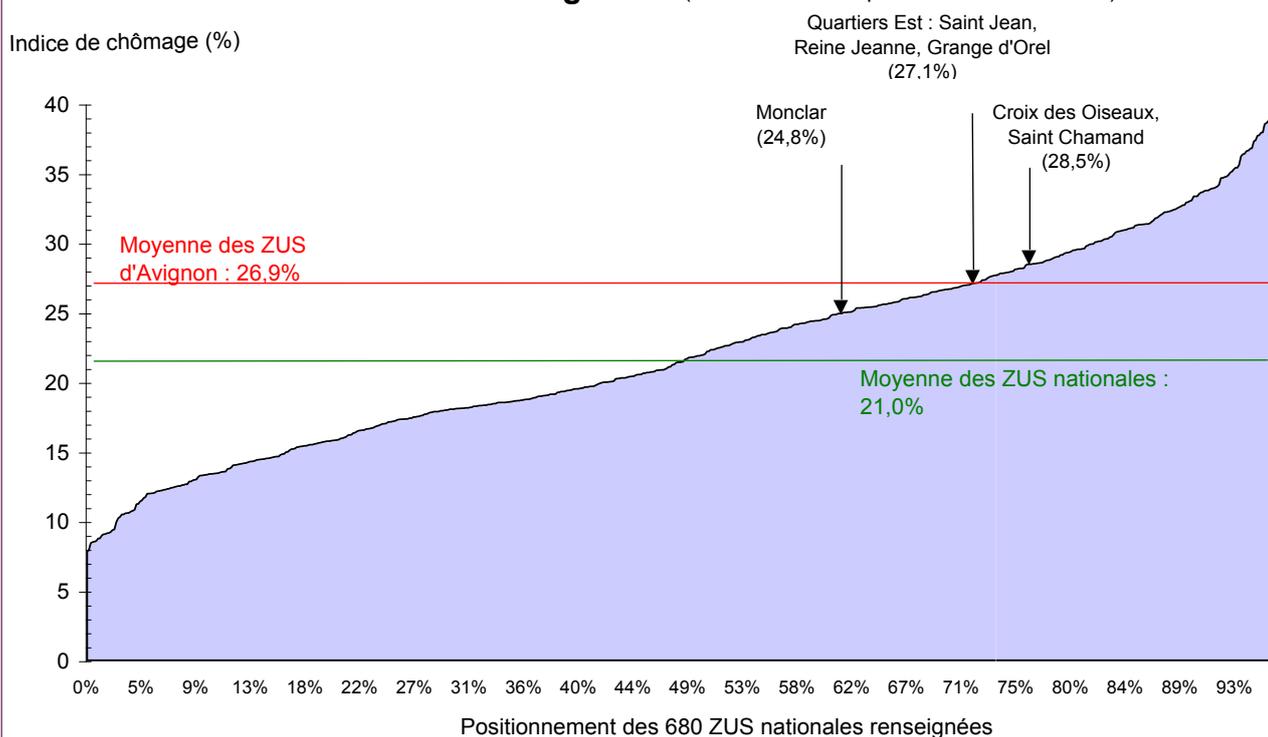
L'ensemble des graphiques suivants présente le positionnement des ZUS d'Avignon au regard de l'ensemble des ZUS de France.

Trois ZUS sont présentes sur Avignon :

- Croix des Oiseaux, Saint Chamand
- Monclar
- Quartiers Est : Saint Jean, Reine Jeanne, Grange d'Orel

## Chômage

### Indice de chômage estimé au 3<sup>ème</sup> trimestre 2012 (en %) des DEFM de catégorie A (Source : Pôle Emploi 2012 et DADS 2008)



Entre 2008 et 2012, les ZUS d'Avignon ont vu leur positionnement se modifier au regard de l'ensemble des ZUS de France :

60% des ZUS de France présentaient un indice de chômage inférieur à celui de la ZUS Monclar au 3<sup>ème</sup> trimestre 2008. Au troisième trimestre 2012 ce sont 61% des ZUS de France qui se situent sous le niveau de chômage de la ZUS Monclar. La situation de la ZUS Monclar s'est ainsi légèrement dégradée au regard de l'ensemble des ZUS de France.

La plus grande modification observée concerné la ZUS Croix des Oiseaux, Saint Chamand, pour laquelle 77% des ZUS de France présentent un indice de chômage inférieur au troisième trimestre 2012, contre seulement 52% au troisième trimestre 2008. La situation de la ZUS Croix des Oiseaux, Saint Chamand s'est ainsi particulièrement dégradée au regard de l'ensemble des ZUS de France.

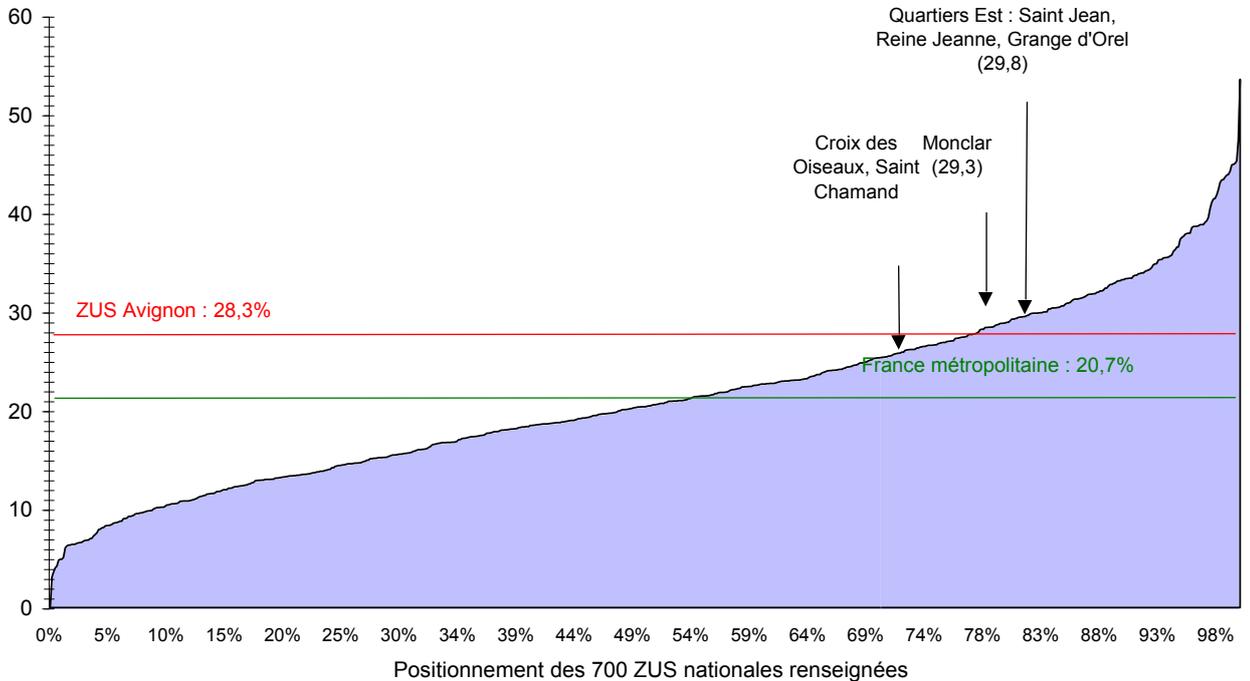
La donnée historique n'est pas disponible pour la ZUS Quartiers Est : Saint Jean, Reine Jeanne, Grange d'Orel.

# Couverture maladie universelle complémentaire

## Part de la population couverte par la CMUC (en %)

(Source : CNAM-TS 2011)

Taux couverture CMUC (..)



Entre 2007 et 2011, les ZUS d'Avignon ont vu leur positionnement se modifier au regard de l'ensemble des ZUS de France :

88% des ZUS de France présentaient un taux de couverture par la CMU-C inférieur à celui de la ZUS Monclar fin 2007. Fin 2011 ce sont 81% des ZUS de France qui se situent sous le taux de couverture par la CMU-C de la ZUS Monclar. La situation de la ZUS Monclar s'est ainsi améliorée au regard de l'ensemble des ZUS de France.

Pour la ZUS Croix des Oiseaux, Saint Chamand, le taux de couverture par la CMU-C s'est amélioré entre 2007 et 2011. Ainsi, en 2011, seules 73% des ZUS de France présentent un taux de couverture par la CMU-C inférieur à celui de la ZUS Croix des Oiseaux, Saint Chamand, contre 77% en 2007.

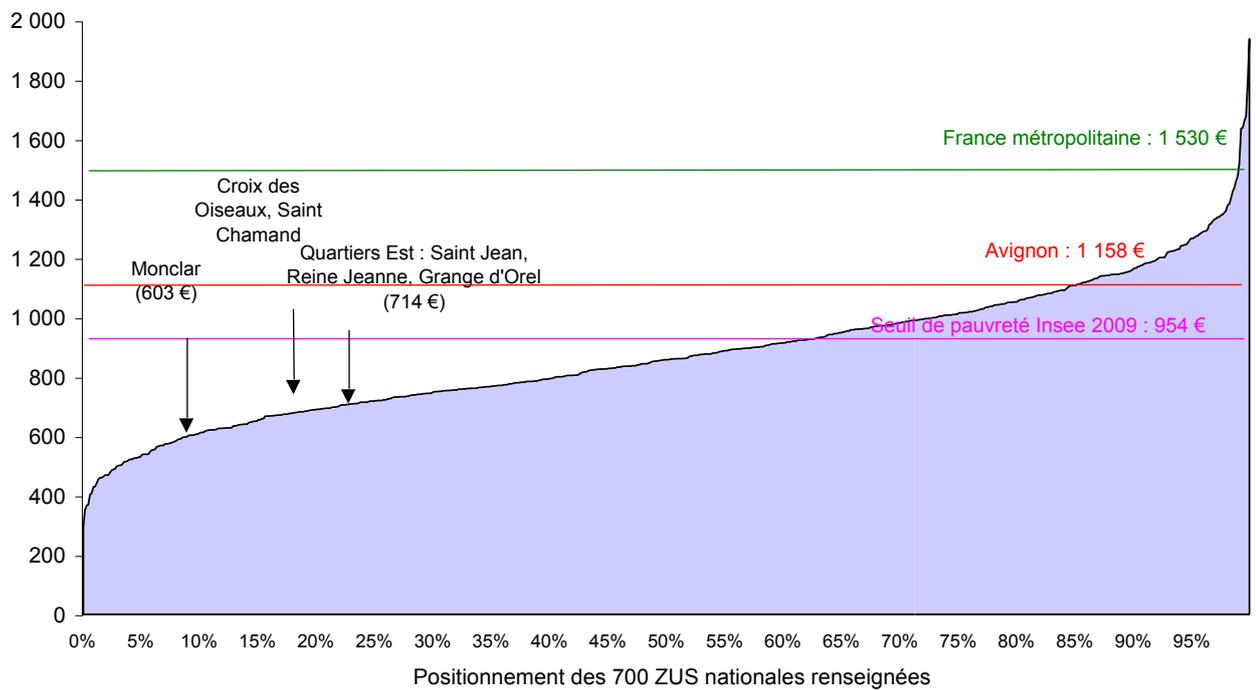
Peu de variations sont observées pour le positionnement de la la ZUS Quartiers Est : Saint Jean, Reine Jeanne, Grange d'Orel pour laquelle 84% des ZUS de France présentaient un taux de couverture par la CMU-C inférieur en 2007 contre 83% en 2008.

## Revenu médian déclaré par UC

### Revenu médian mensuel par unité de consommation (en euros)

(Source : INSEE DGI 2009)

Revenu médian mensuel



Entre 2007 et 2019, les ZUS d'Avignon ont vu leur positionnement se modifier au regard de l'ensemble des ZUS de France :

6% des ZUS de France présentaient un revenu médian par unité de consommation inférieur à celui de la ZUS Monclar fin 2007. Fin 2009 ce sont 9% des ZUS de France qui se situent sous le revenu médian de la ZUS Monclar. La situation de la ZUS Monclar s'est ainsi légèrement améliorée au regard de l'ensemble des ZUS de France.

Même remarque s'agissant de la ZUS Croix des Oiseaux, Saint Chamand pour laquelle 15% des ZUS de France présentaient un revenu médian inférieur en 2007 contre 17% en 2009.

Enfin, peu de variations sont observées pour le positionnement de la ZUS Quartiers Est : Saint Jean, Reine Jeanne, Grange d'Orel pour laquelle 25% des ZUS de France présentaient un revenu médian inférieur en 2007 contre 24% en 2008.

## Présentation de la démarche

- **L'objectif de l'étude**

Cette typologie des quartiers français répond à un objectif de classification des territoires au regard de leurs niveaux de précarité socio-économique. Elle vise à mettre en évidence les territoires qui se ressemblent en terme de structure socio-économique des populations et ceux qui s'opposent.

- **La démarche suivie**

Afin de classer les territoires français les uns par rapport aux autres, des territoires à la plus forte précarité socio-économique aux territoires les plus favorisés, et de permettre une analyse dynamique de ces territoires dans le temps, les choix suivants ont été faits :

- les indicateurs sélectionnés en variable active dans l'analyse sont tous des indicateurs caractéristiques des forces et faiblesses des populations en terme de précarité socio-économique
- seuls des indicateurs disponibles également en historique sont intégrés en variables actives dans l'analyse.

Ainsi les indicateurs pris en compte dans la réalisation de cette typologie de territoires révèlent des informations sur les populations résidentes sur les volets

- des ressources des ménages (niveaux de revenus déclarés et structure des ressources)
- de l'activité des populations (emplois précaires, à temps partiel et chômage)
- du capital humain des populations (niveaux de formation)
- de la structure familiale des populations (familles monoparentales)

D'autres indicateurs viennent compléter ces indicateurs de précarité, et sont intégrés en variables illustratives. Ils ne participent pas directement à la classification des territoires.

## La géographie d'étude

- **L'ensemble des IRIS de France**

Cette analyse a été réalisée sur l'ensemble des IRIS de plus de 500 habitants des communes françaises de 10 000 habitants et plus. Ainsi 12 600 petits quartiers sont intégrés dans cette typologie de territoires.

## Présentation de la méthode

- **Qu'est-ce qu'une typologie ?**

Il s'agit d'une méthode qui permet de résumer l'information statistique et ainsi proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires et une bonne compréhension des mécanismes de dynamiques territoriales. La typologie est destinée à produire des groupements de territoires de manière à ce que :

- les territoires soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe ;
- les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles.

Elle permet, de ce fait, de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des caractéristiques proches au regard des enjeux repérés dans le cadre de l'étude. Ces enjeux concernent la précarité socio-économique des populations résidentes.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre classes.

*Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales. Elle reflète les grandes caractéristiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement. **La typologie résume une réalité et ne peut refléter toutes les spécificités locales.***

## • La méthode utilisée

A partir de la liste des indicateurs sélectionnés, une première étape consiste à identifier les variables pertinentes et donc retenues dans l'analyse.

Pour cela, l'analyse factorielle en composantes principales (ACP) a été utilisée afin d'effectuer un premier traitement statistique de la base de données et mettre en avant les fortes corrélations pouvant exister entre certains indicateurs. Ainsi, parmi l'ensemble des indicateurs sélectionnés au départ, certains seront considérés comme «variables illustratives» du fait de leur forte corrélation avec d'autres indicateurs considérés, du coup, comme «variables actives» dans la réalisation de la typologie.

D'autre part, dans le but de réaliser une analyse dynamique des territoires, cette classification a été mise en oeuvre sur 2 jeux de données :

- des données reflétant la réalité socio-économique actuelle des territoires (données 2009)
- des données reflétant la réalité socio-économique historique des territoires (données 1999 ou 2001 selon les sources).

Deux typologies de territoires réalisées distinctement ne sont pas comparables entre elles. En effet, leurs résultats sont propres à la détermination des axes factoriels qui sont relatifs à chaque ACP. Pour comparer deux résultats de classifications, celles-ci doivent être réalisées selon les mêmes axes factoriels. C'est cette méthode qui a été mise en oeuvre pour cette étude : les axes factoriels déterminés à partir du jeu de données «actuel» ont été appliqués aux données «historiques».

Pour tenir compte des tendances d'évolutions des territoires entre la période historique et la période actuelle, et ne pas considérer comme dynamiques des territoires dont l'évolution, bien que réelle, s'est avérée bien moins importante qu'en moyenne nationale, l'ensemble du jeu de données a été retravaillé pour considérer les notions d'écart à la moyenne, et prendre ainsi en compte les tendances d'évolutions nationales dans l'analyse. Ainsi les territoires qui changent de classe entre les deux périodes étudiées sont des territoires qui ont connu une évolution différente de l'évolution nationale.

## • Les variables sélectionnées

### VARIABLES ACTIVES

1er décile des revenus déclarés par UC (DGI 2001/2009)  
 Revenu médian déclaré par UC (DGI 2001/2009)  
 Part des 15 ans et plus non scolarisés de hauts niveaux de formation en % (RP 1999/2009)  
 Part des 15 ans et plus non scolarisés de bas niveaux de formation en % (RP 1999/2009)  
 Indice de chômage déclaré en % (RP 1999/2009)  
 Part des salariés en contrats précaires en % (RP 1999/2009)  
 Part des salariés à temps partiel en % (RP 1999/2009)  
 Part des familles monoparentales (RP 1999/2009)  
 Part des salaires dans les revenus déclarés (DGI 2001/2009)  
 Part des autres revenus dans les revenus déclarés (DGI 2001/2009)

### VARIABLES ILLUSTRATIVES

9ème décile des revenus déclarés par UC (DGI 2001/2009)  
 Écart inter-déciles des revenus déclarés par UC (DGI 2001/2009)  
 Part des 25-54 ans actifs occupés en % (RP 1999/2009)  
 Indice de chômage déclaré des hommes en % (RP 1999/2009)  
 Indice de chômage déclaré des femmes en % (RP 1999/2009)  
 Indice de chômage déclaré des jeunes en % (RP 1999/2009)  
 Indice de chômage déclaré des seniors en % (RP 1999/2009)  
 Part des familles couples avec enfant(s) en % (RP 1999/2009)  
 Part des ménages couples sans enfant en % (RP 1999/2009)  
 Part des ménages d'une personne en % (RP 1999/2009)  
 Part des ménages en logements sociaux en % (RP 1999/2009)  
 Part des ménages locataires privés en % (RP 1999/2009)  
 Part des ménages propriétaires en % (RP 1999/2009)  
 Part de la population immigrée en % (RP 1999/2009)  
 Part des indemnités chômage dans les revenus déclarés en % (DGI 2001/2009)  
 Part des bénéficiaires dans les revenus déclarés en % (DGI 2001/2009)  
 Part des pensions-retraites-rentes dans les revenus déclarés en % (DGI 2001/2009)

Précisons que pour la réalisation de cette typologie, aucune pondération des territoires n'a été réalisée ; ainsi chaque territoire, quelle que soit sa taille démographique ou physique, a le même poids dans l'analyse. Les IRIS de moins de 500 habitants sont exclus de l'analyse.

Afin de déterminer le nombre de classes à retenir pour cette typologie, une classification ascendante hiérarchique (CAH) a été menée sur ces variables actives afin de mettre en avant les oppositions entre les variables les plus significatives. Leur confrontation a ainsi permis de regrouper les IRIS présentant les mêmes caractéristiques.

## 8 catégories de territoires

### ● *La classification des territoires*

L'analyse factorielle des variables incluses dans l'analyse a permis de dégager trois oppositions majeures entre les territoires (trois axes factoriels déterminants):

- une discrétisation des territoires en fonction des niveaux de ressources des population résidentes avec, d'une part, des territoires au revenu médian par unité de consommation élevé, et d'autre part des territoires au revenu médian très faible.
- une discrétisation des territoires en fonction des structures des revenus déclarés, opposant les territoires aux populations dépendant fortement des revenus salariaux aux autres territoires, aux sources de revenus plus diversifiées qu'en moyenne nationale (pensions, retraites, rentes, bénéfiques, autres revenus dont revenus du patrimoine...)
- et enfin une discrétisation des territoires en fonction des niveaux de formation des populations, opposant d'une part les territoires à forte présence de populations de haut niveau de formation, et d'autre part les territoires d'accueil de populations de bas niveaux de formation.

### ● *Les 8 groupes de quartiers*

Ainsi, 8 catégories de territoires sont déterminées par cette analyse, des territoires les «plus pauvres» aux territoires les «plus riches», avec des distinction selon les catégories de revenus déclarés et les niveaux de formation.

Chaque catégorie de territoire est définie ci-après :

Classe A : Des quartiers d'accueil de populations très favorisées, à faible dépendance des revenus salariaux

Classe B : Des quartiers d'accueil de populations très favorisées

Classe C : Des quartiers résidentiels, d'accueil de populations favorisées, à forte présence de personnes seules et âgées

Classe D : Des quartiers résidentiels, d'accueil de familles plutôt favorisées et actives

Classe E : Des quartiers de centre-villes, à forte diversité sociale

Classe F : Des quartiers d'accueil de ménages locataires fragiles, à forte présence de personnes seules et âgées

Classe G : Des quartiers d'accueil de ménages locataires fragiles, à forte présence de familles et forte dépendance aux revenus salariaux

Classe H : Des quartiers d'accueil de populations à fortes difficultés socio-économiques

## Descriptif des classes

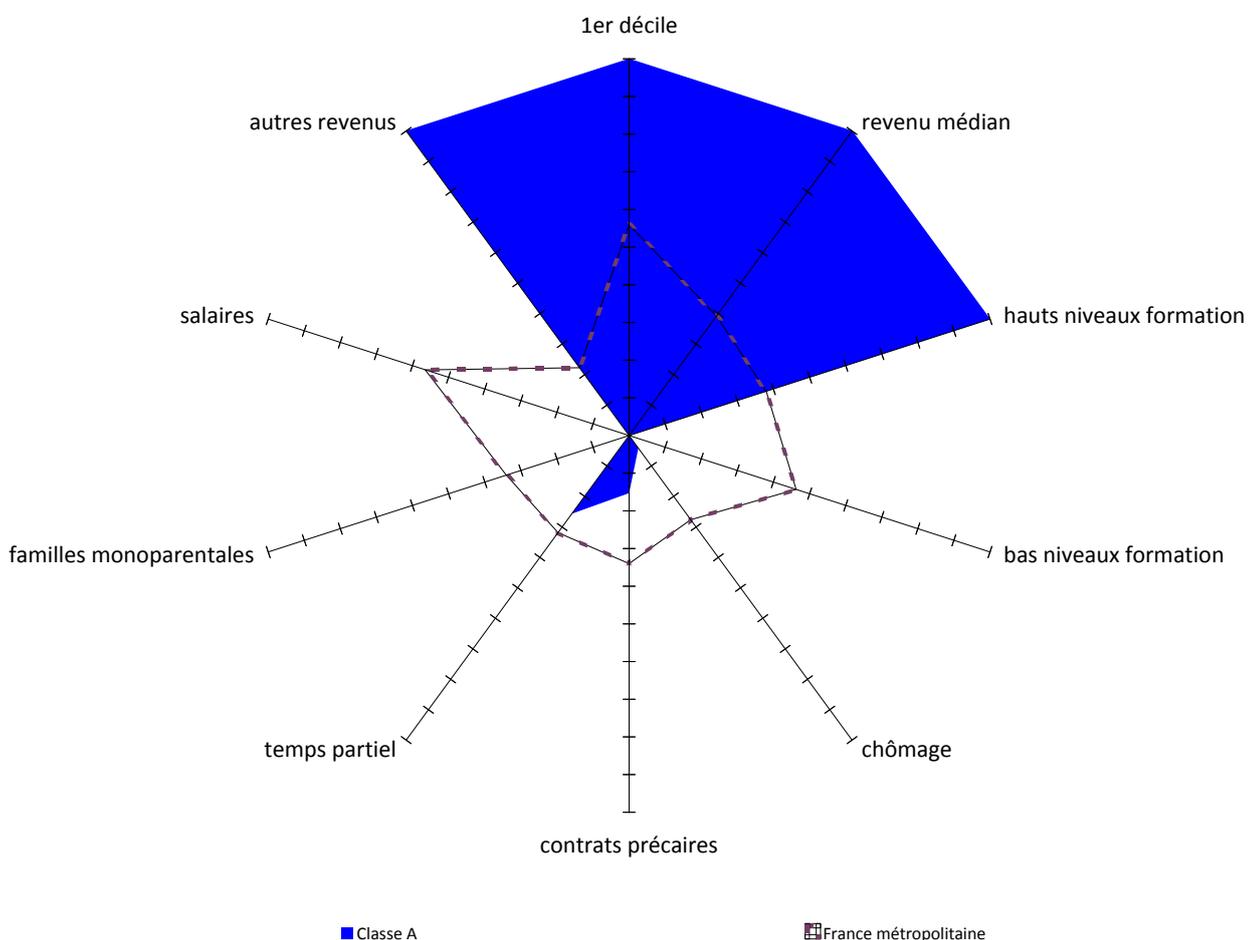
- *Classe A : Des quartiers d'accueil de populations très favorisées, à faible dépendance des revenus salariaux*

565 IRIS sont réunis dans cette classe, soit 4% des quartiers français en 2009.

Cette catégorie regroupe les territoires français les plus favorisés, avec **un revenu médian des ménages par unité de consommation très élevé** (près de 3 000 € en moyenne, soit 2 fois plus élevé qu'en France métropolitaine), un 1er décile qui atteint 940 € en moyenne pour un 9ème décile à 7 565 €. Cette répartition des niveaux de ressources déclarés porte en moyenne à 6 625 € l'écart entre les 10% des ménages les plus riches et les 10 % des ménages les plus pauvres, soit l'écart le plus élevé parmi l'ensemble des 8 catégories de territoires définies (cet écart atteint 21 820 € pour le quartier le plus riche : Paris, 7ème arrondissement, IRIS 2806 Gros Caillou 6).

La spécificité des IRIS de cette classe, au regard de la classe suivante, porte sur la structure des revenus déclarés, avec seulement 54% des revenus déclarés issus de salaires, contre près de 17% issus d'autres revenus, c'est à dire essentiellement de **revenus du patrimoine** (contre 5% en France métropolitaine) et près de 10% issus des bénéfices, c'est à dire de revenus d'activités non-salariées.

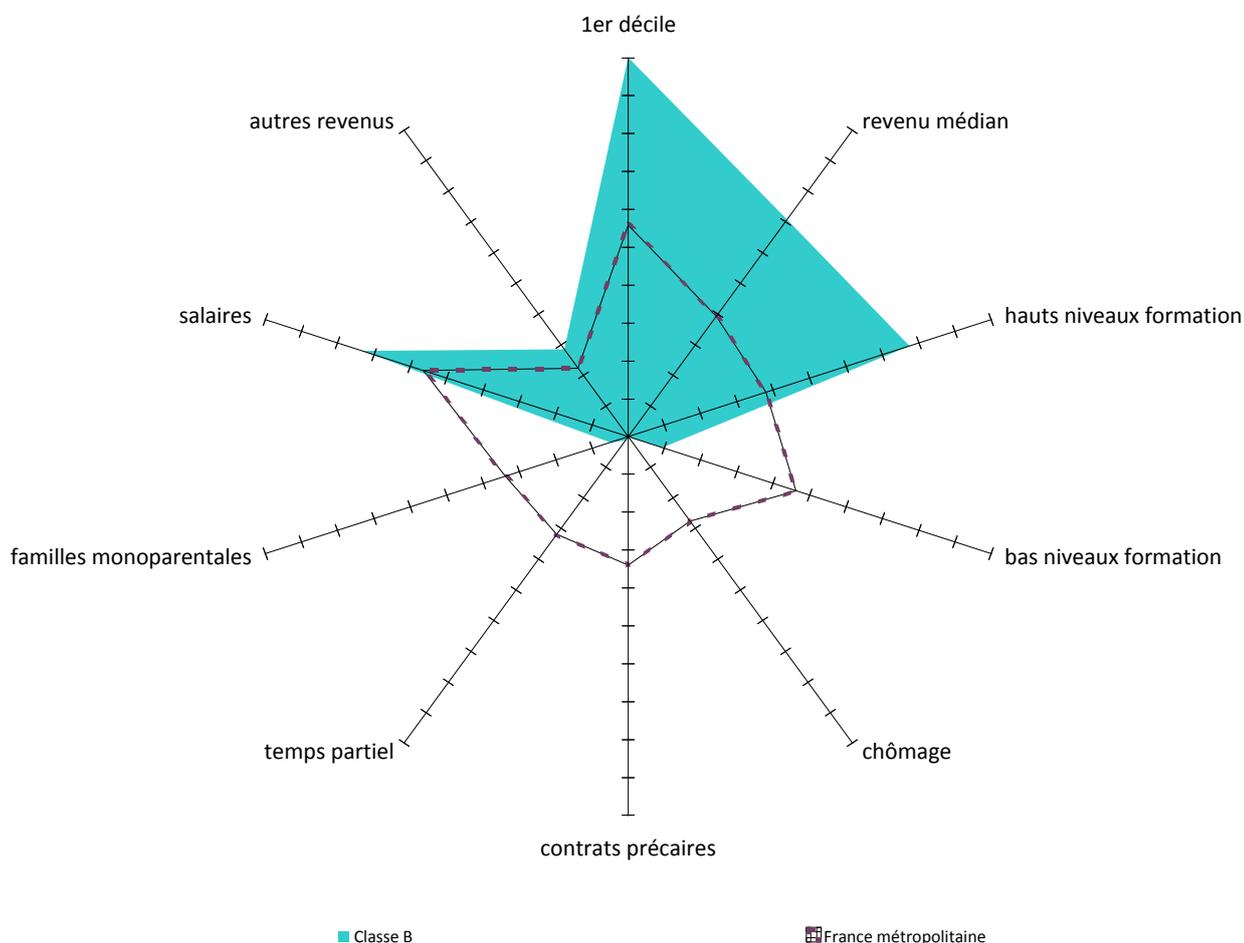
Ainsi cette catégorie de territoires regroupe des populations très favorisées avec **les niveaux de revenus les plus élevés, les indicateurs de chômage parmi les plus faibles, et les niveaux de formation les plus élevés**. Quasi aucun logement social n'est présent sur ces territoires. Les personnes seules sont sur-représentées sur ces quartiers, au regard des autres catégories de territoires à l'exception des territoires de centre ville (catégorie E).



● **Classe B : Des quartiers d'accueil de populations très favorisées**

1 702 IRIS sont réunis dans cette classe, soit 14% des quartiers français en 2009.

Cette catégorie regroupe également les territoires les plus favorisés, mais ceux-ci se distinguent des précédents par la structure des revenus déclarés : les revenus du patrimoine et les revenus issus des activités non-salariées y sont beaucoup moins prédominants (respectivement 6% et 5% en moyenne). Les populations résidant sur ces quartiers présentent des niveaux de revenus très élevés (un 1er décile à 940 €, un revenu médian à 2 270 € et un 9ème décile à 4 480 €) et un écart inter-décile élevé (3 545 € en moyenne). 70% des revenus déclarés sont issus des salaires. Ces quartiers sont également les quartiers à la plus forte présence de population active occupée (87% des 25-54 ans sont actifs contre 77 % en France métropolitaine). Le chômage déclaré, les contrats précaires et le temps partiel y sont les plus faibles. Bien que moins élevée que sur la catégorie précédente, la part des adultes non scolarisés de hauts niveaux de formation y est très élevée. Plus de la moitié des ménages (58%) sont propriétaires de leur logement. Ainsi cette catégorie de territoires regroupe **des populations très favorisées, aussi bien en terme de niveaux de formation que de niveaux de revenus, et une faible précarité de l'emploi.**

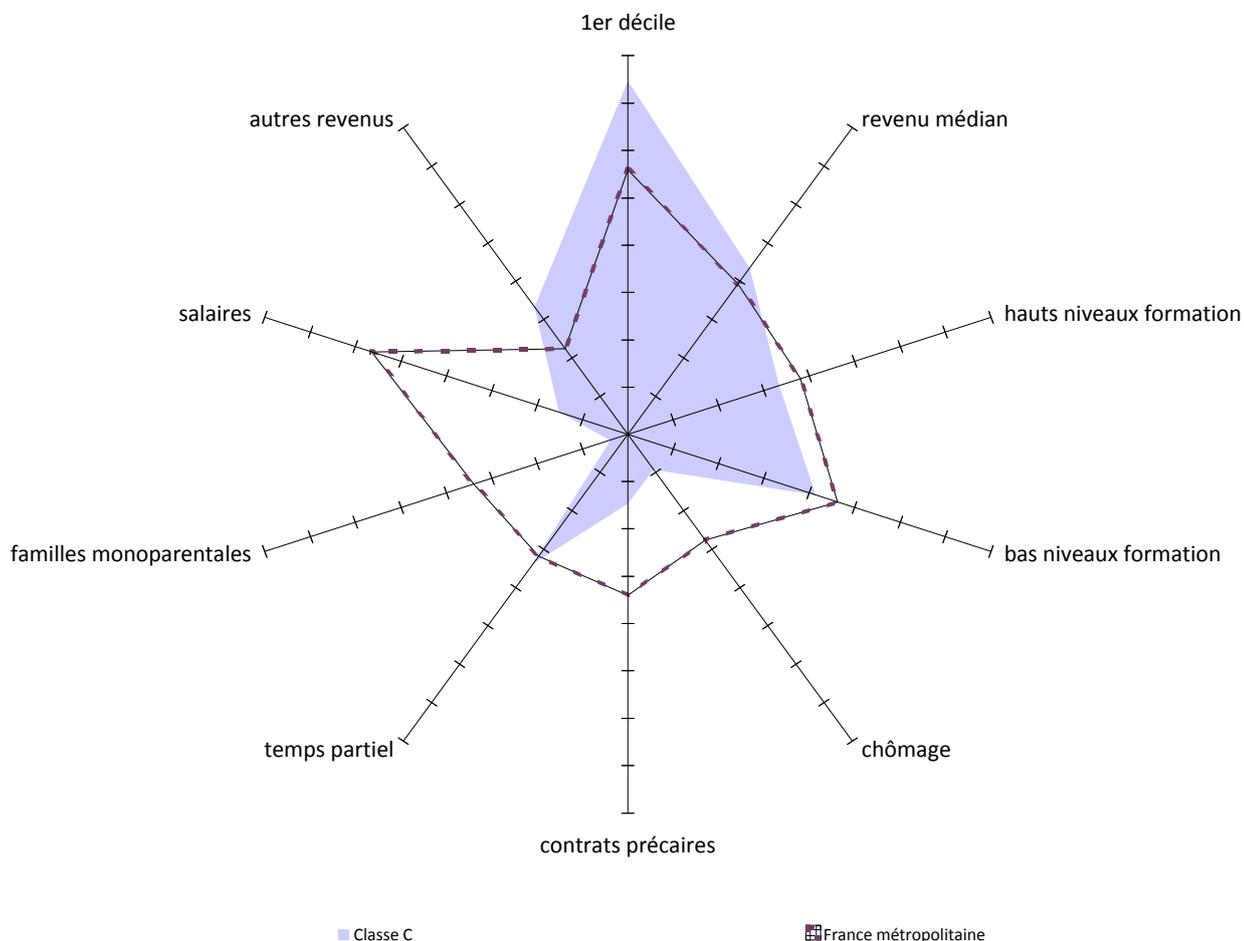


● *Classe C : Des quartiers résidentiels, d'accueil de populations favorisées, à forte présence de personnes seules et âgées*

2 327 IRIS sont réunis dans cette classe, soit 18% des quartiers français en 2009.

Cette catégorie regroupe des territoire favorisés, mais moins distinctement que sur les deux classes précédentes. Le revenu médian atteint 1 679 €, il est ainsi supérieur de près de 100 € à la moyenne de France métropolitaine. Le 1er décile se distingue encore plus fortement de la moyenne métropolitaine : le niveau de 728 € de revenus déclarés en moyenne pour le plus riche des 10% des ménages les plus pauvres, montre que **ces territoires n'accueillent pas, ou très peu, de populations précaires**. Les populations résidant sur ces quartiers sont très homogènes en terme de niveaux de revenus avec un écart inter-déciles de 2 485 € (inférieur à la moyenne métropolitaine).

On repère, sur cette catégorie de territoires, une part élevée de revenus issus des pensions-retraites et rentes (30% contre 25% en moyenne métropolitaine), et une proportion élevée de personnes seules (35%), signe de **territoires au peuplement plus âgé (et plus ancien)** que les territoires de la catégorie précédente et de la catégorie suivante.

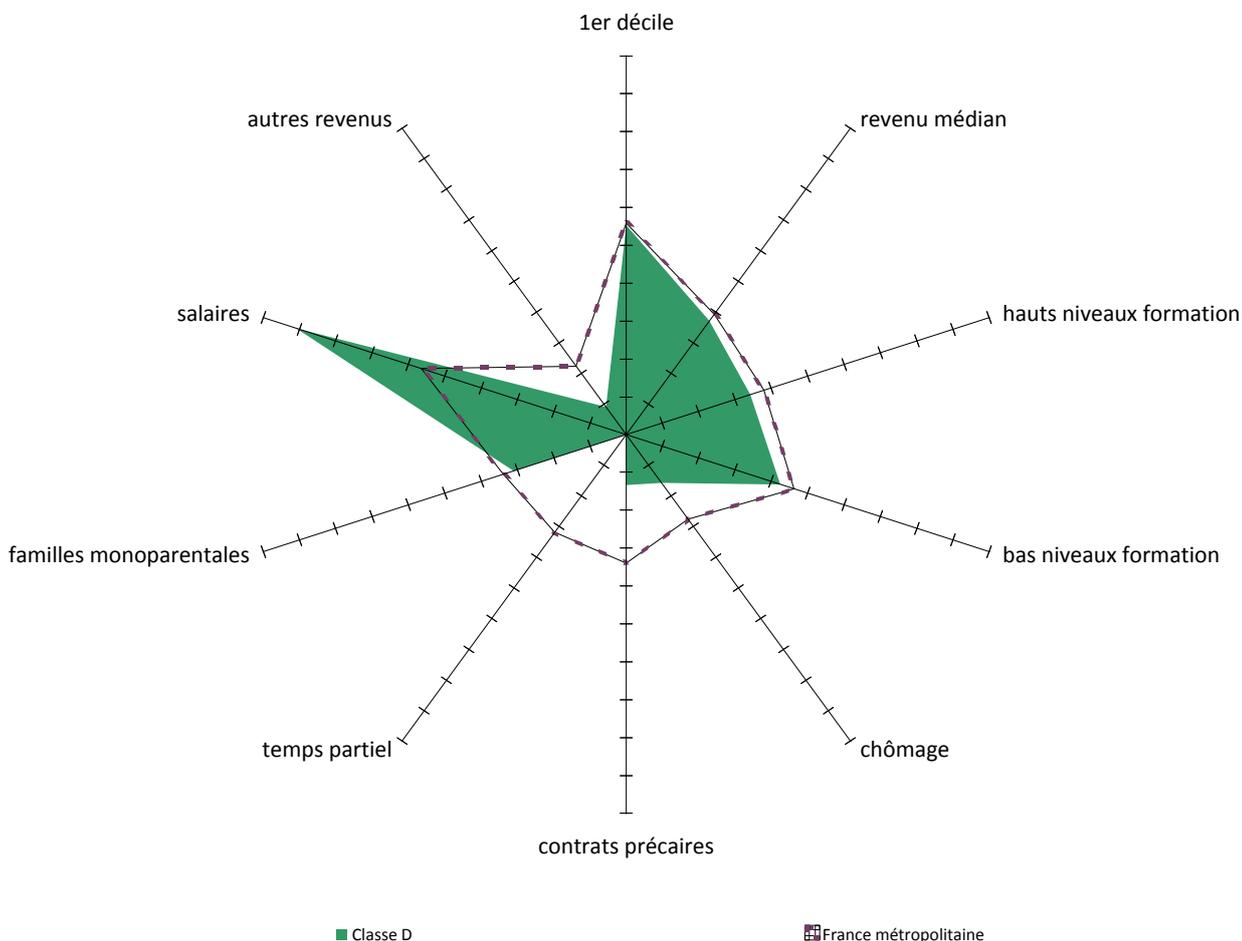


● **Classe D : Des quartiers résidentiels, d'accueil de familles plutôt favorisées et actives**

2 353 IRIS sont réunis dans cette classe, soit 19% des quartiers français en 2009.

Cette catégorie regroupe des territoires plutôt favorisés au regard des indicateurs de niveaux de revenus, avec un revenu médian et un 1er décile proches de la France métropolitaine. Ce sont des territoires à forte présence de populations actives (81%) et de couples avec enfant(s). La part des propriétaires sur ces territoires est supérieure à celle observée sur les territoires des catégories suivantes. Le temps partiel y est moins important que sur la classe précédente. Cette catégorie de territoires se distingue fortement de la catégorie précédente sur le volet des types de ressources déclarées, avec une part élevée de revenus salariaux, une faible part des pensions retraites et rentes et une très faible part de revenus du patrimoine.

Ainsi ces territoires accueillent peu de populations défavorisées et se placent dans la moyenne des territoires français, ce sont **des territoires résidentiels d'accueil de familles et d'actifs salariés**.

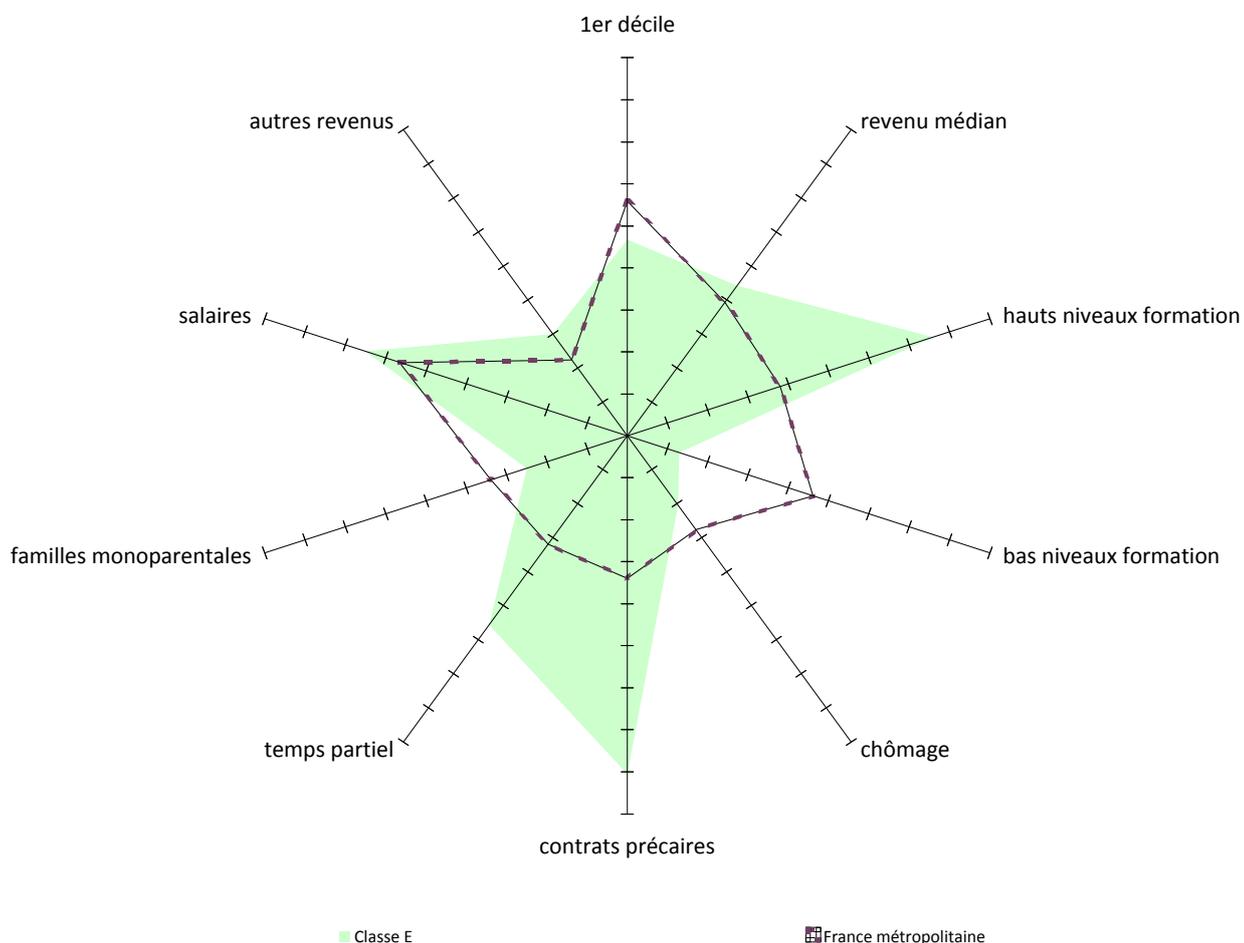


● **Classe E : Des quartiers de centre-villes, à forte diversité sociale**

**1 069 IRIS sont réunis dans cette classe, soit 8% des quartiers français en 2009.**

Cette catégorie de territoire correspond aux territoires à la plus forte diversité sociale. Ils accueillent à la fois des populations précaires et des populations aisées. L'écart inter-décile atteint en moyenne 3 200 € sur ces quartiers. Les caractéristiques observées sur ces territoires sont celles des centre-villes, avec de fortes proportions de personnes vivant seules (étudiants, personnes âgées), des niveaux de formations élevés, mais également un 1er décile des revenus déclarés plutôt faible pour un revenu médian supérieur à la moyenne métropolitaine. On retrouve sur ces quartiers une proportion supérieure à la moyenne métropolitaine de revenus non-salariaux et des indicateurs de chômage et de précarité de l'emploi significatifs.

Ainsi cette catégorie de territoires correspond à des territoires à forte diversité sociale caractéristiques des centre-villes.

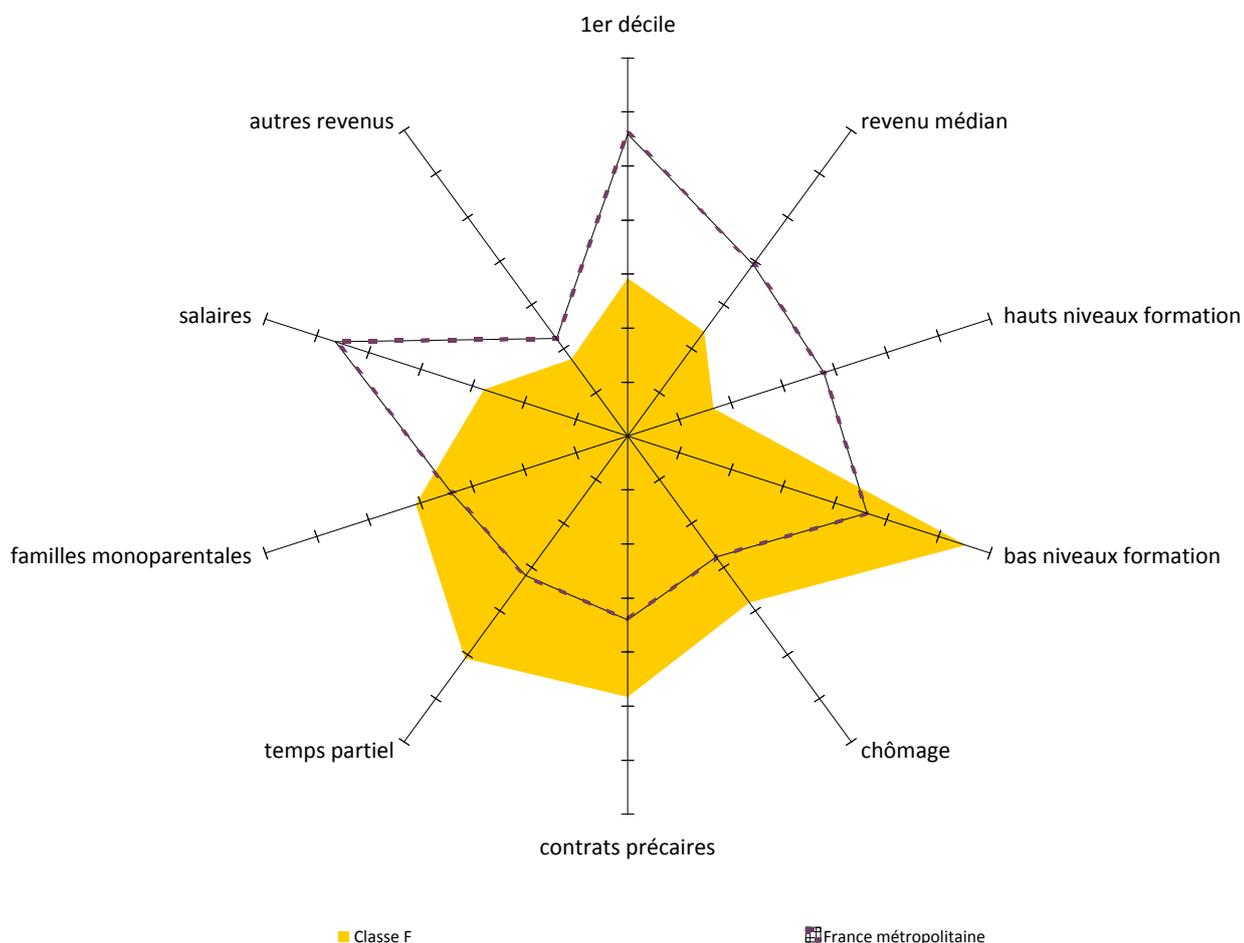


● *Classe F : Des quartiers d'accueil de ménages locataires fragiles, à forte présence de personnes seules et âgées*

**1 991 IRIS sont réunis dans cette classe, soit 16% des quartiers français en 2009.**

Cette catégorie, et les deux suivantes, se compose des territoires aux populations résidentes les plus fragiles. On y retrouve des niveaux de revenus plutôt faibles avec un 1er décile à 346 €, un revenu médian à 1 260 € et un écart inter-décile à 2 160 €. Bien que moins précaires que sur les deux catégories suivantes, les populations résidant sur ces quartiers sont des populations fragiles, souvent locataires de leur logement (mais peu en logement social). Si la part des actifs occupés apparaît supérieure à celle observée sur les deux classes suivantes, on note néanmoins une proportion élevée de revenus issus de pensions, retraites, rentes sur ces quartiers, et une sur-représentation des personnes seules et des couples sans enfant au regard des quartiers des catégories suivantes.

Ainsi ces quartiers sont **des territoires fragiles d'accueil de populations moins familiales que les quartiers suivants.**

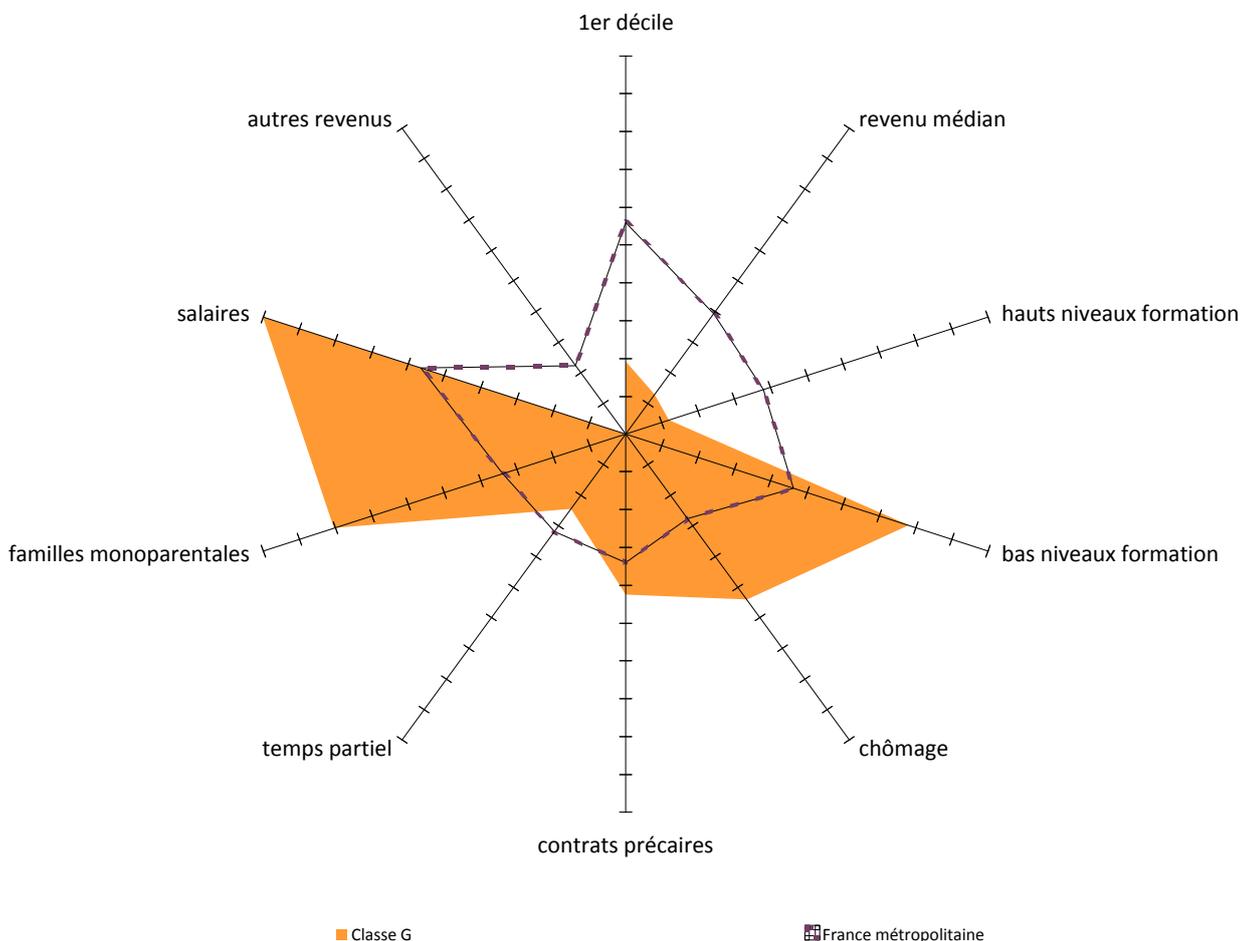


● **Classe G : Des quartiers d'accueil de ménages locataires fragiles, à forte présence de familles et forte dépendance aux revenus salariaux**

1 513 IRIS sont réunis dans cette classe, soit 12% des quartiers français en 2009.

Cette catégorie de territoires présente des quartiers à prédominance de populations en difficultés socio-économique, avec des indicateurs de chômage et de précarité de l'emploi très significatifs, une très forte dépendance aux revenus salariaux, une forte sur-représentation des familles monoparentales et des ménages en logement social, des niveaux de revenus très faibles aussi bien chez les plus riches que chez les plus pauvres. Ce qui distingue cette catégorie de territoires de la catégorie suivante relève de l'ampleur des niveaux de ressources (supérieurs sur cette classe à ceux de la classe suivante), de la nature des ressources déclarées (75% des revenus sont issus des salaires sur cette classe) et de l'intensité des indicateurs de précarité de l'emploi (chômage, contrats précaires) et de niveaux de formation, moins défavorable sur cette classe que sur la suivante.

Ainsi cette catégorie de territoires regroupe **des populations très fragiles, à forte dépendance des revenus salariaux.**

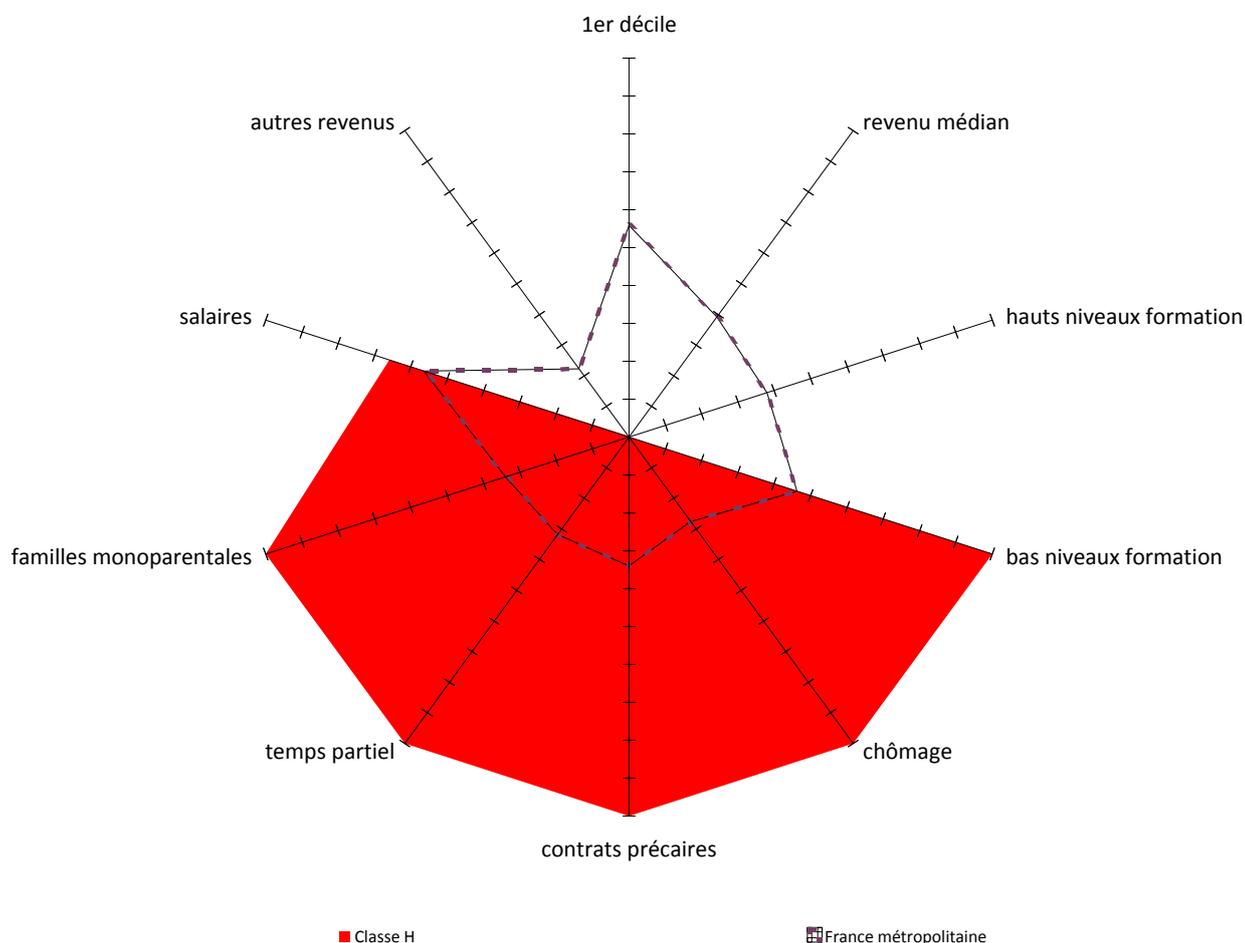


## Classe H : Des quartiers d'accueil de populations à fortes difficultés socio-économiques

1 081 IRIS sont réunis dans cette classe, soit 9% des quartiers français en 2009.

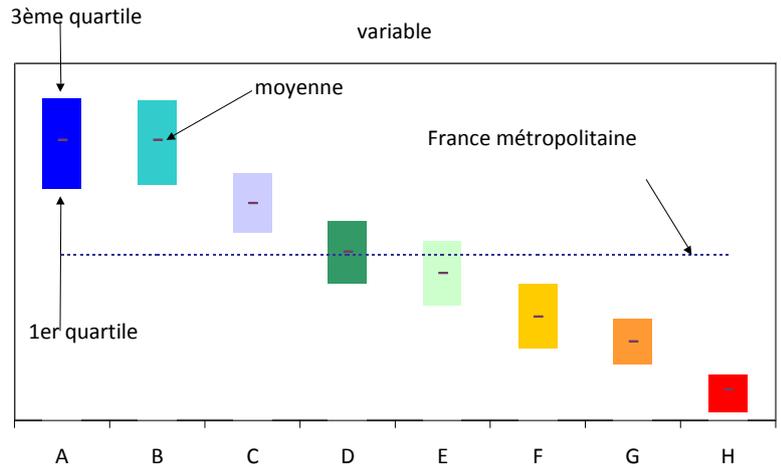
Cette catégorie de territoires correspond aux quartiers aux indicateurs sociaux économiques les plus marqués. Ce sont en majorité des quartiers de logements sociaux (comme ceux de la catégorie précédente), où les niveaux de revenus des plus riches comme des pauvres sont les plus faibles, les indicateurs de chômage et de précarité de l'emploi sont les plus élevés, les familles monoparentales sont les plus représentées.

Ainsi ces quartiers sont les territoires **aux plus fortes fragilités socio-économiques**



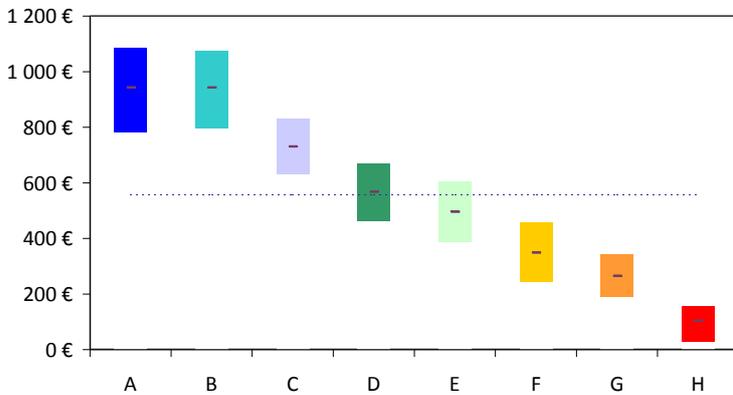
# Les caractéristiques statistiques des classes

L'ensemble des graphiques présentés ci-après représentent la répartition, par classe, des valeurs des variables actives et illustratives considérées dans la typologie. Pour chaque classe, l'étendue de la répartition des territoires qui la compose est proposée, du 1er quartile au 3ème quartile. La valeur moyenne est indiquée par un trait central. Enfin une ligne pointillée présente la valeur de l'indicateur concerné au niveau de la France métropolitaine.

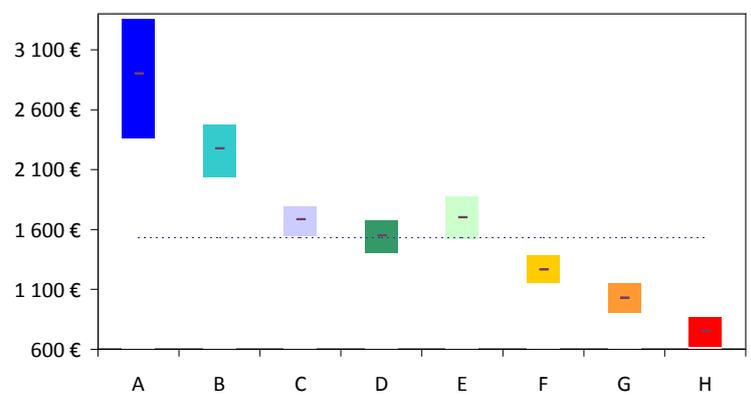


- *Les ressources des ménages*
- Niveaux de revenus mensuels déclarés par unité de consommation

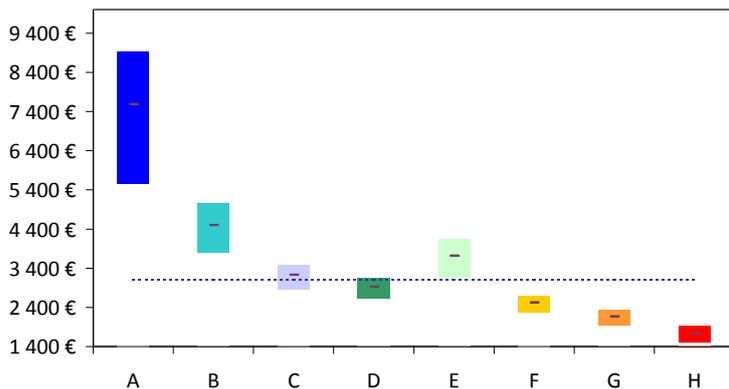
1er décile mensuel des revenus déclarés par UC en €



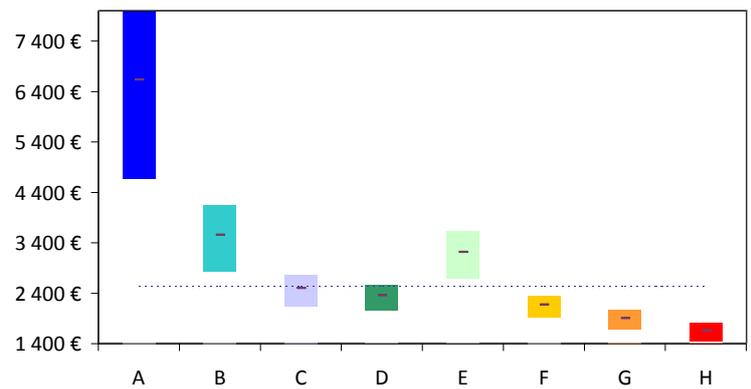
revenu médian mensuel des revenus déclarés par UC en €



9ème décile mensuel des revenus déclarés par UC en €

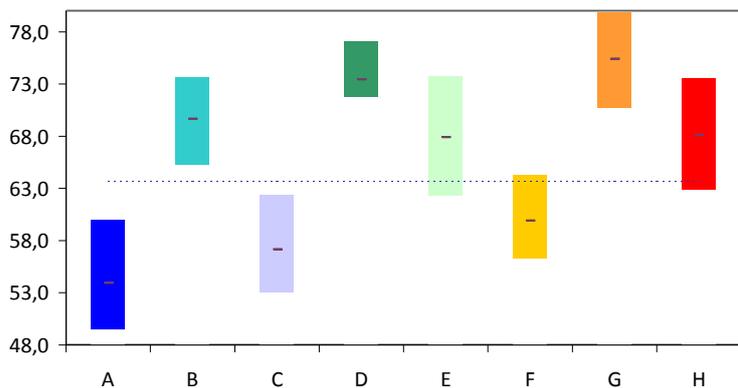


écart inter-déciles mensuel des revenus déclarés par UC en €

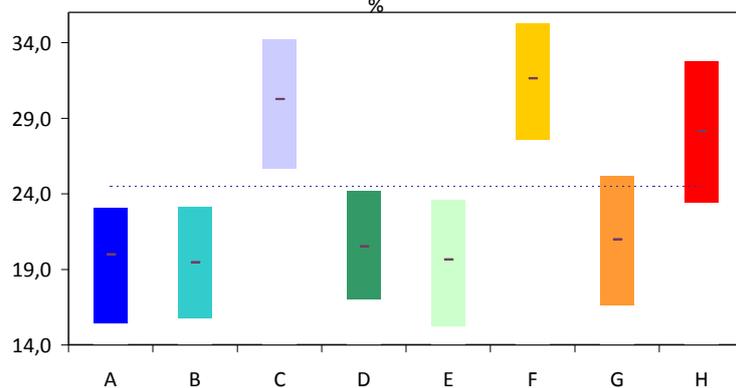


• Structure des revenus déclarés des ménages

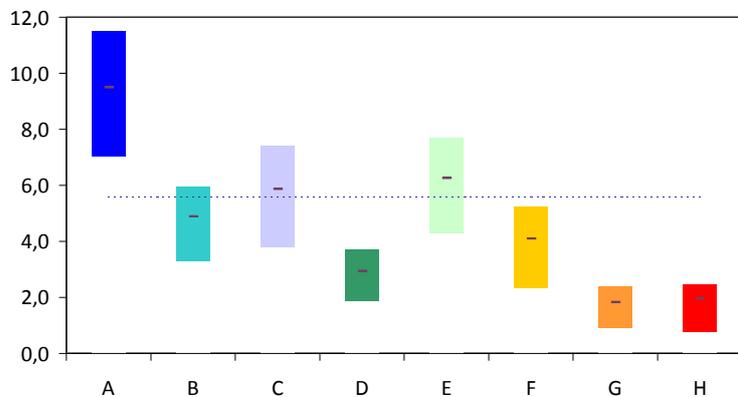
Part des salaires dans les revenus déclarés en %



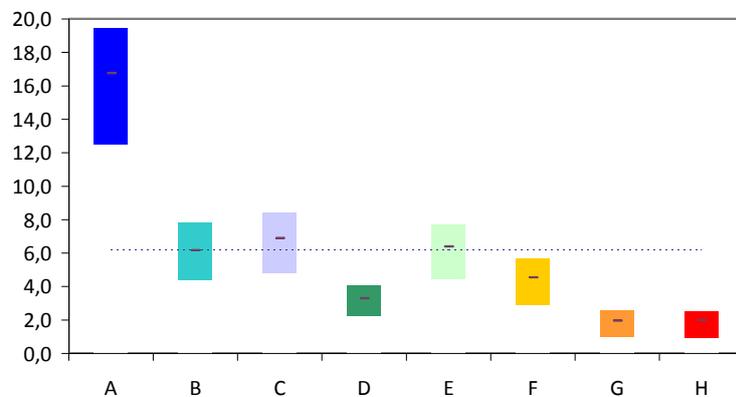
Part des pensions/retraites/rentes dans les revenus déclarés en %



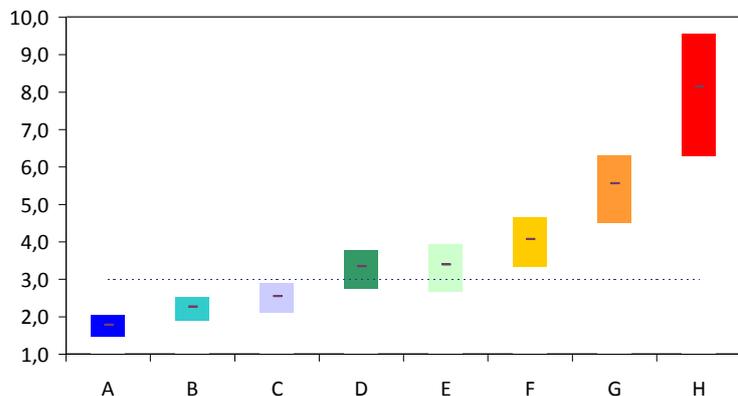
Part des bénéfices dans les revenus déclarés en %



Part des autres revenus dans les revenus déclarés en %



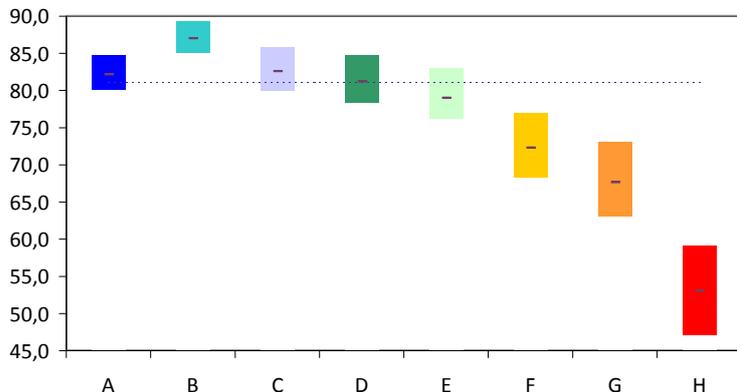
Part des indemnités chômage dans les revenus déclarés en %



● *L'activité des résidents*

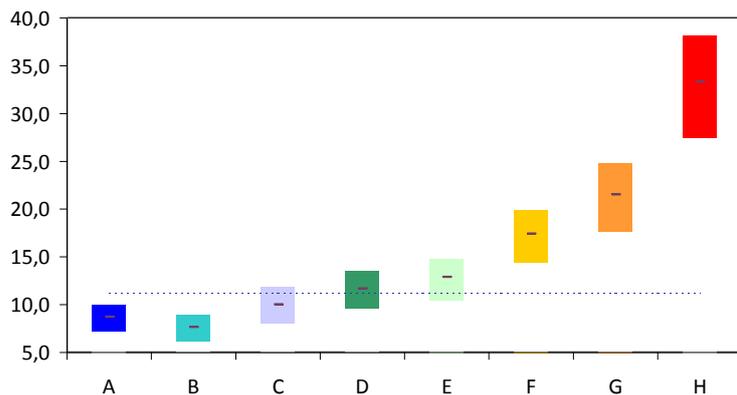
● Actifs occupés

Part des 25-54 ans actifs occupés en %

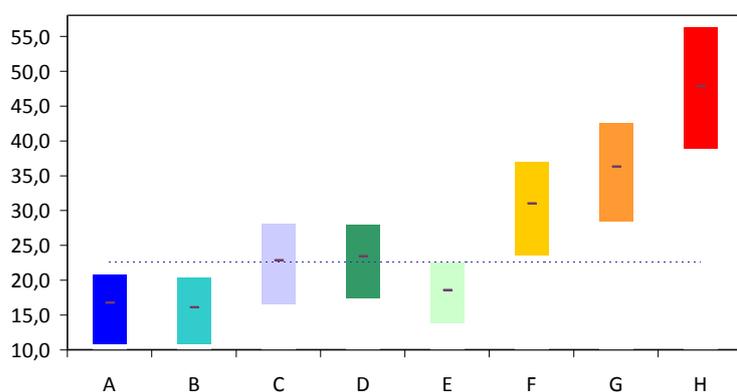


● Chômage

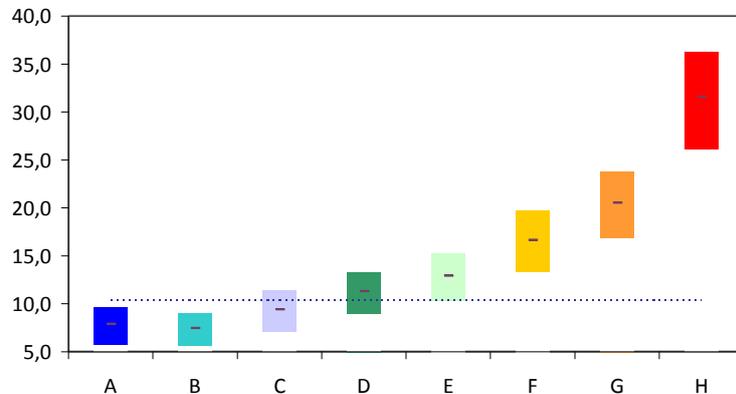
Indice de chômage déclaré en %



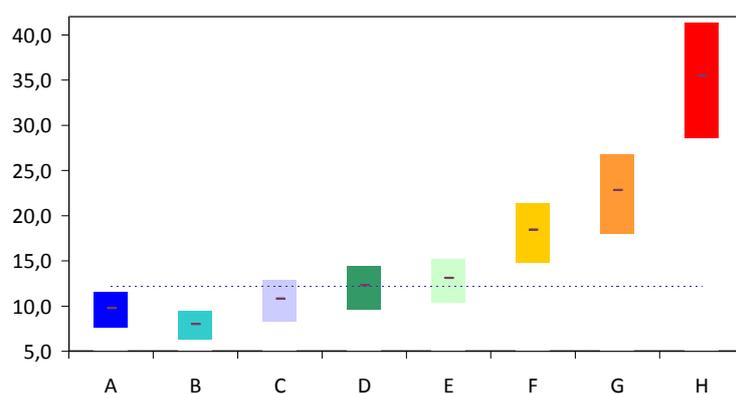
Indice de chômage déclaré des jeunes en %



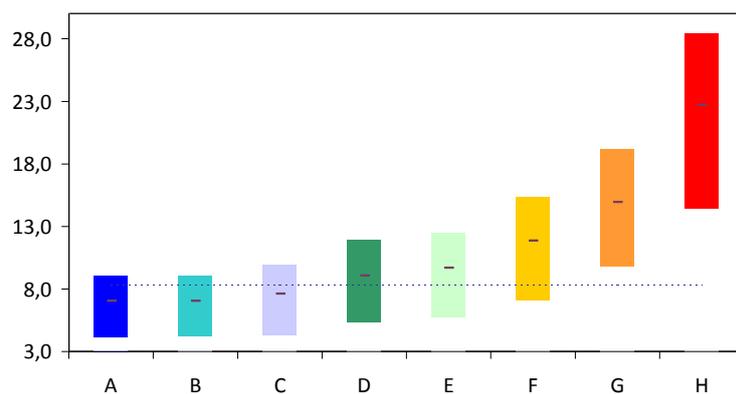
Indice de chômage déclaré des hommes en %



Indice de chômage déclaré des femmes en %

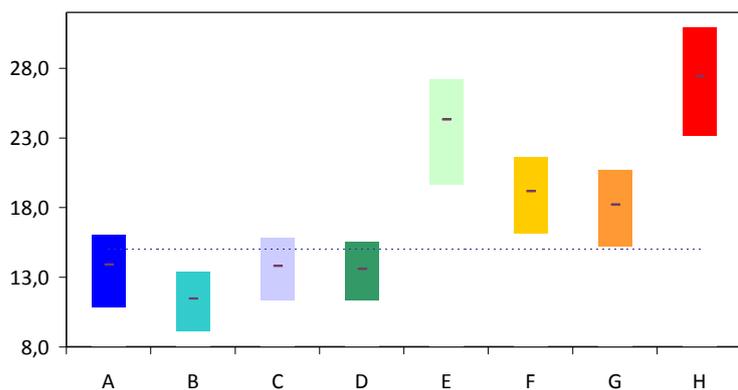


Indice de séniors déclaré des séniors en %

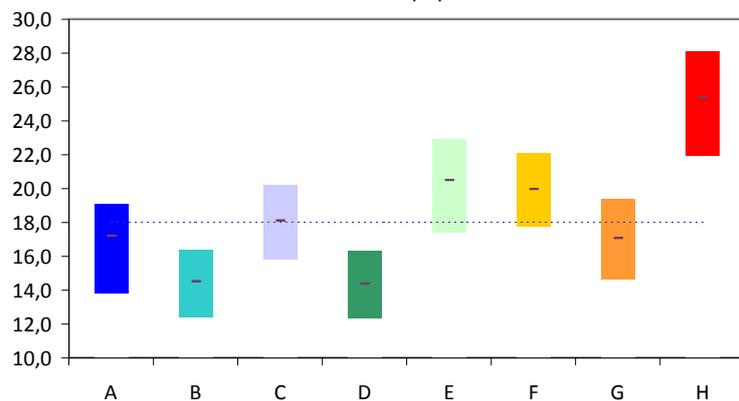


• Salariés

Part des salariés en contrats précaires en %



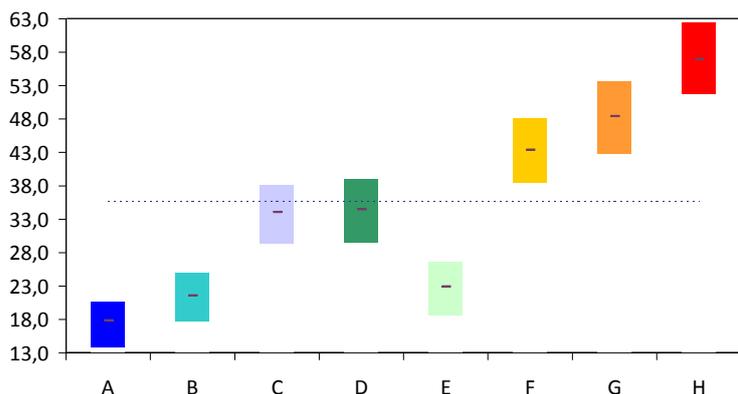
Part des salariés à temps partiel en %



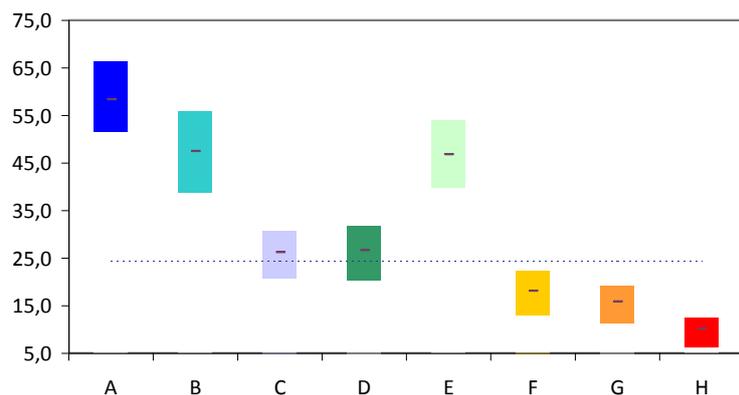
• Niveaux de formation

• 15 ans et plus non scolarisés

Part des bas niveaux de formation en %

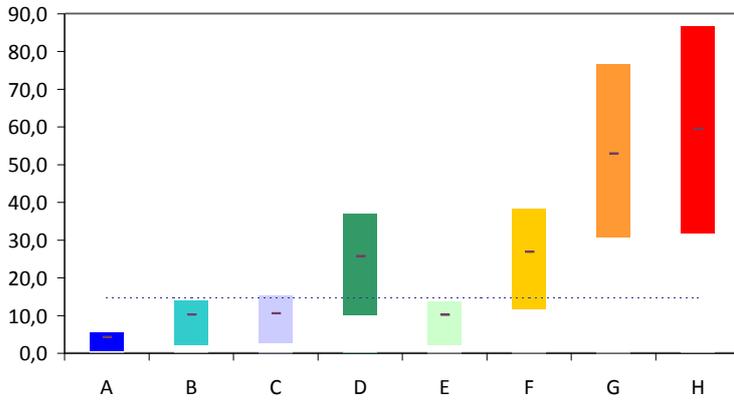


Part des hauts niveaux de formation en %

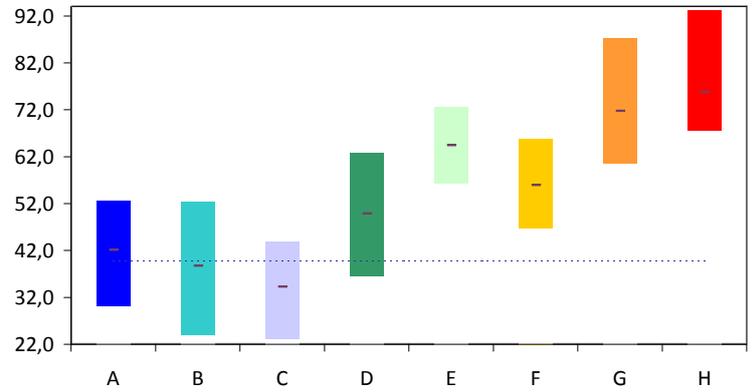


- *Logement*
- Statuts d'occupation des résidences principales

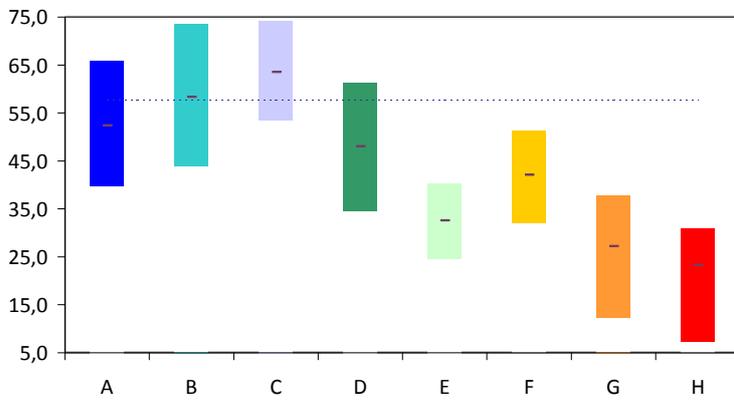
Part des logements sociaux en %



Part des locataires en %



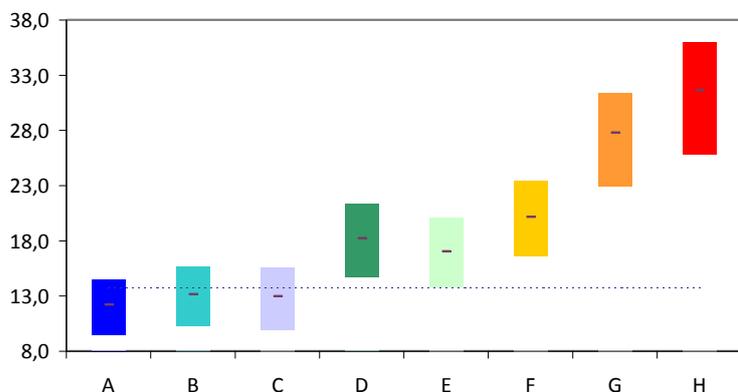
Part des propriétaires en %



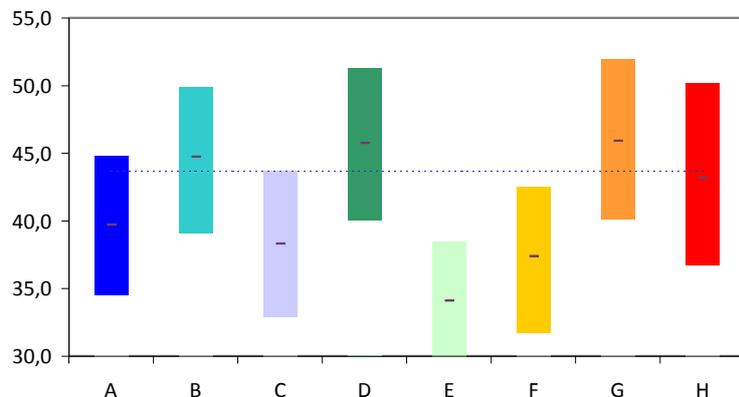
● Structures familiales

● Familles avec enfant(s)

Part des familles monoparentales en %

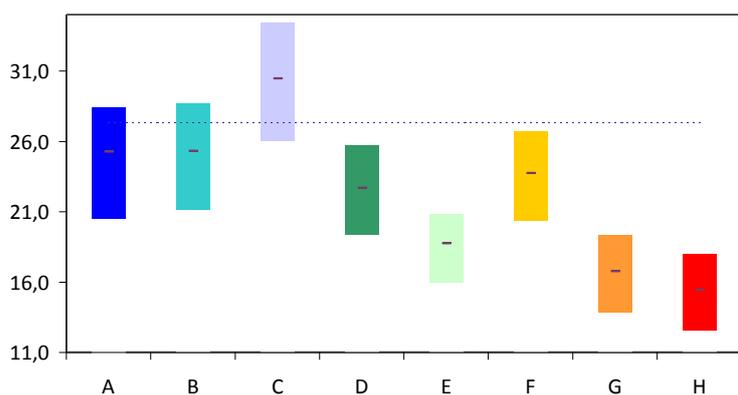


Part des couples avec enfant(s) en %

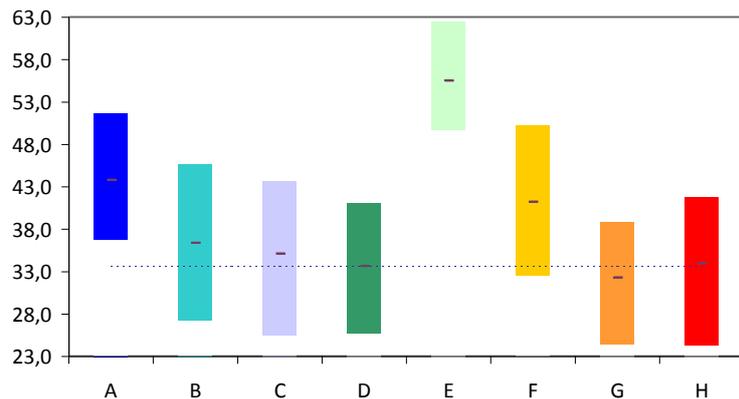


● Ménages sans enfant

Part des couples sans enfant en %



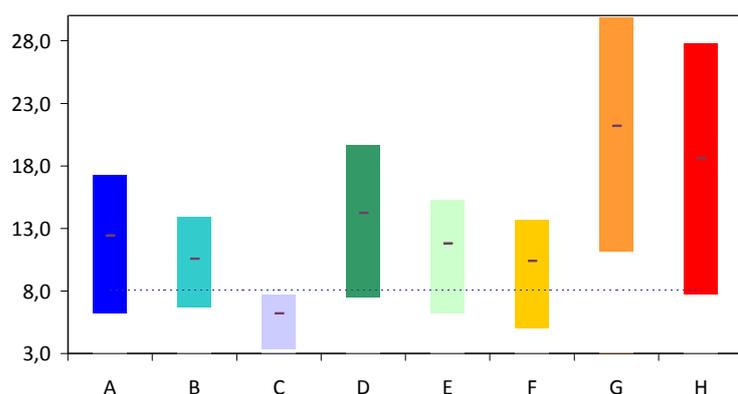
Part des personnes seules en %



● Immigration

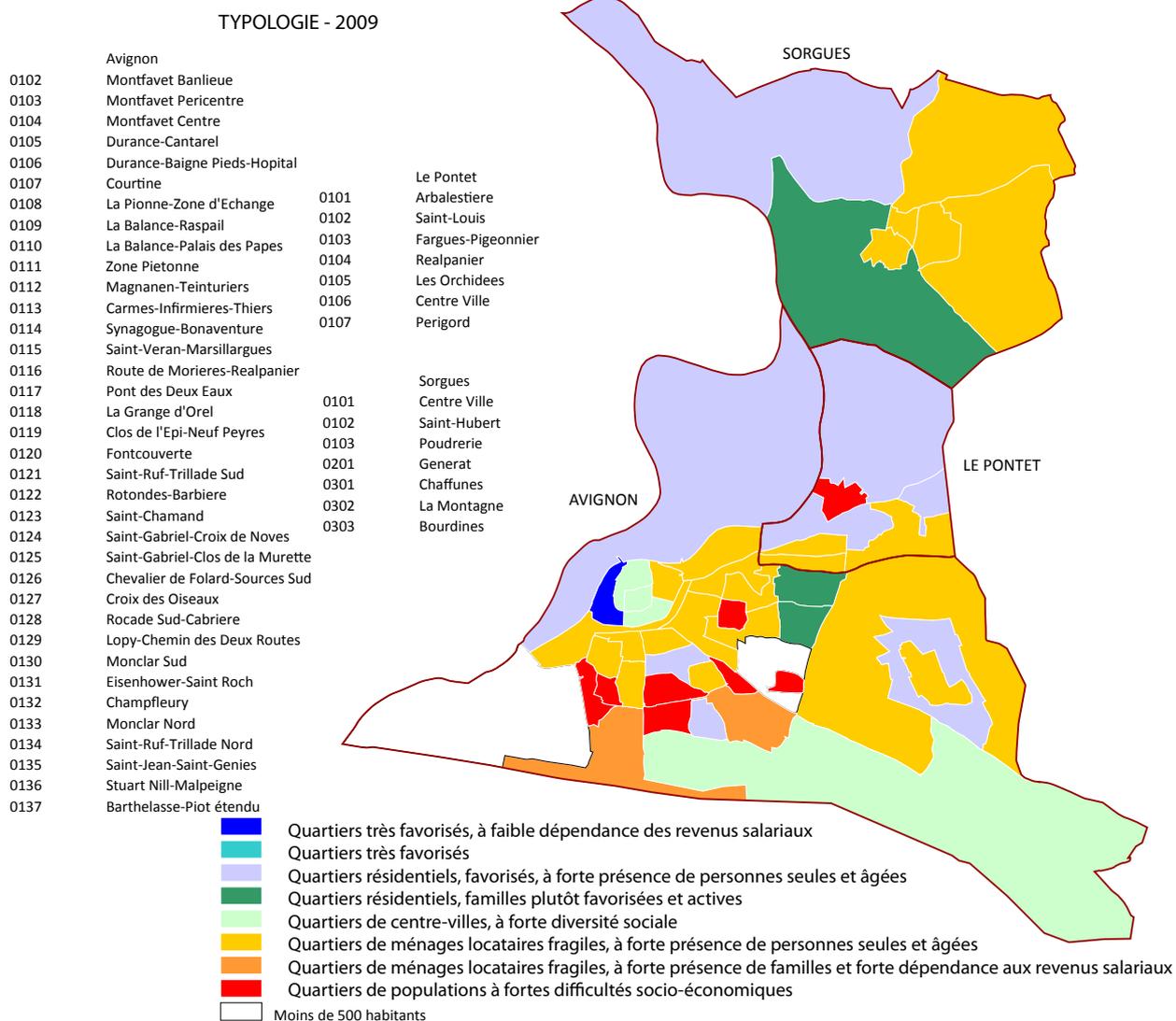
● Population immigrée

Part de la population immigrée en %



# Avignon - Le Pontet - Sorgues

## ● Les quartiers en 2009

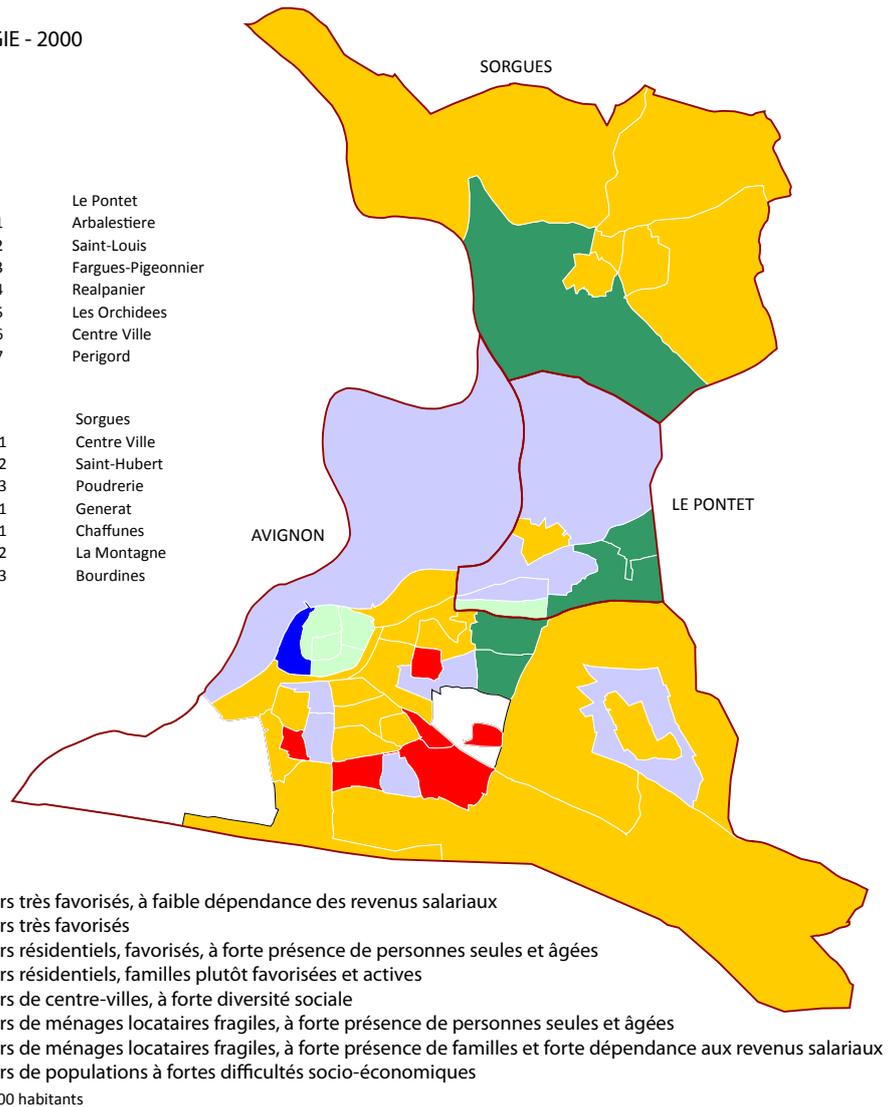


● Les quartiers en 2000

TYPOLOGIE - 2000

- 0102 Montfavet Banlieue
- 0103 Montfavet Pericentre
- 0104 Montfavet Centre
- 0105 Durance-Cantarel
- 0106 Durance-Baigne Pieds-Hopital
- 0107 Courtine
- 0108 La Pionne-Zone d'Echange
- 0109 La Balance-Raspail
- 0110 La Balance-Palais des Papes
- 0111 Zone Pietonne
- 0112 Magnanen-Teinturiers
- 0113 Carmes-Infirmieres-Thiers
- 0114 Synagogue-Bonaventure
- 0115 Saint-Veran-Marsillargues
- 0116 Route de Morieres-Realpanier
- 0117 Pont des Deux Eaux
- 0118 La Grange d'Orel
- 0119 Clos de l'Epi-Neuf Peyres
- 0120 Fontcouverte
- 0121 Saint-Ruf-Trillade Sud
- 0122 Rondes-Barbriere
- 0123 Saint-Chamand
- 0124 Saint-Gabriel-Croix de Noves
- 0125 Saint-Gabriel-Clos de la Murette
- 0126 Chevalier de Folard-Sources Sud
- 0127 Croix des Oiseaux
- 0128 Rocade Sud-Cabriere
- 0129 Lopy-Chemin des Deux Routes
- 0130 Monclar Sud
- 0131 Eisenhower-Saint Roch
- 0132 Champfleury
- 0133 Monclar Nord
- 0134 Saint-Ruf-Trillade Nord
- 0135 Saint-Jean-Saint-Genies
- 0136 Stuart Nill-Malpeigne
- 0137 Barthelasse-Piot étendu

- 0101 Le Pontet Arbalestiere
- 0102 Le Pontet Saint-Louis
- 0103 Fargues-Pigeonnier
- 0104 Realpanier
- 0105 Les Orchidees
- 0106 Centre Ville
- 0107 Perigord
- 0101 Sorgues Centre Ville
- 0102 Sorgues Saint-Hubert
- 0103 Sorgues Poudrerie
- 0201 Sorgues Generat
- 0301 Sorgues Chaffunes
- 0302 Sorgues La Montagne
- 0303 Sorgues Bourdines



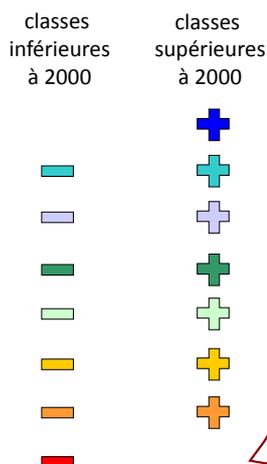
● *Évolution des quartiers 2000-2009*

Evolution - 2000-2009

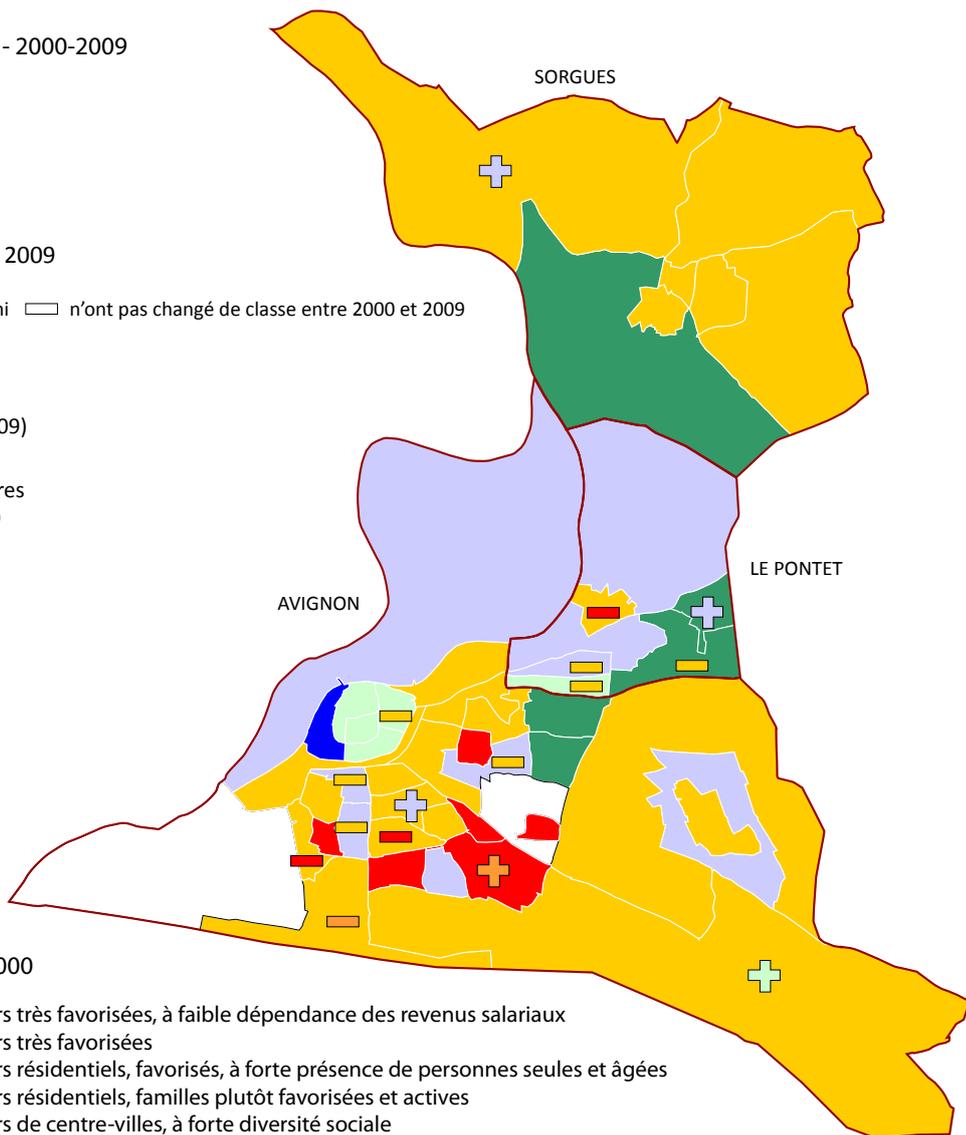
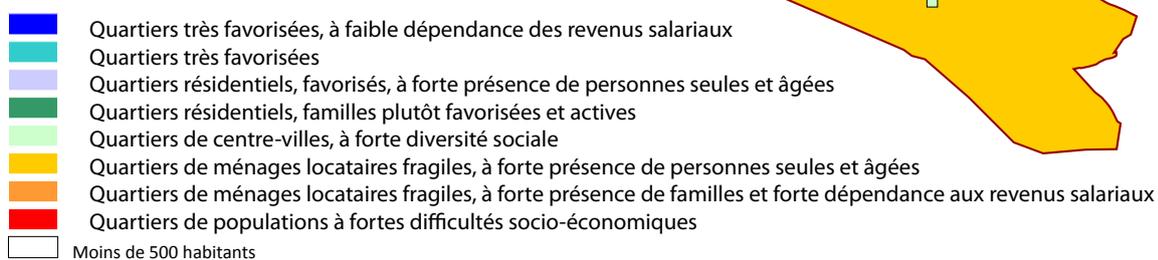
Evolution 2000 - 2009

Les territoires sans + ni □ n'ont pas changé de classe entre 2000 et 2009

Modifications de situation en 2009 (couleur de la classe en 2009)



Situation en 2000



Avignon	
0102	Montfavet Banlieue
0103	Montfavet Pericentre
0104	Montfavet Centre
0105	Durance-Cantarel
0106	Durance-Baigne Pieds-Hopital
0107	Courtine
0108	La Pionne-Zone d'Echange
0109	La Balance-Raspail
0110	La Balance-Palais des Papes
0111	Zone Pietonne
0112	Magnanen-Teinturiers
0113	Carmes-Infirmieres-Thiers
0114	Synagogue-Bonaventure
0115	Saint-Veran-Marsillargues
0116	Route de Morieres-Realpanier
0117	Pont des Deux Eaux
0118	La Grange d'Orel
0119	Clos de l'Epi-Neuf Peyres
0120	Fontcouverte
0121	Saint-Ruf-Trillade Sud
0122	Rotondes-Barbriere
0123	Saint-Chamand

0124	Saint-Gabriel-Croix de Noves
0125	Saint-Gabriel-Clos de la Murette
0126	Chevalier de Folard-Sources Sud
0127	Croix des Oiseaux
0128	Rocade Sud-Cabriere
0129	Lopy-Chemin des Deux Routes
0130	Monclar Sud
0131	Eisenhower-Saint Roch
0132	Champfleury
0133	Monclar Nord
0134	Saint-Ruf-Trillade Nord
0135	Saint-Jean-Saint-Genies
0136	Stuart Nill-Malpeigne
0137	Barthelasse-Piot étendu

Le Pontet	
0101	Arbalestiere
0102	Saint-Louis
0103	Fargues-Pigeonnier
0104	Realpanier
0105	Les Orchidees
0106	Centre Ville
0107	Perigord

Sorgues	
0101	Centre Ville
0102	Saint-Hubert
0103	Poudrerie
0201	Generat
0301	Chaffunes
0302	La Montagne
0303	Bourdines

## ● *Analyse des classes et de leur évolution*

Classe A : un seul IRIS s'inscrit dans cette classe en 2000 comme en 2009 : Avignon - La Balance - Raspail qui connaît un revenu médian déclaré atteignant 1 980 € en 2009. Sur cet IRIS la part des autres revenus (revenus du patrimoine) atteint 14% en 2009.

Aucun territoire ne se place dans la classe B.

Parmi les IRIS de la classe C en 2000, 3 IRIS se positionnent en classe F en 2009 : en effet ces IRIS ont connu une évolution de leurs niveaux de revenus plus lente que la moyenne métropolitaine.

L'un des IRIS de la classe D (Le Pontet - Arbalestière) a changé de classe pour rejoindre la Classe C. Il a vu ses revenus, notamment chez les plus pauvres, augmenter beaucoup plus vite qu'en moyenne métropolitaine.

Parmi les IRIS de la classe E en 2000, deux changent de classe en 2009 : Avignon - Carmes - Infirmières - Thiers et Le Pontet - Realpanier. Le premier a connu une diminution des revenus déclarés des ménages les plus pauvres, et le second une augmentation bien inférieure à la moyenne de France métropolitaine.

Parmi les IRIS de la classe F en 2000, nombreux sont ceux qui changent de classe :

- Sorgues - Chaffunes rejoint la classe C à la faveur d'une augmentation plus rapide qu'au niveau métropolitain des revenus des ménages les plus pauvres. Tandis que la modification de classe pour Avignon Saint Ruf Trillade Sud est liée à une forte augmentation de la part des hauts niveaux de formation.

- Les IRIS Avignon - Chevalier de Folard - Sources Sud , Avignon - Eisenhower St Roc, Le Pontet - Centre ville et Avignon - Durance - Baigne Pieds - Hôpital ont vu leur situation se dégrader entre 2000 et 2009 du fait d'une diminution des revenus des ménages les plus pauvres et d'une augmentation plus lente du revenu médian qu'au niveau métropolitain.

Enfin, L'IRIS Avignon - Saint Gabriel - Croix de Noves a vu sa situation se modifier légèrement en passant de la classe H à la classe G, compte tenu d'une part croissante des revenus issus de pensions, retraites, rentes.

# ANNEXES À LA TYPOLOGIE

## Le Vaucluse

### ● Classe A

codzone	DEPCOM	LIBCOM	LIB_IRIS	Actuel	Histo
840070109	84007	Avignon	La Balance-Raspail	A	C

### ● Classe B

aucun territoire

### ● Classe C

codzone	DEPCOM	LIBCOM	LIB_IRIS	Actuel	Histo
840030201	84003	Apt	Nord	C	F
840030202	84003	Apt	Sud	C	C
840070103	84007	Avignon	Montfavet Pericentre	C	C
840070121	84007	Avignon	Saint-Ruf-Trillade Sud	C	F
840070125	84007	Avignon	Saint-Gabriel-Clos de la Murette	C	C
840070137	84007	Avignon	Barthelasse-Piot étendu	C	
840190201	84019	Bollène	Bollene Est	C	C
840190203	84019	Bollène	Bollene Sud	C	C
840310101	84031	Carpentras	Zone Rurale Nord	C	C
840310102	84031	Carpentras	Zone d'Activite Carpensud	C	F
840310106	84031	Carpentras	Zone Rurale Sud	C	C
840350203	84035	Cavaillon	Vignerres-Saint Jacques	C	C
840350303	84035	Cavaillon	Les Banquets-Vautes	C	C
840540103	84054	L'Isle-sur-la-So	Velorgues-Petit Palais	C	C
840540104	84054	L'Isle-sur-la-So	Nevons-Route d'Apt	C	C
840540106	84054	L'Isle-sur-la-So	Saint-Antoine	C	C
840800102	84080	Monteux	Sud Ouest	C	C
840800104	84080	Monteux	Ouest	C	C
840870301	84087	Orange	Russamp-Gabet-Martignan-Le Peyron-Aglane	C	C
840870302	84087	Orange	Gironde-Cabrieres-Boisfeuillet-Lampourde	C	C
840870303	84087	Orange	Meyne Claire-Paluds-Costieres de Coudoul	C	C
840880101	84088	Pernes-les-For	Secteur Ouest	C	C
840880102	84088	Pernes-les-For	Secteur Nord	C	C
840880103	84088	Pernes-les-For	Secteur Est	C	C
840880104	84088	Pernes-les-For	Secteur Sud	C	C
840890103	84089	Pertuis	Fours à Chaux	C	C
840890104	84089	Pertuis	Claret	C	C
840890201	84089	Pertuis	Tourrier	C	C
840890203	84089	Pertuis	Plaines	C	C
840920101	84092	Le Pontet	Arbalestiere	C	D
840920103	84092	Le Pontet	Fargues-Pigeonnier	C	C
840920107	84092	Le Pontet	Perigord	C	C
841290301	84129	Sorgues	Chaffunes	C	F
841410101	84141	Vedène	Ouest	C	C
841410104	84141	Vedène	Sud Est	C	C

● *Classe D*

codzone	DEPCOM	LIBCOM	LIB_IRIS	Actuel	Histo
840070116	84007	Avignon	Route de Morieres-Realpanier	D	D
840070117	84007	Avignon	Pont des Deux Eaux	D	D
840890202	84089	Pertuis	Peyriere	D	F
841290103	84129	Sorgues	Poudrerie	D	D
841410102	84141	Vedène	Nord Est	D	C
841410103	84141	Vedène	Centre Ville	D	D

● *Classe E*

codzone	DEPCOM	LIBCOM	LIB_IRIS	Actuel	Histo
840070105	84007	Avignon	Durance-Cantarel	E	F
840070110	84007	Avignon	La Balance-Palais des Papes	E	E
840070111	84007	Avignon	Zone Pietonne	E	E
840070112	84007	Avignon	Magnanen-Teinturiers	E	E
840870203	84087	Orange	Les Sables	E	C

## ● Classe F

codzone	DEPCOM	LIBCOM	LIB_IRIS	Actuel	Histo
840030101	84003	Apt	Centre Ouest	F	H
840030102	84003	Apt	Centre Sud	F	F
840030103	84003	Apt	Centre Nord	F	F
840070102	84007	Avignon	Montfavet Banlieue	F	F
840070104	84007	Avignon	Montfavet Centre	F	F
840070108	84007	Avignon	La Pionne-Zone d'Echange	F	F
840070113	84007	Avignon	Carmes-Infirmieres-Thiers	F	E
840070114	84007	Avignon	Synagogue-Bonaventure	F	F
840070115	84007	Avignon	Saint-Veran-Marsillargues	F	F
840070119	84007	Avignon	Clos de l'Epi-Neuf Peyres	F	C
840070127	84007	Avignon	Croix des Oiseaux	F	F
840070129	84007	Avignon	Lopy-Chemin des Deux Routes	F	C
840070132	84007	Avignon	Champfleury	F	F
840070133	84007	Avignon	Monclar Nord	F	C
840070134	84007	Avignon	Saint-Ruf-Trillade Nord	F	F
840070135	84007	Avignon	Saint-Jean-Saint-Genies	F	F
840070136	84007	Avignon	Stuart Nill-Malpeigne	F	F
840190101	84019	Bollène	La Planchette	F	F
840190102	84019	Bollène	Gres de Tousilles	F	F
840190103	84019	Bollène	La Ville	F	F
840190202	84019	Bollène	Bollene Nord	F	F
840310103	84031	Carpentras	Quintine	F	F
840310104	84031	Carpentras	Roseraie-Aqueduc	F	F
840310105	84031	Carpentras	Legue-Pous du Plan	F	F
840310107	84031	Carpentras	Zone Peripherique Urbaine	F	F
840350101	84035	Cavaillon	Les Jardins	F	F
840350102	84035	Cavaillon	Condamines	F	F
840350103	84035	Cavaillon	Centre Ville	F	F
840350104	84035	Cavaillon	Le Cagnard	F	F
840350202	84035	Cavaillon	Ratacans	F	F
840350301	84035	Cavaillon	Basses Ferrailles-Jas	F	F
840350302	84035	Cavaillon	Hautes Ferrailles	F	F
840350304	84035	Cavaillon	Route de Pertuis	F	F
840540102	84054	L'Isle-sur-la-So	Villevieille	F	F
840540105	84054	L'Isle-sur-la-So	Rebenas-Autures	F	F
840800101	84080	Monteux	Centre	F	F
840800103	84080	Monteux	Nord	F	F
840870101	84087	Orange	Fourchevieilles	F	F
840870102	84087	Orange	La Deymarde	F	F
840870103	84087	Orange	Argensol	F	F
840870201	84087	Orange	Le Jonquier-Nogent	F	C
840870202	84087	Orange	Colline et Etang	F	F
840870304	84087	Orange	Pradines-Cagnan-Caritat	F	C
840890101	84089	Pertuis	Centre Ancien	F	F
840890102	84089	Pertuis	Republique	F	F
840920102	84092	Le Pontet	Saint-Louis	F	D
840920104	84092	Le Pontet	Realpanier	F	E
840920105	84092	Le Pontet	Les Orchidees	F	C
841290101	84129	Sorgues	Centre Ville	F	F
841290102	84129	Sorgues	Saint-Hubert	F	F
841290201	84129	Sorgues	Generat	F	F
841290302	84129	Sorgues	La Montagne	F	F
841290303	84129	Sorgues	Bourdines	F	F

● *Classe G*

codzone	DEPCOM	LIBCOM	LIB_IRIS	Actuel	Histo
840070106	84007	Avignon	Durance-Baigne Pieds-Hopital	G	F
840070124	84007	Avignon	Saint-Gabriel-Croix de Noves	G	H
840540101	84054	L'Isle-sur-la-So	La Ville	G	F

● *Classe H*

codzone	DEPCOM	LIBCOM	LIB_IRIS	Actuel	Histo
840070118	84007	Avignon	La Grange d'Orel	H	H
840070122	84007	Avignon	Rotondes-Barbiere	H	H
840070123	84007	Avignon	Saint-Chamand	H	H
840070126	84007	Avignon	Chevalier de Folard-Sources Sud	H	F
840070128	84007	Avignon	Rocade Sud-Cabriere	H	H
840070130	84007	Avignon	Monclar Sud	H	H
840070131	84007	Avignon	Eisenhower-Saint Roch	H	F
840310108	84031	Carpentras	Centre Ville	H	H
840310109	84031	Carpentras	Amandiers	H	H
840350201	84035	Cavaillon	Dr Ayme	H	H
840870104	84087	Orange	Centre Ville	H	F
840870105	84087	Orange	Marquis-Baron-Les Veyrieres	H	H
840920106	84092	Le Pontet	Centre Ville	H	F



**compas**   
Au service du sens

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

*Ce document a été rédigé par*  
*Violaine Mazery, Hervé Guéry & Michaël Bernier*  
violaine.mazery@compas-tis.com  
herve.guery@compas-tis.com  
michael.bernier@compas-tis.com

*Maîtrise d'ouvrage : Région PACA*  
*Conception et suivi de réalisation :*  
*P. Lacoste*  
*JB. Chabert*  
*A. Verdeau*

[www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)

Nos outils : <http://www.e-compas.fr/>

Nos publications : <http://www.lecompas.fr/nos-publications>

Notre base documentaire : <http://www.lecompas.fr/base-documentaire>

**Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale**

**Compas - Strasbourg**

24, rue de l'Yser  
67000 Strasbourg  
Tel. : 03 90 41 09 18

**Compas - Nantes (siège social)**

15 ter, bd Jean Moulin  
44100 Nantes Cedex 4  
Tel. : 02 51 80 69 80

**Compas - Paris**

13, rue Alphonse Daudet  
75014 Paris Cedex  
Tel. : 01 45 86 18 52